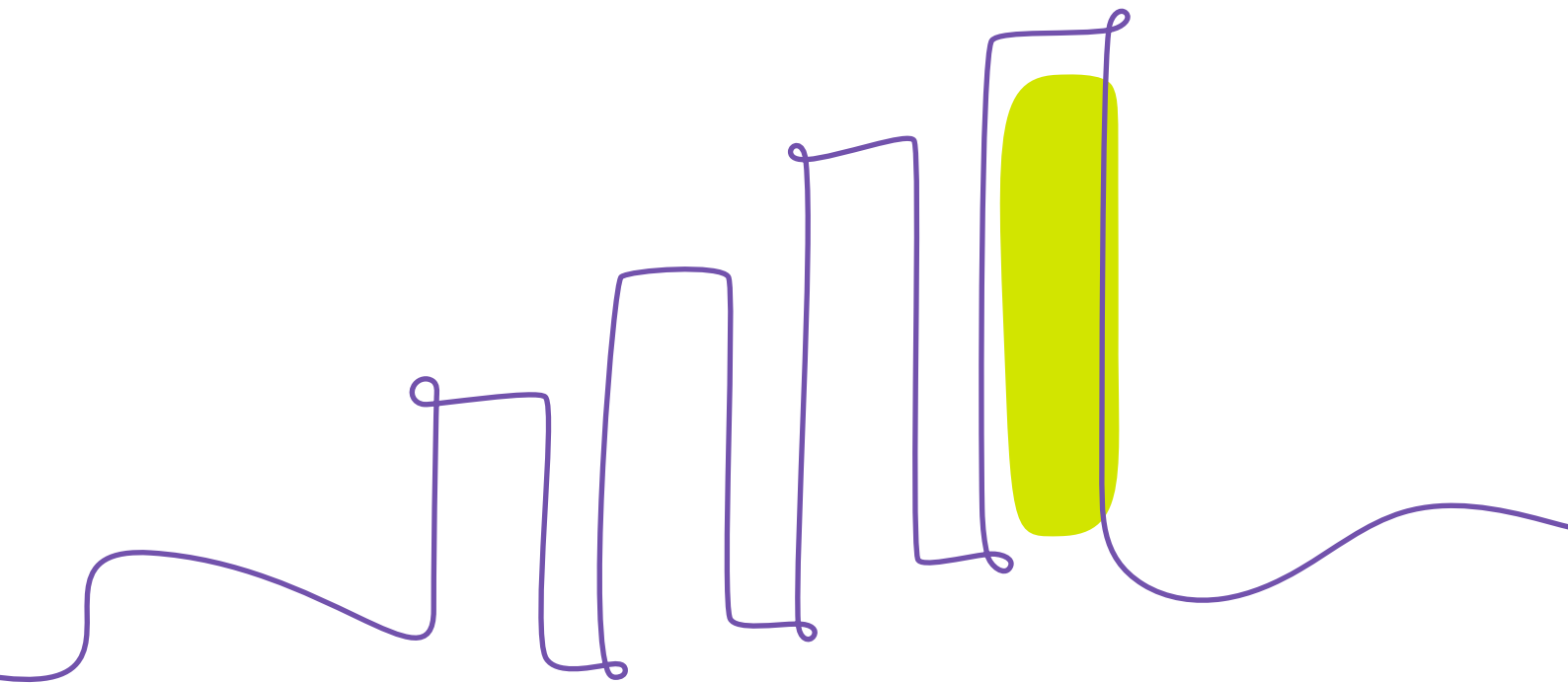


# Rapport financier



**Comptes consolidés**

- 106** Bilan consolidé
- 107** Compte de résultat consolidé
- 108** Tableau des flux de trésorerie consolidés
- 109** État des capitaux propres consolidés

**Annexe des comptes consolidés**

- 110** Raison sociale, forme juridique et siège
- 110** Principes d'établissement des comptes consolidés
- 119** Commentaires relatifs à la gestion des risques
- 130** Commentaire des méthodes appliquées pour l'identification des risques de défaillance et pour la détermination du besoin de corrections de valeur
- 131** Commentaire sur l'évaluation des couvertures
- 132** Politique commerciale lors de la mise en œuvre d'instruments financiers dérivés et de la comptabilité de couverture (« hedge accounting »)
- 133** Événements significatifs survenus après la date de clôture du bilan
- 133** Organe de révision
- 133** Autres données requises par la loi
- 134** Informations relatives au bilan
- 147** Informations se rapportant aux opérations hors bilan
- 148** Informations sur le compte de résultat

**Rapport de l'organe de révision**

- 151** Rapport de l'organe de révision du groupe

**Publication**

- 157** Publication des fonds propres et des liquidités

**Comptes annuels statutaires de Valiant Holding SA**

- 158** Bilan
- 159** Compte de résultat
- 160** Annexe aux comptes annuels
- 165** Proposition de répartition du bénéfice

**Rapport de l'organe de révision**

- 166** Rapport de l'organe de révision de Valiant Holding SA

# Comptes consolidés

## Bilan consolidé

| Actifs                                                               | Annexe   | 31.12.2025<br>en milliers de CHF | 31.12.2024<br>en milliers de CHF | Variation<br>en milliers de CHF | Variation<br>en % |
|----------------------------------------------------------------------|----------|----------------------------------|----------------------------------|---------------------------------|-------------------|
| Liquidités                                                           |          | 4 198 451                        | 4 159 411                        | 39 040                          | 0,9               |
| Créances sur les banques                                             | 11       | 72 934                           | 54 389                           | 18 545                          | 34,1              |
| Créances sur la clientèle                                            | 2        | 1 222 004                        | 1 471 226                        | -249 222                        | -16,9             |
| Créances hypothécaires                                               | 2, 11    | 29 142 682                       | 28 677 521                       | 465 161                         | 1,6               |
| Opérations de négoce                                                 | 3        | 1 027                            | 10 226                           | -9 199                          | -90,0             |
| Valeurs de remplacement positives d'instruments financiers dérivés   | 4        | 48 526                           | 65 438                           | -16 912                         | -25,8             |
| Immobilisations financières                                          | 5        | 2 788 197                        | 2 270 541                        | 517 656                         | 22,8              |
| Comptes de régularisation                                            |          | 38 185                           | 46 555                           | -8 370                          | -18,0             |
| Participations non consolidées                                       | 6, 7, 37 | 262 548                          | 260 052                          | 2 496                           | 1,0               |
| Immobilisations corporelles                                          | 8        | 73 718                           | 80 002                           | -6 284                          | -7,9              |
| Valeurs immatérielles                                                | 9        | 0                                | 0                                | 0                               | n/a               |
| Autres actifs                                                        | 10       | 25 871                           | 28 367                           | -2 496                          | -8,8              |
| <b>Total des actifs</b>                                              |          | <b>37 874 143</b>                | <b>37 123 728</b>                | <b>750 415</b>                  | <b>2,0</b>        |
| Total des créances subordonnées                                      |          | 0                                | 0                                | 0                               | n/a               |
| dont avec obligation de conversion et/ou abandon de créance          |          | 0                                | 0                                | 0                               | n/a               |
| <b>Passifs</b>                                                       |          |                                  |                                  |                                 |                   |
| Engagements envers les banques                                       |          | 1 485 766                        | 1 629 169                        | -143 403                        | -8,8              |
| Engagements résultant des dépôts de la clientèle                     | 12       | 22 593 700                       | 22 165 850                       | 427 850                         | 1,9               |
| Valeurs de remplacement négatives d'instruments financiers dérivés   | 4        | 5 362                            | 5 953                            | -591                            | -9,9              |
| Obligations de caisse                                                |          | 174 105                          | 236 327                          | -62 222                         | -26,3             |
| Emprunts et prêts des centrales d'émission de lettres de gage        | 15       | 10 450 900                       | 9 942 100                        | 508 800                         | 5,1               |
| Comptes de régularisation                                            |          | 209 001                          | 210 615                          | -1 614                          | -0,8              |
| Autres passifs                                                       | 10       | 168 601                          | 235 891                          | -67 290                         | -28,5             |
| Provisions                                                           | 16       | 22 778                           | 20 411                           | 2 367                           | 11,6              |
| Réserves pour risques bancaires généraux                             | 16       | 190 786                          | 155 786                          | 35 000                          | 22,5              |
| Capital social                                                       | 17       | 7 896                            | 7 896                            | 0                               | 0,0               |
| Réserve issue du capital                                             |          | 592 563                          | 592 555                          | 8                               | 0,0               |
| Réserve issue du bénéfice                                            |          | 1 822 035                        | 1 770 792                        | 51 243                          | 2,9               |
| Propres parts du capital                                             | 21       | -4 059                           | 0                                | -4 059                          | n/a               |
| Bénéfice consolidé                                                   |          | 154 709                          | 150 383                          | 4 326                           | 2,9               |
| <b>Total des capitaux propres</b>                                    |          | <b>2 763 930</b>                 | <b>2 677 412</b>                 | <b>86 518</b>                   | <b>3,2</b>        |
| <b>Total des passifs</b>                                             |          | <b>37 874 143</b>                | <b>37 123 728</b>                | <b>750 415</b>                  | <b>2,0</b>        |
| Total des engagements subordonnés                                    |          | 0                                | 0                                | 0                               | n/a               |
| dont avec obligation de conversion et/ou abandon de créance          |          | 0                                | 0                                | 0                               | n/a               |
| <b>Opérations hors bilan</b>                                         |          |                                  |                                  |                                 |                   |
|                                                                      | Annexe   | 31.12.2025<br>en milliers de CHF | 31.12.2024<br>en milliers de CHF | Variation<br>en milliers de CHF | Variation<br>en % |
| Engagements conditionnels                                            | 2, 28    | 139 643                          | 135 044                          | 4 599                           | 3,4               |
| Engagements irrévocables                                             | 2        | 1 100 196                        | 881 866                          | 218 330                         | 24,8              |
| Engagements de libérer et d'effectuer des versements supplémentaires | 2        | 66 697                           | 66 717                           | -20                             | -0,0              |
| Crédits par engagement                                               | 29       | 0                                | 0                                | 0                               | n/a               |

## Compte de résultat consolidé

|                                                                                                                   |               | 2025               | 2024               | Variation          | Variation    |
|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|---------------|--------------------|--------------------|--------------------|--------------|
|                                                                                                                   |               | en milliers de CHF | en milliers de CHF | en milliers de CHF | en %         |
| <b>Résultat des opérations d'intérêts</b>                                                                         | <b>Annexe</b> |                    |                    |                    |              |
| Produit des intérêts et des escomptes                                                                             | 33            | 536 944            | 671 735            | -134 791           | -20,1        |
| Produit des intérêts et des dividendes des opérations de négoce                                                   |               | 0                  | 0                  | 0                  | n/a          |
| Produit des intérêts et des dividendes des immobilisations financières                                            |               | 28 514             | 15 655             | 12 859             | 82,1         |
| Charges d'intérêts                                                                                                |               | -157 087           | -278 520           | 121 433            | -43,6        |
| <b>Résultat brut des opérations d'intérêts</b>                                                                    |               | <b>408 371</b>     | <b>408 870</b>     | <b>-499</b>        | <b>-0,1</b>  |
| Variations des corrections de valeur pour risques de défaillance et pertes liées aux opérations d'intérêts        | 16            | -12 066            | -12 930            | 864                | -6,7         |
| <b>Résultat net des opérations d'intérêts</b>                                                                     |               | <b>396 305</b>     | <b>395 940</b>     | <b>365</b>         | <b>0,1</b>   |
| <b>Résultat des opérations de commissions et des prestations de service</b>                                       |               |                    |                    |                    |              |
| Produit des commissions sur les titres et les opérations de placement                                             |               | 64 006             | 57 045             | 6 961              | 12,2         |
| Produit des commissions sur les opérations de crédit                                                              |               | 3 567              | 2 965              | 602                | 20,3         |
| Produit des commissions sur les autres prestations de service                                                     |               | 48 356             | 48 595             | -239               | -0,5         |
| Charges de commissions                                                                                            |               | -17 371            | -15 654            | -1 717             | 11,0         |
| <b>Résultat des opérations de commissions et des prestations de service</b>                                       |               | <b>98 558</b>      | <b>92 951</b>      | <b>5 607</b>       | <b>6,0</b>   |
| <b>Résultat des opérations de négoce et de l'option de la juste valeur</b>                                        | <b>32</b>     | <b>41 049</b>      | <b>50 452</b>      | <b>-9 403</b>      | <b>-18,6</b> |
| <b>Autres résultats ordinaires</b>                                                                                |               |                    |                    |                    |              |
| Résultat des aliénations d'immobilisations financières                                                            |               | 38                 | 31                 | 7                  | 22,6         |
| Produits des participations                                                                                       |               | 11 554             | 10 577             | 977                | 9,2          |
| dont participations enregistrées selon la méthode de la mise en équivalence                                       |               | 8 495              | 7 743              | 752                | 9,7          |
| dont autres participations non consolidées                                                                        |               | 3 059              | 2 834              | 225                | 7,9          |
| Résultat des immeubles                                                                                            |               | 1 388              | 1 376              | 12                 | 0,9          |
| Autres produits ordinaires                                                                                        |               | 654                | 619                | 35                 | 5,7          |
| Autres charges ordinaires                                                                                         |               | -52                | -270               | 218                | -80,7        |
| <b>Autres résultats ordinaires</b>                                                                                |               | <b>13 582</b>      | <b>12 333</b>      | <b>1 249</b>       | <b>10,1</b>  |
| <b>Produits d'exploitation</b>                                                                                    |               | <b>549 494</b>     | <b>551 676</b>     | <b>-2 182</b>      | <b>-0,4</b>  |
| <b>Charges d'exploitation</b>                                                                                     |               |                    |                    |                    |              |
| Charges de personnel                                                                                              | 34            | -163 196           | -161 551           | -1 645             | 1,0          |
| Autres charges d'exploitation                                                                                     | 35            | -138 148           | -138 452           | 304                | -0,2         |
| <b>Charges d'exploitation</b>                                                                                     |               | <b>-301 344</b>    | <b>-300 003</b>    | <b>-1 341</b>      | <b>0,4</b>   |
| Corrections de valeur sur participations, amortissements sur immobilisations corporelles et valeurs immatérielles |               | -18 651            | -19 845            | 1 194              | -6,0         |
| Variations des provisions et autres corrections de valeur, pertes                                                 |               | -4 007             | 1 546              | -5 553             | -359,2       |
| <b>Résultat opérationnel</b>                                                                                      |               | <b>225 492</b>     | <b>233 374</b>     | <b>-7 882</b>      | <b>-3,4</b>  |
| <b>Bénéfice consolidé</b>                                                                                         |               |                    |                    |                    |              |
| Produits extraordinaires                                                                                          | 36            | 1 013              | 671                | 342                | 51,0         |
| Charges extraordinaires                                                                                           | 36            | -10                | -6                 | -4                 | 66,7         |
| Variations des réserves pour risques bancaires généraux                                                           |               | -35 000            | -46 000            | 11 000             | -23,9        |
| Impôts                                                                                                            | 39            | -36 786            | -37 656            | 870                | -2,3         |
| <b>Bénéfice consolidé</b>                                                                                         |               | <b>154 709</b>     | <b>150 383</b>     | <b>4 326</b>       | <b>2,9</b>   |

## Tableau des flux de trésorerie consolidé

|                                                                                                                       | 2025<br>Source<br>des fonds<br>en milliers<br>de CHF | 2025<br>Emploi<br>des fonds<br>en milliers<br>de CHF | 2025<br>Solde +/-<br>en milliers<br>de CHF | 2024<br>Source<br>des fonds<br>en milliers<br>de CHF | 2024<br>Emploi<br>des fonds<br>en milliers<br>de CHF | 2024<br>Solde +/-<br>en milliers<br>de CHF |
|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|------------------------------------------------------|------------------------------------------------------|--------------------------------------------|------------------------------------------------------|------------------------------------------------------|--------------------------------------------|
| Bénéfice du groupe                                                                                                    | 154 709                                              |                                                      |                                            | 150 383                                              |                                                      |                                            |
| Variation des réserves pour risques bancaires généraux                                                                | 35 000                                               |                                                      |                                            | 46 000                                               |                                                      |                                            |
| Corrections de valeur sur participations, amortissements sur immobilisations corporelles et valeurs immatérielles     | 18 651                                               |                                                      |                                            | 19 845                                               |                                                      |                                            |
| Adaptations de valeur en fonction des participations de la mise en équivalence                                        |                                                      | 2 516                                                |                                            |                                                      | 1 764                                                |                                            |
| Provisions et autres corrections de valeur                                                                            | 4 301                                                | 2 879                                                |                                            | 573                                                  | 4 747                                                |                                            |
| Variations des corrections de valeur pour risques de défaillance et pertes                                            | 43 552                                               | 30 189                                               |                                            | 33 620                                               | 18 964                                               |                                            |
| Comptes de régularisation actifs                                                                                      | 8 370                                                |                                                      |                                            |                                                      | 6 461                                                |                                            |
| Comptes de régularisation passifs                                                                                     |                                                      | 1 614                                                |                                            | 39 084                                               |                                                      |                                            |
| Dividende de l'exercice précédent                                                                                     |                                                      | 91 596                                               |                                            |                                                      | 86 859                                               |                                            |
| <b>Flux de fonds du résultat opérationnel (financement interne)</b>                                                   | <b>264 583</b>                                       | <b>128 794</b>                                       | <b>+ 135 789</b>                           | <b>289 505</b>                                       | <b>118 795</b>                                       | <b>+ 170 710</b>                           |
| Écritures par les réserves                                                                                            | 8                                                    |                                                      |                                            |                                                      |                                                      |                                            |
| Variation des propres titres de participation                                                                         |                                                      | 4 059                                                |                                            |                                                      | 27                                                   |                                            |
| <b>Flux de fonds des transactions relatives aux capitaux propres</b>                                                  | <b>8</b>                                             | <b>4 059</b>                                         | <b>- 4 051</b>                             | <b>0</b>                                             | <b>27</b>                                            | <b>- 27</b>                                |
| Participations non consolidées                                                                                        | 20                                                   |                                                      |                                            |                                                      | 13 321                                               |                                            |
| Immeubles                                                                                                             | 1 038                                                | 626                                                  |                                            | 109                                                  | 1 290                                                |                                            |
| Autres immobilisations corporelles                                                                                    |                                                      | 11 248                                               |                                            | 31                                                   | 10 298                                               |                                            |
| Valeurs immatérielles                                                                                                 |                                                      | 1 531                                                |                                            |                                                      | 1 868                                                |                                            |
| <b>Flux de fonds des mutations relatives aux participations, immobilisations corporelles et valeurs immatérielles</b> | <b>1 058</b>                                         | <b>13 405</b>                                        | <b>- 12 347</b>                            | <b>140</b>                                           | <b>26 777</b>                                        | <b>- 26 637</b>                            |
| Créances sur la clientèle                                                                                             | 241 286                                              |                                                      |                                            |                                                      | 5 817                                                |                                            |
| Créances hypothécaires                                                                                                |                                                      | 472 322                                              |                                            |                                                      | 489 282                                              |                                            |
| Utilisation conforme à leur but de corrections de valeur individuelles                                                |                                                      | 4 865                                                |                                            |                                                      | 2 263                                                |                                            |
| Engagements résultant des dépôts de la clientèle                                                                      | 427 850                                              |                                                      |                                            | 141 593                                              |                                                      |                                            |
| Obligations de caisse                                                                                                 |                                                      | 62 222                                               |                                            | 40 107                                               |                                                      |                                            |
| <b>Flux de fonds d'opérations de la clientèle</b>                                                                     | <b>669 136</b>                                       | <b>539 409</b>                                       | <b>+ 129 727</b>                           | <b>181 700</b>                                       | <b>497 362</b>                                       | <b>- 315 662</b>                           |
| Opérations de négoce                                                                                                  | 9 199                                                |                                                      |                                            | 4 556                                                |                                                      |                                            |
| Immobilisations financières                                                                                           |                                                      | 517 656                                              |                                            |                                                      | 1 181 236                                            |                                            |
| Prêts des centrales d'émission de lettres de gage et emprunts                                                         | 508 800                                              |                                                      |                                            | 671 800                                              |                                                      |                                            |
| <b>Flux de fonds d'opérations du marché des capitaux</b>                                                              | <b>517 999</b>                                       | <b>517 656</b>                                       | <b>+ 343</b>                               | <b>676 356</b>                                       | <b>1 181 236</b>                                     | <b>- 504 880</b>                           |
| Créances sur les banques                                                                                              |                                                      | 18 545                                               |                                            | 6 240                                                |                                                      |                                            |
| Engagements envers des banques                                                                                        |                                                      | 143 403                                              |                                            | 148 581                                              |                                                      |                                            |
| <b>Flux de fonds d'opérations interbancaires</b>                                                                      | <b>0</b>                                             | <b>161 948</b>                                       | <b>- 161 948</b>                           | <b>154 821</b>                                       | <b>0</b>                                             | <b>+ 154 821</b>                           |
| Valeurs de remplacement positives d'instruments financiers dérivés                                                    | 16 912                                               |                                                      |                                            | 42 498                                               |                                                      |                                            |
| Valeurs de remplacement négatives d'instruments financiers dérivés                                                    |                                                      | 591                                                  |                                            |                                                      | 16 510                                               |                                            |
| Autres actifs                                                                                                         | 2 496                                                |                                                      |                                            | 4 226                                                |                                                      |                                            |
| Autres passifs                                                                                                        |                                                      | 67 290                                               |                                            |                                                      | 75 775                                               |                                            |
| <b>Flux de fonds d'autres positions du bilan</b>                                                                      | <b>19 408</b>                                        | <b>67 881</b>                                        | <b>- 48 473</b>                            | <b>46 724</b>                                        | <b>92 285</b>                                        | <b>- 45 561</b>                            |
| <b>Flux de fonds de l'activité bancaire</b>                                                                           | <b>1 206 543</b>                                     | <b>1 286 894</b>                                     | <b>- 80 351</b>                            | <b>1 059 601</b>                                     | <b>1 770 883</b>                                     | <b>- 711 282</b>                           |
| <b>Total des sources de fonds (+) / des emplois de fonds (-)</b>                                                      | <b>1 472 192</b>                                     | <b>1 433 152</b>                                     | <b>+ 39 040</b>                            | <b>1 349 246</b>                                     | <b>1 916 482</b>                                     | <b>- 567 236</b>                           |

|                                           | État<br>31.12.2025<br>en milliers<br>de CHF | État<br>31.12.2024<br>en milliers<br>de CHF | Variation<br>en milliers<br>de CHF | État<br>31.12.2024<br>en milliers<br>de CHF | État<br>31.12.2023<br>en milliers<br>de CHF | Variation<br>en milliers<br>de CHF |
|-------------------------------------------|---------------------------------------------|---------------------------------------------|------------------------------------|---------------------------------------------|---------------------------------------------|------------------------------------|
| <b>Variation de l'état des liquidités</b> |                                             |                                             |                                    |                                             |                                             |                                    |
| Liquidités                                | 4 198 451                                   | 4 159 411                                   | + 39 040                           | 4 159 411                                   | 4 726 647                                   | - 567 236                          |
| <b>Total liquidités</b>                   | <b>4 198 451</b>                            | <b>4 159 411</b>                            | <b>+ 39 040</b>                    | <b>4 159 411</b>                            | <b>4 726 647</b>                            | <b>- 567 236</b>                   |

## État des capitaux propres consolidés

|                                                                                           | Capital social<br>en milliers<br>de CHF | Réserve issue<br>du capital<br>en milliers<br>de CHF | Réserve issue<br>du bénéfice<br>en milliers<br>de CHF | Réserves<br>pour risques<br>bancaires<br>généraux<br>en milliers<br>de CHF | Propres<br>parts du<br>capital<br>en milliers<br>de CHF | Bénéfice<br>consolidé<br>en milliers<br>de CHF | Total<br>en milliers<br>de CHF |
|-------------------------------------------------------------------------------------------|-----------------------------------------|------------------------------------------------------|-------------------------------------------------------|----------------------------------------------------------------------------|---------------------------------------------------------|------------------------------------------------|--------------------------------|
| Capitaux propres au début de la période de référence                                      | 7 896                                   | 592 555                                              | 1 770 792                                             | 155 786                                                                    |                                                         | 150 383                                        | 2 677 412                      |
| Utilisation du bénéfice de l'année précédente                                             |                                         |                                                      | 58 787                                                |                                                                            |                                                         | -58 787                                        | 0                              |
| Acquisition de propres parts du capital                                                   |                                         |                                                      |                                                       |                                                                            | -7 139                                                  |                                                | -7 139                         |
| Aliénation de propres parts du capital                                                    |                                         |                                                      |                                                       |                                                                            | 3 041                                                   |                                                | 3 041                          |
| Bénéfice / perte résultant de l'aliénation<br>de propres parts du capital                 |                                         | -39                                                  |                                                       |                                                                            | 39                                                      |                                                | 0                              |
| Dividendes et autres distributions                                                        |                                         | 47                                                   |                                                       |                                                                            |                                                         | -91 596                                        | -91 549                        |
| Autres dotations / prélèvements affectant les réserves<br>pour risques bancaires généraux |                                         |                                                      |                                                       | 35 000                                                                     |                                                         |                                                | 35 000                         |
| Autres dotations / prélèvements affectant les autres réserves                             |                                         |                                                      | -7 544                                                |                                                                            |                                                         |                                                | -7 544                         |
| Bénéfice consolidé                                                                        |                                         |                                                      |                                                       |                                                                            |                                                         | 154 709                                        | 154 709                        |
| <b>Capitaux propres à la fin de la période de référence</b>                               | <b>7 896</b>                            | <b>592 563</b>                                       | <b>1 822 035</b>                                      | <b>190 786</b>                                                             | <b>-4 059</b>                                           | <b>154 709</b>                                 | <b>2 763 930</b>               |

# Annexe des comptes consolidés

## Raison sociale, forme juridique et siège

Valiant Holding SA est une société de participation du secteur financier, domiciliée à Lucerne. Sa principale participation correspond à la détention de 100 % de la Banque Valiant SA, active à l'échelon suprarégional.

## Principes d'établissement des comptes consolidés

### Principes

Les principes de comptabilité, de présentation des comptes, d'évaluation et de consolidation reposent sur le Code des obligations, les prescriptions comptables suisses pour les banques telles que définies par la loi sur les banques, son ordonnance et les dispositions d'exécution correspondantes de la FINMA, ainsi que sur les dispositions statutaires de Valiant Holding SA et les prescriptions du groupe (ci-après indifféremment désignés par « Valiant »).

Les prescriptions de SIX Exchange Regulation SA relatives à la présentation des comptes doivent aussi être observées, l'action de Valiant Holding SA ainsi que l'obligation de la Banque Valiant SA étant cotées à SIX Swiss Exchange SA.

### Principes de consolidation

Valiant établit un boucllement consolidé. La situation économique y est présentée de manière à communiquer un état de la situation de fortune, financière et bénéficiaire de Valiant correspondant à la réalité, selon le principe de l'image fidèle (true and fair view).

Le périmètre de consolidation correspond à la présentation au tableau 7. Les comptes consolidés regroupent toutes les entreprises contrôlées par Valiant au sens de l'art. 34, al. 3, OB. Les participations dans des entreprises qui ne sont pas significatives pour les rapports financiers ou les risques et les participations qui sont significatives, mais qui ont été reprises sans signification stratégique et cédées ou liquidées dans les douze mois ne sont pas consolidées. Les participations non consolidées, y compris les justifications, figurent dans la présentation au tableau 7.

Les entreprises significatives sur lesquelles une influence importante peut être exercée, sans qu'il y ait contrôle, sont évaluées selon la méthode de la mise en équivalence. Une influence importante est notamment présumée en cas de détention d'une participation de 20 % ou plus au capital donnant droit à des voix.

Les boucllements des sociétés du groupe qui font l'objet du processus de consolidation sont conformes aux principes unifiés du groupe. Les actifs, passifs et opérations hors bilan internes ainsi que les charges et les produits résultant de transactions internes doivent être éliminés ainsi que le résultat interne qu'ils ont généré.

Toutes les entreprises sont comptabilisées selon la méthode de consolidation intégrale. La consolidation du capital a été effectuée selon la méthode de l'acquisition (purchase method). Les parts des actionnaires minoritaires au capital et au bénéfice consolidé sont comptabilisées séparément selon la théorie de l'unité dans les capitaux propres et le compte de résultat.

### Principes généraux

L'ensemble des actifs, des engagements et des opérations hors bilan sont évalués individuellement.

La comptabilité et les comptes sont présentés dans la monnaie nationale (franc suisse).

### Enregistrement et inscription au bilan

Les opérations conclues jusqu'à la date de clôture du bilan sont en principe comptabilisées à la date de conclusion et évaluées selon les principes établis. La comptabilisation des opérations conclues au comptant mais non encore exécutées s'effectue selon le principe de la date de conclusion. Les opérations sur devises sont comptabilisées selon le principe de la date de règlement. Entre la date de conclusion et la date de règlement, ces opérations sont comptabilisées à des valeurs de remplacement inférieures aux valeurs de remplacement positives ou négatives des instruments financiers dérivés. L'inscription au bilan des émissions d'emprunts et prêts des centrales d'émission de lettres de gage s'effectue selon le principe de la date de règlement.

### Conversion des monnaies étrangères

Les positions en monnaies étrangères sont évaluées au cours de change en vigueur à la date de clôture du bilan. Les transactions en monnaies étrangères sont converties au cours du jour de la transaction. Les impacts des adaptations relatives aux monnaies étrangères sont enregistrés dans le compte de résultat (position « Résultat des opérations de négoce et de l'option de la juste valeur »).

Les positions en monnaies étrangères ont été évaluées aux cours de change suivants à la date de clôture du bilan :

|     | 31.12.2025 | Exercice précédent |
|-----|------------|--------------------|
| USD | 0.7922     | 0.9063             |
| EUR | 0.9305     | 0.9384             |
| GBP | 1.0656     | 1.1350             |

Toutes les entreprises du groupe Valiant présentent leur comptabilité en francs suisses.

### Liquidités

Les liquidités sont enregistrées à la valeur nominale.

### Créances sur les banques et engagements envers les banques

Ces positions sont enregistrées à la valeur nominale diminuée des corrections de valeur nécessaires pour risques de défaillance.

Les avoirs en métaux précieux enregistrés dans des comptes métaux doivent être évalués à la juste valeur, dans la mesure où le bien concerné est traité sur un marché liquide et efficient au niveau du prix.

### Créances et engagements résultant d'opérations de financement de titres

Les échanges de liquidités sont enregistrés dans le bilan à la valeur nominale. Le transfert de titres n'implique pas une écriture au bilan lorsque la partie cédante conserve économiquement le pouvoir de disposition sur les droits liés aux titres transférés. L'aliénation subséquente des titres reçus implique un enregistrement au bilan, avec saisie d'un engagement non monétaire évalué à la juste valeur.

**Créances sur la clientèle et créances hypothécaires**

Ces positions sont enregistrées à la valeur nominale diminuée des corrections de valeur nécessaires pour risques de défaillance.

**Corrections de valeur pour risques de défaillance**

Des corrections de valeur pour risques de défaillance sont effectuées selon le principe de prudence pour tous les risques de perte perceptibles. Une dépréciation survient lorsque le montant dont on peut escompter la récupération (y compris en tenant compte des sûretés) est inférieur à la valeur comptable de la créance. Les corrections de valeur pour risques de défaillance sont déduites directement des positions actives correspondantes. En cas de modifications concernant l'épuisement des limites de crédit avec correction de valeur ou provision correspondante, les reports entre corrections de valeur et provisions pour les risques de défaillance n'affectent pas le compte de résultat.

Des correctifs de valeur individuels sont constitués pour les créances compromises. Les créances compromises résultent des situations où il est invraisemblable que le débiteur soit en mesure de faire face à ses engagements futurs. Les créances compromises doivent être évaluées à la valeur de liquidation, tout comme les éventuelles sûretés, et une correction de valeur doit être effectuée en tenant compte de la solvabilité du débiteur. L'évaluation se fait sur une base individuelle, et la diminution de valeur est couverte par des correctifs de valeur individuels.

Pour les créances non compromises, des corrections de valeur pour risques inhérents de défaillance sont constituées sur les positions «Créances sur la clientèle» et «Créances hypothécaires». Pour les postes du bilan «Créances sur les banques» et «Immobilisations financières» (titres de créance détenus jusqu'à l'échéance), aucune correction de valeur pour risques inhérents de défaillance n'est constituée en raison des exigences de solvabilité élevées et du faible niveau des actifs.

Le calcul des corrections de valeur pour risques inhérents de défaillance se base sur un système de notation de la clientèle à 13 niveaux. Les clientes et clients classés au niveau de notation 13 sont considérés comme des créances compromises. Pour les engagements à haut risque (notation de la clientèle entre 9 et 12), des correctifs de valeur individuels pour risques inhérents de défaillance sont constitués sur les parts en blanc. Tous les engagements sont en outre affectés à différents sous-portefeuilles en fonction du type de couverture. Pour ces derniers, les corrections de valeur pour risques inhérents de défaillance sont déterminées par une approche du taux de perte. Tant le calcul des taux de corrections de valeur sur les parts en blanc des créances à haut risque que la détermination des taux de perte sur les sous-portefeuilles se basent sur l'avis d'expert-e-s.

La réserve des correctifs de valeur individuels pour risques de défaillance inhérents aux engagements à haut risque est entièrement constituée. Les corrections de valeur déterminées par l'approche du taux de perte pour tous les engagements sont accumulées de manière dynamique sur cinq ans, jusqu'à fin 2025. Les corrections de valeur devant encore être constituées sont déterminées chaque trimestre, et leur constitution est répartie linéairement sur la durée résiduelle de la phase de constitution de cinq ans. La comptabilisation sur la durée de la phase de constitution de cinq ans s'effectue par prélèvement dans les réserves issues du bénéfice et n'affecte pas le résultat.

Les corrections de valeur pour risques inhérents de défaillance peuvent être utilisées dans la mesure où le compte de résultat «Variations des corrections de valeur pour risques de défaillance et pertes liées aux opérations d'intérêts» dépasse 5 % du résultat brut des opérations d'intérêts. Toute couverture insuffisante en résultant doit être éliminée par une nouvelle constitution dans un délai maximal de cinq ans.

Lorsqu'une créance est considérée comme totalement ou partiellement irrécouvrable ou qu'un abandon de créance est accordé, la sortie de la créance se fait à la charge de la correction de valeur correspondante.

Pour des explications complémentaires en rapport avec les corrections de valeur pour risques de défaillance, se référer au paragraphe « Commentaire des méthodes appliquées pour l'identification des risques de défaillance et pour la détermination du besoin de corrections de valeur ».

### **Engagements résultant des dépôts de la clientèle**

Les engagements résultant des dépôts de la clientèle sont inscrits au bilan à la valeur nominale.

Les engagements en métaux précieux enregistrés dans des comptes métaux doivent être évalués à la juste valeur, dans la mesure où le bien concerné est traité sur un marché liquide et efficient au niveau du prix.

### **Opérations de négoce et engagements résultant d'opérations de négoce**

Les opérations de négoce correspondent aux positions qui sont gérées activement, dans le but de mettre à profit les fluctuations de prix des marchés. Lors de la conclusion d'une transaction, l'attribution aux opérations de négoce est effectuée et documentée en conséquence.

Les positions des opérations de négoce sont en principe évaluées à la juste valeur. La juste valeur découle soit du prix donné par un marché liquide et efficient au niveau de la formation des prix, soit du prix établi par un modèle d'évaluation.

S'il n'est exceptionnellement pas possible de déterminer la juste valeur, l'évaluation et l'inscription au bilan ont lieu selon le principe de la valeur la plus basse.

Les plus-values ou pertes de cours résultant de la cession ou de l'évaluation sont comptabilisées dans la position « Résultat des opérations de négoce et de l'option de la juste valeur ». Valiant enregistre les produits des intérêts et des dividendes des portefeuilles titres destinés au négoce à la position « Produit des intérêts et des dividendes des opérations de négoce ». Il est renoncé à compenser le refinancement des positions contractées dans les opérations de négoce avec les opérations d'intérêts. Le résultat du négoce primaire résultant des opérations d'émission de titres est comptabilisé dans la position « Résultat des opérations de négoce et de l'option de la juste valeur ».

### **Valeurs de remplacement positives et négatives d'instruments financiers dérivés (dérivés)**

**Opérations de négoce** L'évaluation de tous les instruments financiers dérivés du groupe se fait à la juste valeur.

Valiant peut compenser les valeurs de remplacement positives et négatives envers la même contrepartie dans le cadre de conventions de compensation multilatérale (netting) exécutables juridiquement.

Dans les transactions sur instruments financiers dérivés contractées à des fins de négoce, le résultat réalisé ou non est comptabilisé à la position « Résultat des opérations de négoce et de l'option de la juste valeur ».

**Opérations de couverture** L'évaluation de tous les instruments financiers dérivés du groupe se fait à la juste valeur.

Le résultat d'évaluation des instruments de couverture est saisi dans le compte de compensation dans la mesure où aucune adaptation de valeur de l'opération de base n'est comptabilisée. Lorsqu'une adaptation de valeur est saisie au niveau de l'instrument de base, en présence d'une opération de couverture, la modification de la valeur de l'instrument de couverture doit être enregistrée dans la même position du compte de résultat. En cas de macro hedges dans les opérations d'intérêts, le solde peut être saisi, suivant l'instrument employé, soit dans la position « Produits des intérêts et des escomptes », soit dans la position « Charges d'intérêts ».

Le résultat tiré des instruments dérivés aux fins de gestion structurelle du bilan en matière de risques de variation des taux d'intérêt est déterminé selon l'accrual method. La composante du taux est délimitée ici sur toute la durée jusqu'à l'échéance finale. Les intérêts cumulés sous la position de couverture sont mentionnés dans le « Compte de compensation » à la position « Autres actifs » ou « Autres passifs ».

Lorsque des opérations de couverture de taux comptabilisées selon l'accrual method sont aliénées avant l'échéance, les bénéfices et les pertes réalisés correspondant à la composante du taux ne sont pas immédiatement portés en compte mais sont délimités sur la durée d'échéance résiduelle de l'opération.

Valiant considère les opérations de couverture dont la relation de couverture n'est totalement ou partiellement plus efficace comme des opérations de négoce à hauteur de la partie non efficace.

### **Immobilisations financières**

L'évaluation et l'enregistrement au bilan des titres de créance destinés à être conservés jusqu'à l'échéance sont effectués à la valeur d'acquisition compte tenu de la délimitation de l'agio ou du disagio (composantes du taux) sur la durée (accrual method). Les modifications de valeur en lien avec le risque de défaillance sont enregistrées immédiatement dans « Variations des corrections de valeur pour risques de défaillance et pertes liées aux opérations d'intérêts ». Lorsque des titres de créance sont aliénés avant l'échéance ou remboursés par anticipation, les bénéfices et les pertes réalisés correspondant à la composante du taux ne sont pas immédiatement portés en compte mais sont délimités sur la durée d'échéance résiduelle de l'opération.

L'évaluation des titres de créance qui ne sont pas destinés à être conservés jusqu'à l'échéance (disponibles à la revente) est effectuée selon le principe de la valeur la plus basse.

Les titres de participation, parts de placements collectifs de capitaux, stocks de métaux précieux détenus sous forme physique et pour propre compte, ainsi que les immeubles repris dans le cadre des opérations de crédit et destinés à la revente, sont évalués selon la valeur la plus basse. En ce qui concerne les immeubles repris dans le cadre des opérations de crédit et destinés à la revente, la valeur la plus basse correspond au montant le moins élevé résultant de la comparaison du coût d'achat et de la valeur de liquidation.

Les produits structurés sont évalués selon le principe de la valeur la plus basse. L'instrument de base et le produit dérivé sont comptabilisés ensemble sous la position « Immobilisations financières ».

Les stocks de métaux précieux détenus sous forme physique et pour propre compte destinés à la couverture d'engagements relatifs aux comptes de métaux précieux sont évalués et inscrits au bilan à leur juste valeur, dans la mesure où le bien concerné est traité sur un marché liquide et efficient au niveau du prix.

Dans le cas d'immobilisations financières évaluées selon le principe de la valeur la plus basse, une réévaluation au plus à concurrence des coûts d'acquisition doit être enregistrée dès lors que la juste valeur, qui était tombée en dessous de la valeur d'acquisition, augmente par la suite. Le solde des adaptations de valeur est comptabilisé sous les positions « Autres charges ordinaires » ou « Autres produits ordinaires ».

Lorsque des immobilisations financières évaluées selon le principe de la valeur la plus basse sont aliénées, le résultat réalisé est intégralement comptabilisé sous la position « Résultat des aliénations d'immobilisations financières ».

### Participations non consolidées

Les participations non consolidées figurent dans la présentation au tableau 7.

Les participations résultent de la détention par les entreprises du groupe de parts de sociétés revêtant un caractère d'infrastructure et de titres de participation, dans le dessein d'un placement permanent, indépendamment de la part donnant droit à des voix. Les participations sont évaluées individuellement. La valeur d'acquisition, déduction faite des corrections de valeur économiquement nécessaires, représente la valeur légale maximale.

Les entreprises significatives sur lesquelles une influence importante peut être exercée, sans qu'il y ait contrôle, sont évaluées selon la méthode de la mise en équivalence. Une influence importante est notamment présumée en cas de détention d'une participation de 20 % ou plus au capital donnant droit à des voix.

La préservation de la valeur est revue lors de l'établissement de chaque bilan. Il convient de procéder éventuellement à l'enregistrement de pertes pour dépréciation supplémentaires (impairment) à la charge du résultat (position « Corrections de valeur sur participations, amortissements sur immobilisations corporelles et valeurs immatérielles »). La reprise consécutive à la résorption partielle ou entière d'une perte pour dépréciation est saisie dans la position « Produits extraordinaires ».

### Immobilisations corporelles

Les investissements dans de nouvelles immobilisations corporelles qui peuvent être utilisés durant plus d'une période comptable sont portés à l'actif s'ils ont une valeur de marché ou d'usage.

Des investissements dans des immobilisations corporelles existantes sont portés à l'actif dans la mesure où la valeur d'usage ou de marché est durablement augmentée ou s'ils entraînent une augmentation significative de la durée de vie.

Les immobilisations corporelles sont évaluées individuellement et enregistrées à leur coût d'acquisition ou de revient. Lors de l'évaluation postérieure, les immobilisations corporelles sont portées au bilan à leurs coûts d'acquisition, déduction faite des amortissements cumulés.

L'amortissement est effectué selon un plan linéaire, au maximum sur la durée d'utilisation estimée. Les durées d'utilisation estimées pour les différentes catégories d'immobilisations corporelles sont les suivantes :

| Catégorie                                                                    | Durée d'amortissement         |
|------------------------------------------------------------------------------|-------------------------------|
| Immeubles à l'usage de la banque et autres immeubles                         | max. 50 ans                   |
| Aménagement intérieur et installations techniques dans des immeubles propres | max. 15 ans                   |
| Travaux dans immeubles loués                                                 | Durée de location max. 15 ans |
| Équipement d'exploitation                                                    | max. 10 ans                   |
| Mobilier                                                                     | max. 4 ans                    |
| Informatique et matériel                                                     | max. 4 ans                    |
| Logiciels et systèmes périphériques                                          | max. 5 ans                    |

La préservation de la valeur des immobilisations corporelles est revue lors de l'établissement de chaque bilan. Il convient de procéder éventuellement à l'enregistrement de pertes pour dépréciation supplémentaires (impairment) à la charge du résultat (position « Corrections de valeur sur participations, amortissements sur immobilisations corporelles et valeurs immatérielles »). La reprise consécutive à la résorption partielle ou entière d'une perte pour dépréciation est saisie dans la position « Produits extraordinaires ».

Les bénéfices réalisés sur l'aliénation d'immobilisations corporelles sont comptabilisés sous la position « Produits extraordinaires » et les pertes subies sous la position « Charges extraordinaires ».

### Valeurs immatérielles

Les valeurs immatérielles acquises sont portées à l'actif du bilan lorsqu'elles vont procurer des avantages économiques au groupe pendant plusieurs années. Les valeurs immatérielles créées par la banque ne sont pas portées à l'actif.

Les valeurs immatérielles sont évaluées individuellement. La valeur immatérielle qui satisfait aux critères d'activation ne doit pas être enregistrée à une valeur supérieure au coût d'acquisition. Lors de l'évaluation postérieure, les valeurs immatérielles sont portées au bilan à leurs coûts d'acquisition, déduction faite des amortissements cumulés.

En cas d'acquisition d'activités et d'entreprises, les actifs et passifs repris sont évalués à leur valeur actuelle. Lorsque ce processus d'évaluation fait ressortir le fait que les coûts de l'acquisition sont supérieurs aux actifs nets, la différence est réputée être un « goodwill » et portée à l'actif sous les « valeurs immatérielles ». En ce qui concerne les sorties de fonds qui sont attendues consécutivement à un changement de contrôle, les engagements sont enregistrés sous « Autres passifs ». Ils doivent ensuite être dissous conformément à leur but. Un « badwill » résiduel, correspondant effectivement à une acquisition favorable (authentique « lucky buy »), doit être enregistré immédiatement dans la position « Produits extraordinaires ».

Lorsque des valeurs immatérielles sont portées au bilan, leur durée d'utilisation doit être estimée avec prudence. L'amortissement est effectué selon un plan linéaire, au maximum sur la durée d'utilisation estimée. Les durées d'utilisation estimées pour les différentes catégories de valeurs immatérielles sont les suivantes :

| Catégorie | Durée d'amortissement |
|-----------|-----------------------|
| Goodwill  | max. 5 ans            |
| Autres    | max. 5 ans            |

La préservation de la valeur des valeurs immatérielles est revue lors de l'établissement de chaque bilan. Il convient de procéder éventuellement à l'enregistrement de pertes pour dépréciation supplémentaires (impairment) à la charge du résultat (position « Corrections de valeur sur participations, amortissements sur immobilisations corporelles et valeurs immatérielles »).

### Obligations de caisse

Les obligations de caisse sont inscrites au bilan à la valeur nominale.

### Emprunts et prêts des centrales d'émission de lettres de gage

Les emprunts et les prêts des centrales d'émission de lettres de gage sont enregistrés à la valeur nominale. Les commissions d'acomptes en rapport avec des emprunts auprès de centrales d'émission de lettres de gage ainsi que les agios ou disagios provenant d'emprunts sont considérés comme des composantes de taux et délimités sur la durée de l'emprunt auprès des centrales d'émission de lettres de gage en question (accrual method).

### Propres titres de créance

Les emprunts obligataires et obligations de caisse propres figurent dans les positions correspondantes inscrites au passif. Les produits des intérêts sur les emprunts obligataires et obligations de caisse propres sont indiqués dans les charges d'intérêts sans impact sur le compte de résultat.

**Opérations de leasing**

Les objets utilisés par Valiant dans le cadre d'un leasing d'exploitation ne sont pas inscrits à l'actif. Les charges de leasing sont enregistrées au débit de la position « Autres charges d'exploitation ».

**Provisions**

Une provision est un engagement probable, fondé sur un événement passé, dont le montant et/ou l'échéance sont incertains mais estimables de manière fiable.

Le montant de la provision est déterminé par l'analyse des événements passés ainsi que de ceux survenus après la date de clôture du bilan s'ils contribuent à en préciser les circonstances. Le montant doit être estimé en fonction du risque économique calculé de manière aussi objective que possible. Lorsque le facteur « temps » exerce une influence importante, le montant de la provision doit être escompté. Le montant de la provision doit correspondre à la valeur attendue des sorties futures de fonds. Il doit prendre en compte la probabilité et la fiabilité liées à ces sorties de fonds. Les provisions libérées sont dissoutes par le compte de résultat.

Les provisions pour risques de défaillance sont constituées selon la même méthode que les corrections de valeur pour risques de défaillance.

**Engagements de prévoyance**

Les incidences économiques des institutions de prévoyance sur le groupe sont soit l'avantage économique, soit des engagements économiques. La détermination des effets économiques se fait en principe sur la base de la situation financière de l'institution de prévoyance à laquelle les entreprises du groupe sont affiliées.

En cas de découvert, il y a un engagement économique lorsque les conditions de la constitution d'une provision sont remplies.

En cas d'excédent de couverture, il y a un avantage économique s'il est licite et qu'il est envisagé d'utiliser cet excédent pour réduire les cotisations de l'employeur ou de les utiliser en dehors des prestations réglementaires pour un autre usage économique de l'employeur. Un futur avantage économique (y compris réserves de cotisations de l'employeur) est porté à l'actif.

Les cotisations de l'employeur dues aux institutions de prévoyance rattachées sont comptabilisées au fur et à mesure dans le compte de résultat (position « Charges de personnel »).

**Impôts**

**Impôts courants** Les impôts courants affectant le revenu et le capital déterminant de la période correspondante sont calculés conformément aux prescriptions fiscales pertinentes. Les engagements résultant des impôts courants affectant le revenu et le capital sont enregistrés dans la position « Comptes de régularisation passifs ».

**Impôts latents** Les valeurs comptables qui s'écartent des valeurs fiscalement déterminantes (différences d'évaluation) sont systématiquement déterminées. L'impact latent affectant les impôts est ensuite pris en compte et comptabilisé sous la position « Provisions ». La délimitation annuelle des impôts latents sur le revenu se fonde sur une approche orientée vers le bilan et prend en compte en principe toutes les incidences ultérieures en matière d'impôts sur le revenu. L'impact latent affectant les impôts sur le revenu, c'est-à-dire la variation par rapport à l'année précédente, est enregistré dans la position « Impôts ».

Les impôts actifs latents sur le revenu provenant des différences temporaires ainsi que des reports de perte fiscale peuvent être inscrits au bilan dans la position « Autres actifs ». Les éventuelles prétentions fiscales non passées à l'actif sont publiées dans l'annexe sous les créances conditionnelles.

**Réserves pour risques bancaires généraux**

Les réserves pour risques bancaires généraux sont attribuées à un compte spécial et comptabilisées comme capitaux propres. Elles peuvent comporter des composantes affectées à des fins spécifiques. Les réserves pour risques bancaires généraux sont en principe imposées. Des provisions pour impôts latents sont constituées dans les réserves liées, non imposées pour risques bancaires généraux.

**Transactions avec les participants**

Les transactions avec les participants en leur qualité de participants sont enregistrées à la juste valeur.

**Propres parts du capital**

Les positions dans les propres parts du capital de Valiant sont enregistrées et publiées en diminution des capitaux propres.

L'achat de propres parts du capital de Valiant est enregistré à la valeur d'acquisition au moment de cette transaction. Cette valeur correspond, en principe, à la juste valeur des biens remis à titre de règlement à la contrepartie.

L'inscription au bilan des propres parts du capital de Valiant se fait à la valeur d'acquisition moyenne. Il est renoncé à tout ajustement de valorisation.

Dans le cas d'une aliénation de propres parts du capital de Valiant, la réalisation d'une éventuelle différence entre les fonds reçus et la valeur comptable est portée au crédit ou au débit de la position « Réserve issue du capital ». Le dividende sur les propres parts du capital de Valiant est aussi comptabilisé à la position « Réserve issue du capital ».

**Frais des transactions relatives aux capitaux propres**

Les frais des transactions relatives aux capitaux propres sont en principe imputés dans la position « Réserve issue du capital » dès lors qu'il s'agit d'une création de capital (augmentation du capital, vente de propres parts du capital) ou d'un remboursement (réduction du capital, achat de propres parts du capital). Cette écriture est effectuée après déduction des impôts sur le revenu y relatifs.

**Opérations hors bilan**

Les opérations hors bilan sont enregistrées à la valeur nominale. Des provisions sont constituées au passif du bilan pour les risques de perte identifiables.

**Opérations fiduciaires** Les opérations fiduciaires recouvrent les placements, les crédits (y compris crédits hypothécaires aux particuliers), les participations et les transactions effectuées dans le cadre du prêt et de l'emprunt de titres que la banque effectue ou octroie en son nom, mais sur la base d'un ordre écrit exclusivement pour le compte et aux risques de la cliente ou du client. La donneuse ou le donneur d'ordre supporte le risque de change, de transfert, de cours et de ducroire, la totalité du produit de la transaction lui revient. Valiant perçoit seulement une commission. Les limites de crédit qui peuvent être résiliées en tout temps par Valiant sont enregistrées comme engagements irrévocables. Ceux-ci sont levés lorsque l'acte de transfert à l'investisseuse ou l'investisseur est établi.

**Changement des principes d'établissement des comptes consolidés**

Il n'y a pas eu de modifications significatives dans les principes d'établissement des comptes consolidés ni d'éventuelles corrections d'erreurs ayant des conséquences sur les comptes consolidés.

# Commentaires relatifs à la gestion des risques

## Politique de risque/gouvernance des risques

### Conseil d'administration

Le conseil d'administration assume la responsabilité globale de la gestion des risques. Il définit la politique de risque et régit ainsi la stratégie, l'identification, la mesure et la surveillance des risques, ainsi que les responsabilités de la direction, du contrôle des risques, de la compliance et de l'organe de révision interne. Il valide par ailleurs les limites stratégiques en matière de tolérance au risque maximale, ainsi que les limites définies en fonction de la tolérance au risque pour des risques individuels au sein des différentes catégories de risque. La limite de capacité de risque prévoit que les exigences réglementaires en matière de fonds propres soient respectées même si les scénarios de stress prévus par le conseil d'administration se produisent. Dans les scénarios de stress, la simulation de détériorations macroéconomiques majeures suscite en particulier les risques de défaillance, les risques de variation des taux d'intérêt ainsi que les risques de refinancement et de liquidité.

Outre les spécifications quantitatives sur la propension au risque et la tolérance au risque, le conseil d'administration a fixé les directives qualitatives suivantes pour la politique de risque :

- Valiant prend consciemment des risques qui génèrent une valeur ajoutée ajustée du risque et contribuent à la réalisation des objectifs commerciaux.
- Valiant vise, pour l'ensemble des activités, un rapport équilibré entre risque et rendement.
- Les risques pris en connaissance de cause doivent être mesurés, limités, surveillés et faire l'objet d'un compte rendu. Les risques nets doivent rester dans le cadre de la tolérance au risque définie.
- Le principe de la répartition des risques s'applique. Quand cela n'est pas possible, les risques identifiables indissociables des activités doivent être réduits.
- Valiant encourage une culture du risque axée sur un comportement responsable. Il appartient à chaque collaboratrice et collaborateur, en particulier aux supérieur·e·s de tous les niveaux, de connaître (et d'identifier) les risques existants dans leur secteur d'activité et de promouvoir la compréhension des risques.
- Valiant prend les mesures d'atténuation des risques appropriées afin d'agir dans le respect de la tolérance au risque du conseil d'administration et des exigences réglementaires. Les mesures d'atténuation des risques peuvent par exemple englober les éléments suivants : directives globales, exigences en matière de couverture et de qualité, garanties, limites, optimisation des processus, double contrôle, contrôles clés, instances de contrôle indépendantes, Business Continuity Management, assurances et formations.
- Le code de conduite de Valiant énonce les principes selon lesquels nous incarnons nos valeurs dans notre travail quotidien.

Le contrôle des risques rend compte à intervalles périodiques du respect des spécifications de la politique de risque au conseil d'administration. Le rapport du contrôle des risques comprend à la fois un examen du respect de toutes les limites quantitatives et une évaluation qualitative des risques globaux et individuels, à titre prospectif, en fonction de l'environnement macroéconomique au moment du reporting.

L'adéquation de la politique de risque est vérifiée périodiquement par le conseil d'administration, et des ajustements sont effectués, le cas échéant. De plus, elle fixe le cadre pour tous les aspects des directives relatifs au risque.

### **Comité d'audit et de risque**

Le comité d'audit et de risque prépare les bases de décision relatives à la politique de risque pour le conseil d'administration. Il évalue au moins une fois par trimestre la situation en termes de risque ainsi que le respect des spécifications de la politique de risque et informe le conseil d'administration au sujet de l'évolution de la situation en termes de risque, des éventuels changements des conditions cadres ainsi que des mesures prises. En outre, le comité d'audit et de risque évalue les rapports de la révision externe et interne ainsi que le système de contrôle interne.

### **Comité de direction**

Le comité de direction est compétent pour la mise en œuvre de la politique de risque. Cela comprend essentiellement la création d'une structure organisationnelle appropriée, de directives globales, l'élaboration de processus appropriés pour identifier, mesurer, évaluer, piloter et surveiller les risques pris, ainsi que l'établissement, le maintien et l'examen de la pertinence du contrôle interne.

### **Contrôle des risques**

Le contrôle des risques occupe une fonction de risque indépendante des processus commerciaux sous la direction de la/du Chief Risk Officer (CRO). Il analyse la mise en œuvre et le respect des exigences de la politique de risque, évalue tous les risques (capacité de risque ainsi que risques individuels) et est responsable des rapports trimestriels au comité de direction et au comité d'audit et de risque, ainsi que des rapports semestriels au conseil d'administration. Le contrôle des risques est également responsable de la conception et du développement du SCI et de son adaptation en cas de changements significatifs des processus et/ou de nouveaux produits. Cela englobe l'évaluation continue de l'efficacité des techniques d'identification et de réduction des risques, ainsi que l'évaluation et l'approbation des modèles pertinents pour le risque. La/le CRO est directement subordonné·e à la/au CEO et dispose d'un droit de renseignement, d'accès et de consultation illimité. La/le CRO peut à tout moment soumettre des sujets spécifiques pour traitement au comité d'audit et de risque ou au conseil d'administration.

### **Compliance**

Compliance est une fonction et un département indépendants des processus commerciaux, placés sous la direction de la/du responsable Legal et Compliance, elle-même/lui-même directement subordonné·e à la/au CEO. Compliance veille à prendre des dispositions organisationnelles pour garantir systématiquement le respect des normes internes et externes ainsi que des prescriptions légales. Dans le cadre de l'exercice de sa fonction, Compliance dispose d'un droit de renseignement, d'accès et de consultation illimité. Par ailleurs, Compliance conseille et assiste la direction de la banque pour les cas inhabituels ou complexes et analyse d'éventuelles violations des réglementations déterminantes. La/le responsable Legal et Compliance présente périodiquement un rapport sur les thèmes juridiques actuels, les risques de compliance et les résultats de l'activité de compliance au comité d'audit et de risque ainsi qu'au conseil d'administration. Elle/il peut à tout moment soumettre des sujets spécifiques pour traitement au comité d'audit et de risque ou au conseil d'administration.

**Révision interne**

La révision interne est subordonnée au conseil d'administration, qui approuve chaque année la planification annuelle axée sur le risque et prend connaissance du rapport d'activités. Le comité d'audit et de risque est responsable de la conduite de la révision interne. La révision interne vérifie et évalue régulièrement le système de contrôle interne. Cela comprend l'évaluation des risques ainsi que la pertinence et l'efficacité des contrôles (« design effectiveness » et « operational effectiveness »). Les rapports de révision de la révision interne sont traités au sein du comité d'audit et de risque.

## Gestion des risques

La gestion des risques fait partie des tâches essentielles permanentes de Valiant et vise le pilotage global et systématique de l'ensemble des risques dans le cadre de la tolérance au risque définie par le conseil d'administration. Elle englobe l'identification, la mesure, l'évaluation, le pilotage et le compte rendu au sujet des risques individuels ainsi que cumulés.

**Risques de défaillance**

Valiant est principalement exposée aux risques de défaillance en raison des prêts à la clientèle. Ceux-ci comprennent le risque d'une perte si la débitrice/le débiteur n'honore que partiellement ou pas du tout ses engagements et/ou lorsque des couvertures telles que des valeurs réelles ou des titres perdent de la valeur. Ils existent à la fois pour les prêts à la clientèle, les engagements conditionnels, les engagements irrévocables et les autres opérations liées à une contrepartie (par exemple opérations interbancaires, immobilisations financières, dérivés).

**Prêts à la clientèle** Valiant accorde exclusivement des prêts aux clientes et clients qui disposent de la capacité de rembourser les crédits. Les clientes et clients doivent être à la fois solvables et dignes de confiance. L'intégrité de la cliente/du client, la connaissance de l'objet du crédit, la plausibilité et la proportionnalité de chacune des opérations de crédit constituent donc des aspects essentiels.

L'activité principale de Valiant englobe les financements immobiliers pour la clientèle privée, les indépendant·e·s et les PME. En outre, des crédits sont également proposés pour la mise à disposition de moyens d'exploitation et d'autres prestations de base pour les entreprises. Les prêts non couverts sont exclusivement attribués à des entreprises solvables et à des collectivités de droit public. Les crédits en blanc aux particuliers sont uniquement accordés dans des cas exceptionnels.

Valiant réalise des opérations de crédit en premier lieu dans les cantons où elle possède des succursales. Dans une mesure limitée, des prêts sont également octroyés dans d'autres cantons. Ils peuvent à la fois être transmis ou accordés directement par les succursales et par des partenaires de coopération.

Les risques de défaillance sont simulés, dans le cadre de la planification des fonds propres, pour plusieurs scénarios qui doivent être approuvés par le conseil d'administration et ne doivent pas dépasser les limites de la capacité de risque du conseil d'administration.

**Mesures d'atténuation des risques** Dans son cœur de métier, Valiant dispose d'une structure organisationnelle et fonctionnelle appropriée, ainsi que d'un corpus global de directives lui permettant de surveiller les risques de défaillance tant au niveau d'affaires individuelles que du portefeuille. La responsabilité de la gestion des opérations de crédit au niveau des opérations individuelles incombe au Credit Office qui, indépendamment des organisations de distribution, est compétent pour l'analyse de crédit, la surveillance des crédits, le traitement des crédits et les restructurations des crédits. Le département Restructurations crédits est un centre de compétences spécialisé dans les restructurations et les réalisations, et dans la gestion des crédits en souffrance ou douteux. La surveillance des risques de défaillance au niveau du portefeuille s'effectue par le département gestion des crédits, placé sous le contrôle du CRO.

Les risques de défaillance sont limités grâce à la répartition des risques, aux critères de qualité et aux taux d'avance maximaux des sûretés (marges de couverture). L'amortissement des crédits couverts par gage immobilier doit être fonction du type d'objet, du montant de nantissement et du but d'utilisation. Pour l'octroi de crédits, dans le cadre duquel la solvabilité et la capacité de crédit sont évaluées selon des critères uniformes, des compétences axées sur le risque sont définies. Le conseil d'administration a délégué la compétence suprême d'octroi de crédit à la commission de crédit. Celle-ci est composée de représentantes et représentants du comité de direction, de l'organisation de distribution ainsi que d'autres spécialistes du Credit Office. Les compétences pour les crédits à faible risque sont déléguées aux décideuses et décideurs individuels dans les organisations de distribution ainsi qu'au Credit Office.

Les prêts constituant une Exception to Policy font l'objet d'un accompagnement et d'une surveillance spécifiques dans le cadre des procédures ordinaires, y compris pour l'activité de compte rendu. Sont considérés comme des ETP les crédits couverts par gage hypothécaire, dont au moins un des critères (avance, capacité financière, amortissement minimum) n'est pas conforme aux prescriptions internes de la banque.

La proximité et la connaissance de la clientèle favorisent la surveillance de l'engagement de crédit. Une procédure de contrôle axée sur le risque est appliquée suivant le type et le montant du crédit, ou la nature de sa couverture. Celle-ci réévalue la solvabilité du débiteur et analyse la stabilité de la valeur des sûretés éventuelles. En outre, les événements liés à la clientèle et aux garanties qui ont une incidence sur la solvabilité sont activement surveillés. Si nécessaire, de nouvelles évaluations de l'engagement de crédit sont réalisées.

Les risques de crédit au niveau du portefeuille sont également surveillés à l'aide d'indicateurs d'alerte précoce ainsi que de revues de valorisation et de tests de résistance. L'analyse de la structure du portefeuille englobe la répartition du portefeuille selon un grand nombre de caractéristiques structurelles (notamment le type de crédit, la notation de la contrepartie, le secteur, la garantie, les caractéristiques géographiques, les corrections de valeur, les prêts Exception to Policy).

**Risques de contrepartie** Les risques de contrepartie sont surtout pris dans le cadre du maintien de la liquidité (essentiellement des liquidités et actifs liquides de haute qualité au sens des dispositions en matière de liquidités). Les critères de qualité pour la fixation des limites sont définis majoritairement sur la base des notations attribuées par des agences de notation reconnues. Les montants des limites sont vérifiés périodiquement et au besoin adaptés à l'évolution des conditions. L'octroi de limites est approuvé par l'Asset Liability Committee (ALCO). Le respect des limites est constamment surveillé et fait l'objet d'un compte rendu.

Les dérivés de gré à gré sont uniquement conclus avec des contreparties sélectionnées. Un contrat-cadre standardisé est conclu avec celles-ci (avec une annexe de garantie), qui comporte un accord de dénouement et de compensation en cas d'insolvabilité/de faillite de la contrepartie («close-out netting»). Les annexes de garantie comprennent en principe l'obligation mutuelle d'échanger des sûretés à des fins de couverture des marges de garantie.

Les sûretés sous forme de garanties bancaires doivent satisfaire aux exigences de qualité internes. L'évolution des notations des contreparties ainsi que des sûretés fait l'objet d'une surveillance active et donne lieu à des mesures correspondantes en cas de détérioration des notations ou de pertes de valeur significatives. Compte tenu du modèle d'affaires, les risques de corrélation (interaction entre la solvabilité d'une contrepartie et la valeur des instruments déposés par et liés à celle-ci) revêtent une importance mineure. Une détérioration potentielle de la notation de Valiant ne nécessiterait pas la fourniture de marges/sûretés importantes en sus, sauf pour les financements garantis sur le marché des capitaux (Covered Bonds, lettres de gage), pour lesquels les exigences de couverture peuvent varier en fonction de la notation. Les risques de concentration en rapport avec les sûretés reçues sont sous surveillance.

**Risques pays** On parle de risque pays lorsque les conditions politiques ou économiques d'un État ont des répercussions sur la valeur d'un engagement à l'étranger. Les risques pays revêtent une importance secondaire pour Valiant, compte tenu de ses activités. Ils surviennent presque exclusivement avec les risques de contrepartie (banques, immobilisations financières) et sont donc pris en compte au niveau de la mesure, de la limitation et de la surveillance des risques de contrepartie.

**Risques de marché**

**Risques de variation des taux d'intérêt** Les opérations d'intérêts représentent la principale source de revenus pour Valiant. Le résultat des opérations d'intérêts est largement influencé par les fluctuations des taux sur le marché. Les opérations au bilan et hors bilan de Valiant sont soumises à des risques de variation des taux d'intérêt. Ceux-ci tiennent à la fixation des taux distincte des actifs, des passifs et des instruments financiers dérivés. Le conseil d'administration a donc défini, sur la base de réflexions sur la sensibilité et le résultat, des limites de risque pour l'Asset Liability Management (ALM).

Sous la direction du CFO, l'ALCO est chargé de mesurer et de surveiller le risque de variation des taux d'intérêt. L'ensemble des données importantes sont mesurées au moins une fois par mois pour assurer le respect des limites de risques d'intérêt.

Le reporting ALM comporte les résultats des analyses les plus importantes, telles que la sensibilité des capitaux propres et l'effet de la variation des taux sur le revenu, la duration des actifs et passifs, l'évolution des positions du bilan variables et fixes (écarts de taux), le solde et la marge d'intérêts, les analyses value at risk, ainsi que la sollicitation des limites. Le bilan des contraintes sur taux d'intérêt est la base de la gestion des risques de variation des taux d'intérêt. Il indique l'ensemble des positions en fonction de leur contrainte de taux. Les positions résiliables ou payables à vue sont représentées à l'aide d'un modèle de réplication. L'adéquation des taux de réplication est vérifiée au moins une fois par an et approuvée par le conseil d'administration.

Sur la base de ces analyses, l'ALCO gère le risque de variation des taux d'intérêt. Outre les opérations de bilan classiques, des dérivés sont également utilisés à des fins de couverture. Des simulations et des tests de résistance effectués régulièrement permettent de calculer les répercussions des situations de marché futures ou extraordinaires sur la sensibilité des capitaux propres (effet de valeur) et sur le solde d'intérêts (effet de revenu), et d'élaborer des mesures permettant d'optimiser le résultat des opérations d'intérêts.

Les risques de variation des taux d'intérêt en monnaie étrangère ne sont pas significatifs pour Valiant. Les remboursements anticipés de créances à taux d'intérêt fixe ne peuvent avoir lieu qu'avec l'autorisation de Valiant.

**Autres risques de marché** Les autres risques de marché revêtent une importance secondaire en raison de l'activité menée. Valiant effectue des opérations sur les devises, les changes, les métaux précieux et les titres pour répondre en premier lieu aux besoins de la clientèle. Les positions ouvertes en devises ainsi que les titres comptabilisés dans l'état des titres négociables sont affectés au portefeuille de négoce. Toutes les autres positions en actions, obligations et participations sont gérées dans le portefeuille bancaire. Le respect des limites, faibles par rapport à la capacité de risque de Valiant, est surveillé par le contrôle des risques et fait l'objet de rapports réguliers au comité de direction, au comité d'audit et de risque ainsi qu'au conseil d'administration.

**Risques de liquidité et de refinancement**

L'objectif supérieur de la gestion des risques de liquidité est que Valiant puisse, même dans des situations de stress, faire face à l'ensemble des engagements de paiement avec des possibilités de refinancement fortement limitées. Le conseil d'administration définit la tolérance au risque en fixant des limites spécifiques en matière de liquidité, de refinancement et aussi de scénarios de stress.

Valiant se refinance principalement par des fonds de la clientèle largement diversifiés. Du fait de la composition hétérogène de la structure de clientèle, les concentrations excessives se réduisent à certains groupes de clientes et clients. Le marché des capitaux représente une autre source de refinancement pour les fonds à moyen et long terme, qui se fait principalement par l'intermédiaire de refinancements couverts, à l'instar des prêts de la Banque des lettres de gage et d'obligations sécurisées (Covered Bonds). Sur le marché monétaire à court et moyen terme, Valiant se refinance dans une mesure limitée auprès de banques tierces. Les coûts de refinancement et de maintien de la liquidité sont imputés aux domaines d'activité aux prix de transfert (« fund transfer pricing »).

Le comité de direction délègue la mise en œuvre de la gestion des risques de liquidité à l'ALCO. Un ensemble de directives régissent les principes à observer pour la mise en œuvre de la gestion des risques de liquidité (compétences et procédures). Le département ALM/Treasury, indépendant des organisations de distribution, est chargé de la gestion du refinancement et des liquidités. Celui-ci assure le respect des dispositions réglementaires en matière de liquidité et la surveillance du respect des limites. ALM/Treasury établit des rapports périodiques à l'intention du comité de direction et de l'ALCO. Le contrôle des risques surveille le système de contrôle interne en tant que deuxième ligne de défense et évalue chaque trimestre les risques de liquidité et de refinancement.

Valiant prend d'importantes mesures de réduction des risques afin de limiter les risques de liquidité. Le comité de direction édicte en outre des limites d'alerte qui soutiennent le respect des limites globales. Toute violation de limite d'alerte donne lieu à des actes détaillés, d'une part, afin de garantir la communication avec les instances pertinentes et, de l'autre, de la corriger sans délai. Valiant détient en permanence un certain encours minimal d'actifs liquides, en tant que réserve de liquidités. Ces biens patrimoniaux constituant la réserve de liquidités répondent aux critères des actifs liquides de haute qualité. Par ailleurs, Valiant dispose de sûretés non grevées auprès de la Banque des lettres de gage et émet des emprunts garantis dans le cadre du programme de Covered Bonds. ALM/Treasury assure la planification à long terme de la trésorerie et du refinancement ainsi que la planification tactique des liquidités sur la base de la planification de la structure du bilan.

Valiant réalise au moins une fois par mois des tests de résistance bancaires et systématiques afin d'identifier les charges, de les quantifier et d'en analyser les conséquences sur les entrées et sorties de trésorerie ainsi que sur les positions de liquidités. Les résultats des tests de résistance et le respect des limites de résistance font l'objet de rapports mensuels au comité de direction ainsi que trimestriels au comité d'audit et de risque et au conseil d'administration. L'adéquation des scénarios de stress est vérifiée au moins une fois par an et approuvée par le conseil d'administration.

Valiant dispose d'un plan d'urgence global pour affronter les graves problèmes de liquidités. Ce plan d'urgence pour les liquidités fait partie intégrante de la planification de crise de Valiant. Différents indicateurs d'alerte précoce aussi bien spécifiques que généraux ont ainsi été définis pour reconnaître les pénuries latentes de liquidités et les risques de refinancement accrus.

**Risques opérationnels**

Les risques opérationnels sont définis comme des « risques de pertes directes ou indirectes résultant d'une inadéquation ou d'une défaillance attribuable aux procédures internes, au facteur humain, aux systèmes, ou d'événements extérieurs ». Cette définition inclut les risques d'ordre juridique et de compliance, mais pas les risques stratégiques ni les risques de réputation. Les risques opérationnels sont encourus en tant que risques consécutifs aux activités commerciales avec la clientèle.

**Propension au risque et tolérance au risque** Le conseil d'administration a défini dans un règlement la propension au risque et la tolérance au risque en lien avec les risques opérationnels, notamment lors de l'utilisation des données électroniques de la clientèle. Il n'existe en principe aucune propension à accepter des risques opérationnels ayant un fort impact et/ou une probabilité d'occurrence élevée sans que des mesures correspondantes de réduction ou de transfert du risque soient mises en place. L'évaluation prospective des risques opérationnels se fonde sur l'inventaire des risques opérationnels, dans lequel ces risques inhérents (risques bruts avant mesures de réduction des risques) ainsi que les risques résiduels sont évalués compte tenu des mesures de réduction du risque (en particulier des contrôles ciblés). En outre, le conseil d'administration a également publié des valeurs indicatives quantitatives (événements à signaler) et des valeurs de référence qualitatives pour l'évaluation en aval de la tolérance au risque.

**Instruments d'identification, d'évaluation et de pilotage des risques opérationnels**

Valiant recourt aux instruments suivants pour identifier les risques inhérents :

- mise en place dans chaque secteur de risk owners qui s'appuient sur leurs connaissances de spécialiste pour préparer l'inventaire des risques opérationnels en collaboration avec le contrôle des risques ;
- relevé et analyse de données sur les pertes en vue d'estimer le potentiel de pertes ;
- rapports de la révision interne et externe ;
- rapports internes (par exemple rapports de compliance, réclamations de la clientèle, rapports financiers) ;
- analyse d'informations de sources externes, telles que la FINMA, la BNS, l'ASB, l'Ombudsman des banques suisses, les prestataires informatiques, la Centrale d'enregistrement et d'analyse pour la sûreté de l'information, la presse et les revues spécialisées ;
- indicateurs de risque et de performance (par exemple ICP d'outsourcing, confirmation par les responsables des contrôles de la mise en œuvre des contrôles clés) pour la surveillance des risques opérationnels et indicateurs de l'efficacité du système de contrôle interne.

**Système de contrôle interne (SCI)** Les mesures visant à réduire les risques opérationnels inhérents comportent en particulier un système de contrôle interne adapté. Les processus utilisés pour la fourniture des prestations incluent des mesures de contrôle ciblées, qui doivent être en permanence exécutées et documentées de manière appropriée. La séparation des fonctions se reflète aussi bien dans la structure que l'organisation fonctionnelle. Les responsables SCI compétent·e·s évaluent au moins une fois par an le caractère approprié des contrôles internes (« design effectiveness ») dans leur secteur. La responsabilité de leur gestion et la mise en œuvre de procédures et de systèmes appropriés incombent aux responsables hiérarchiques compétent·e·s. L'adéquation et l'efficacité du SCI sont évaluées par le comité de direction, le comité d'audit et de risque et le conseil d'administration.

Le SCI de Valiant s'articule autour de trois lignes de défense :

- Dans le cadre de la première ligne de défense, le SCI assure l'identification, la mesure, la gestion et la surveillance systématiques des risques dans tous les processus bancaires pertinents. Les processus utilisés pour la fourniture des prestations incluent des mesures de contrôle ciblées, qui doivent être en permanence exécutées et documentées de manière appropriée. La séparation des fonctions se reflète aussi bien dans la structure que dans l'organisation fonctionnelle.
- Au sein de la deuxième ligne, les départements de contrôle des risques, de compliance et de sécurité informatique, indépendants des secteurs d'activité orientés vers le résultat, assument leur fonction de surveillance et de contrôle.
- Dans le cadre de la troisième ligne, Valiant est contrôlée par la révision interne.

**Business Continuity Management (BCM)** Valiant a pour objectif suprême de garantir à tout moment l'accès à ses services. La sécurité de l'information (et plus précisément, le respect de la confidentialité, la disponibilité et l'intégrité des données critiques ainsi que la protection des principaux systèmes d'information de Valiant) est donc essentielle pour Valiant.

Le modèle d'affaires de Valiant prévoit, dans le secteur informatique, un degré élevé de sourcing et le recours à des prestataires de premier rang, qui étayent de manière optimale l'évolution des affaires de Valiant. Les capacités, processus et l'organisation de Valiant ont fait l'objet d'un développement régulier, pour correspondre le mieux possible aux modèles de sourcing et de services des prestataires, et pour assurer un pilotage actif de ces derniers.

Les principes relatifs à la garantie, au maintien et au rétablissement des fonctions critiques en cas d'événements internes ou externes massifs et radicaux sont régis par la stratégie BCM.

Des Business Continuity Plans (BCP) existent pour toutes les fonctions critiques et pour les processus et ressources critiques y afférents.

Afin de préparer de manière ciblée une situation de crise éventuelle, une Business Impact Analysis est menée au minimum une fois par an pour toutes les fonctions et tous les processus critiques. Les Business Continuity Plans (BCP) et les Disaster Recovery Plans (DRP) existants sont vérifiés, testés et actualisés en collaboration avec les prestataires d'outsourcing.

Une cellule de crise composée et formée en vue de ces situations assure la gestion de la crise proprement dite, jusqu'au rétablissement d'une situation normale. Sa capacité à remplir ses fonctions est testée et optimisée lors d'un exercice annuel.

**Résilience opérationnelle** Outre la capacité de rétablir les fonctions critiques en cas d'interruption dans les limites de la tolérance prédéfinie, il est ici fait référence à la capacité à identifier les menaces et les défaillances éventuelles, à s'en protéger et à y réagir, à rétablir la marche ordinaire des affaires et à en tirer des enseignements pour minimiser les conséquences. Pour accroître sa résilience opérationnelle, Valiant mène au minimum une fois par an une analyse des menaces et des interruptions éventuelles des fonctions critiques, ainsi que des mesures prises pour réduire la probabilité d'occurrence des défaillances et des perturbations. Les mesures en résultant sont examinées avec les domaines de compétence concernés et mises en œuvre.

**Recours à l'intelligence artificielle (IA)** Le recours à l'IA se généralise dans le secteur financier. Valiant utilise aussi différentes applications basées sur l'IA, et notamment des applications de prestataires externes permettant d'identifier et de lutter contre la fraude dans le trafic des paiements numériques ou d'évaluer des biens immobiliers financés. Les applications basées sur l'IA sont soumises à un processus de contrôle interne avant de pouvoir être utilisées chez Valiant. Pour lutter contre les cyberattaques toujours plus sophistiquées menées à l'aide de l'IA (attaques de phishing de plus en plus réalistes, technologies d'hypertrucage),

Valiant déploie, en collaboration avec ses partenaires d'outsourcing, différents outils de reconnaissance et de contrôle optimisés régulièrement. Elle organise aussi des formations pour le personnel.

**Reporting** Le contrôle des risques établit des rapports périodiques sur le respect du règlement «Risques opérationnels» à l'intention du comité d'audit et de risque et du conseil d'administration. Le reporting englobe essentiellement le respect des spécifications en matière de tolérance au risque, l'évaluation des risques opérationnels (en particulier les nouveaux risques ou les changements dans l'évaluation des risques) et de la résilience opérationnelle ainsi qu'une analyse des pertes opérationnelles. En outre, le compte rendu porte sur la mise en œuvre des contrôles clés effectués par les responsables du contrôle ainsi que sur les activités de contrôle des risques.

### **Risques de compliance**

Les activités bancaires sont soumises à des réglementations et à des normes sous la forme de lois fédérales et d'ordonnances, de circulaires de la FINMA ainsi que de codes de conduite et de directives de l'Association suisse des banquiers, dans l'esprit de l'autorégulation. Des spécifications internationales ont également un impact direct ou indirect sur le secteur financier national et doivent être suivies et prises en compte en permanence. Outre le respect des prescriptions réglementaires, une gestion efficace de la compliance («Compliance Management») permet non seulement de surveiller, mais aussi de gérer les risques de compliance et donc d'assurer une activité commerciale conforme à la loi.

**Dispositif de lutte contre le blanchiment d'argent** Les banques suisses sont soumises à une réglementation stricte en matière de lutte contre le blanchiment d'argent et le financement du terrorisme. La FINMA veille à son respect. Valiant applique systématiquement toutes les règles en vigueur qui la concernent et veille à leur respect au moyen de formations, de contrôles, de mesures de surveillance et d'une analyse de risque détaillée.

**Loi sur les services financiers (LSFin) / loi sur les établissements financiers (LEFin)** Valiant a défini les processus relatifs à la mise en œuvre de la LSFin. Ceux-ci visent notamment à garantir le respect des obligations d'information et de clarification plus élevées dans le cadre de la distribution de produits de placement. Ils assurent également une clarification systématique de la capacité de risque et de la propension au risque de la cliente/du client ainsi qu'une documentation adaptée des entretiens clientèle. Les exigences accrues concernant la formation continue et le perfectionnement des conseillères et conseillers à la clientèle sont également respectées.

**Loi sur la protection des données (LPD)** Valiant accorde une grande importance à la protection des données personnelles et applique systématiquement les exigences légales avec le plus grand soin. Les informations relatives au traitement des données personnelles de la clientèle par Valiant sont communiquées à cette dernière par le biais de la déclaration de confidentialité qui lui est envoyée et qui est publiée sur le site Internet de Valiant. En ce qui concerne les obligations découlant de la loi sur la protection des données, les collaboratrices et collaborateurs sont formés conformément à leur fonction.

**Activités financières transfrontalières** En tant que banque à vocation nationale, Valiant adopte une approche restrictive à l'égard de sa clientèle domiciliée à l'étranger. Des opérations sont effectuées avec des clientes et clients étrangers uniquement s'ils entretiennent un lien suffisamment étroit avec la Suisse. L'ouverture de ce type de relation d'affaires n'est possible que sur place (en Suisse). Il n'y a pas d'acquisition transfrontalière active de clientèle

domiciliée à l'étranger. En raison des risques sous-jacents, Valiant a fixé pour règle de ne proposer aucune opération sur titres à sa clientèle domiciliée à l'étranger. Le suivi de la clientèle étrangère est centralisé dans un département doté de collaboratrices et collaborateurs spécialement formés à ces tâches.

**Conformité fiscale** Valiant satisfait aux exigences de la réglementation fiscale, qui sont issues de la réglementation suisse, mais qui peuvent aussi avoir des effets extraterritoriaux. Valiant est donc tenue de déclarer aux autorités fiscales compétentes les données soumises à l'obligation de communication concernant sa clientèle imposée à l'étranger. Ces réglementations fiscales sont les suivantes :

- Qualified Intermediary (QI), un régime de retenue à la source correcte sur les revenus patrimoniaux américains, en vigueur depuis 2001.
- Loi américaine relative au respect des obligations fiscales concernant les comptes étrangers (Foreign Account Tax Compliance Act – FATCA), une prescription en vigueur depuis 2014 en matière d'identification et de vérification du statut américain de tous les clients et clientes bancaires.
- Échange automatique de renseignements (EAR), une exigence en vigueur depuis 2017 en matière d'identification et de déclaration de tous les clients et clientes bancaires résidant fiscalement dans un pays partenaire de l'EAR.

### Risques stratégiques

Les risques stratégiques sont les risques découlant d'une stratégie erronée, d'une mauvaise mise en œuvre de la stratégie ou d'une capacité d'adaptation inadéquate face aux évolutions de l'environnement professionnel (par exemple cadre juridique ou évolutions macroéconomiques défavorables).

La stratégie est définie par le conseil d'administration et vérifiée périodiquement. Le respect des directives stratégiques ainsi que de leur impact fait l'objet d'une surveillance périodique de la part du comité de direction. Un rapport est établi à l'intention du comité stratégique ainsi que du conseil d'administration.

### Risques de réputation

Les risques de réputation comportent notamment le risque qu'une publicité négative sur la gestion des affaires ou les relations d'affaires de Valiant, qu'elle soit justifiée ou pas, compromette la confiance dans l'intégrité de l'établissement. Les risques de réputation ne sont généralement pas quantifiables et ne peuvent donc pas être gérés à l'aide de limites quantitatives. Les risques de réputation sont limités, autant que possible, par une multitude d'instruments visant à renforcer la compétence et l'intégrité, ainsi qu'un système de contrôle interne adéquat.

### Risques de durabilité et risques financiers liés à la nature

Les risques de durabilité et les risques financiers liés à la nature qu'ils comportent ne constituent pas une catégorie de risque distincte, mais plutôt un moteur pour les catégories de risque susmentionnées.

Valiant est consciente de l'importance croissante de la durabilité dans le secteur financier. La stratégie « Valiant 2029 » oriente davantage l'activité commerciale sur la durabilité. La gestion des émissions de carbone en constitue un élément central.

Valiant s'efforce d'atténuer autant que possible les risques de durabilité et les risques financiers liés à la nature en adoptant des mesures ciblées et en tenant compte des évolutions réglementaires ainsi que des impératifs du contexte économique.

Vous trouverez davantage d'informations sur la durabilité dans le rapport de durabilité.

## Commentaire des méthodes appliquées pour l'identification des risques de défaillance et pour la détermination du besoin de corrections de valeur

### Surveillance des engagements de crédit

La surveillance des engagements de crédit se fait, selon la nature des garanties, par des mesures et des instruments adaptés et selon une périodicité correspondant aux risques inhérents.

Pour les crédits d'exploitation commerciaux non couverts, des informations relatives à l'évolution financière de l'entreprise sont demandées aux clientes et clients chaque année, ou plus fréquemment si nécessaire, afin de procéder à l'examen de solvabilité. Un système d'alerte précoce est par ailleurs mis en œuvre afin de déceler en temps utile les risques latents. De plus amples informations sur la surveillance des engagements de crédit figurent au paragraphe « Mesures de réduction des risques », page 122.

### Détermination des corrections de valeur

L'examen de solvabilité des clientes et clients s'effectue à l'aide de modèles de rating spécifiques aux différents segments de clientèle, permettant d'évaluer les probabilités de défaillance de la clientèle. Valiant utilise le système de rating client Creditmaster de la société RSN Risk Solution Network AG. Il s'agit avant tout, pour les particuliers, du revenu et, pour les entreprises, de leur capacité bénéficiaire, de leur niveau d'endettement et de la liquidité. L'évaluation repose prioritairement sur des facteurs quantitatifs. Pour la notation de la clientèle privée ainsi que pour les grandes entreprises clientes, des facteurs qualitatifs sont aussi pris en compte.

Parallèlement à l'examen de solvabilité des clientes et clients au moyen du système de notation de la clientèle, les sûretés déposées pour garantir les prêts sont périodiquement réévaluées et examinées. Pour les positions compromises nouvellement identifiées ou déjà connues, ainsi que pour les positions à haut risque, des corrections de valeur individuelles sont constituées sur la partie non couverte de la créance. De plus amples informations sur la constitution et la dissolution de corrections de valeur pour risques inhérents de défaillance figurent dans les principes d'établissement des comptes consolidés, page 112.

### Créances compromises

Les créances compromises, autrement dit les créances où il est peu vraisemblable que le débiteur soit en mesure de faire face à ses engagements futurs, sont évaluées à la valeur de liquidation des sûretés, et la diminution de valeur est, si nécessaire, couverte par des corrections de valeur individuelles. La dépréciation est mesurée à l'aune de la différence entre la valeur comptable de la créance et le montant qui sera vraisemblablement encaissé, en tenant compte du risque de contrepartie et du produit net de réalisation des éventuelles sûretés. Les valeurs estimées de réalisation sont escomptées à la date de clôture du bilan.

Les avances sont considérées comme compromises au plus tard lorsque les paiements convenus par contrat pour le capital et/ou les intérêts sont échus depuis plus de 90 jours. De ce fait, les retards de paiement des intérêts et des amortissements sont aussi analysés et surveillés. Les intérêts arriérés et compromis sont directement comptabilisés dans les corrections de valeur.

Les créances compromises sont à nouveau classées à leur valeur intégrale lorsque les capitaux et intérêts en souffrance sont payés conformément aux dispositions contractuelles et que les autres critères de solvabilité sont satisfaits. Les corrections de valeur et les provisions qui ne sont plus économiquement nécessaires sont dissoutes avec impact sur le compte de résultat.

Lorsqu'une créance est considérée comme totalement ou partiellement irrécouvrable ou qu'un abandon de créance est accordé, la sortie de la créance se fait à la charge de la correction de valeur correspondante.

## Commentaire sur l'évaluation des couvertures

Les sûretés déposées pour garantir les prêts sont évaluées en fonction de critères bancaires usuels et uniformes.

### **Crédits garantis par hypothèques**

Dans le cas des crédits garantis par hypothèques, les couvertures par gage immobilier sont évaluées en fonction de l'affectation et du genre des objets. L'évaluation des propriétés d'habitation occupées par le propriétaire se fait sur la base d'un modèle d'évaluation hédoniste qui compare des données de transactions immobilières sur la base des caractéristiques détaillées des immeubles. La valeur immobilière d'immeubles de rendement tels que des immeubles locatifs, de bureaux, commerciaux ou industriels est quant à elle déterminée sur la base de modèles de capitalisation. Ceux-ci tiennent compte des revenus durables tirés de l'objet pour déterminer la valeur de rendement en tant que paramètre déterminant. Si le maintien de l'engagement de crédit n'est plus assuré et que la créance est compromise, le bien est évalué à sa valeur de liquidation. Pour l'octroi de crédit, Valiant s'appuie sur la valeur la plus basse entre l'évaluation interne ou, dans de rares cas, externe, et le prix d'achat ou le prix de revient.

### **Crédits avec une couverture non garantie par gage immobilier**

Valiant accorde des crédits avec une couverture non garantie par gage immobilier dans toutes les formes usuelles dans les banques (compte courant, prêt, crédit à terme). Les crédits sont accordés en échange de la mise en gage de valeurs patrimoniales sous forme d'avoirs en compte, de titres courants sur le marché et liquides, de droits découlant de polices d'assurance, d'avoirs en comptes fiduciaires et d'autres valeurs patrimoniales nantissables. Pour couvrir les fluctuations de valeur des couvertures, des décotes sont appliquées sur les valeurs de marché afin de déterminer les valeurs d'avance.

## Politique commerciale lors de la mise en œuvre d'instruments financiers dérivés et de la comptabilité de couverture (« hedge accounting »)

Des instruments financiers dérivés sont utilisés tant dans le portefeuille de négoce que dans le portefeuille bancaire.

Les instruments financiers dérivés affectés au portefeuille de négoce sont des dérivés négociés avec des tiers pour couvrir les besoins de la clientèle et des swaps de devises utilisés à des fins non spéculatives dans le cadre de la gestion du bilan (Treasury).

Les instruments financiers dérivés affectés au portefeuille bancaire servent exclusivement à la gestion des risques de variation des taux d'intérêt (« hedge accounting »). Les créances et les engagements du portefeuille de banque (opérations de base) sensibles aux taux sont couverts par des dérivés sur taux (opérations de couverture). Une partie des positions sensibles aux taux dans le portefeuille de banque (essentiellement les créances et les engagements envers les clientes et clients ainsi que les créances hypothécaires) est regroupée par monnaie dans différentes fourchettes de contrainte de taux pour être couverte au moyen de « macro hedges » correspondants. Au stade auquel un instrument financier est classé comme une relation de couverture, Valiant documente la relation entre instrument de couverture et opération de base couverte. Elle documente entre autres les objectifs et la stratégie de gestion des risques pour la transaction de couverture et les méthodes relatives à l'efficacité (effective) de la relation de couverture. La relation économique entre l'opération de base et l'opération de couverture est évaluée continuellement dans le cadre de tests d'efficacité, notamment en observant les performances mutuelles et leur corrélation.

### Mesure de l'efficacité

Une couverture est essentiellement considérée comme hautement efficace lorsque les critères suivants sont réunis :

- La couverture est considérée comme hautement efficace tant lors de la première application que sur sa durée.
- Les opérations de base et de couverture sont liées par une relation économique étroite.
- En ce qui concerne le risque couvert, les fluctuations de valeur de l'opération de base et de l'opération de couverture sont contraires.
- Les résultats effectifs de la couverture s'inscrivent dans une fourchette de 80 à 125 %.

### Inefficacité

Dès qu'une opération de couverture ne remplit plus les critères de l'efficacité, elle est assimilée à une opération de négoce, et l'effet issu de la partie inefficace est comptabilisé à la position « Résultat des opérations de négoce et de l'option de la juste valeur ».

## Événements significatifs survenus après la date de clôture du bilan

Après la date de clôture du bilan, il ne s'est produit aucun événement significatif susceptible d'influencer de manière importante la situation de fortune, financière et bénéficiaire de Valiant au cours de l'exercice sous revue.

## Organe de révision

L'organe de révision n'a pas démissionné avant le terme de son mandat durant l'exercice sous revue.

## Autres données requises par la loi

Il n'existe aucune autre donnée requise par la loi n'ayant pas déjà été publiée dans les présents comptes consolidés.

## Informations relatives au bilan

### 1. Opérations de financement de titres

Il n'existait aucune opération de financement de titres à la date de référence.

### 2. Couverture de créances et d'opérations hors bilan ainsi que créances compromises

|                                                                            |                     | Nature des couvertures                       |                                                              |                                    |                                                     |
|----------------------------------------------------------------------------|---------------------|----------------------------------------------|--------------------------------------------------------------|------------------------------------|-----------------------------------------------------|
|                                                                            |                     | Couvertures hypothécaires en milliers de CHF | Autres couvertures en milliers de CHF                        | Sans couverture en milliers de CHF | Total en milliers de CHF                            |
| <b>Prêts</b>                                                               |                     |                                              |                                                              |                                    |                                                     |
| Créances sur la clientèle                                                  |                     | 185 349                                      | 547 570                                                      | 574 326                            | 1 307 245                                           |
| Créances hypothécaires                                                     |                     | 29 173 709                                   | 97                                                           | 22 411                             | 29 196 217                                          |
| Immeubles d'habitations                                                    |                     | 26 259 895                                   | 97                                                           | 11 869                             | 26 271 861                                          |
| Immeubles commerciaux                                                      |                     | 859 404                                      |                                                              | 6                                  | 859 410                                             |
| Immeubles artisanaux et industriels                                        |                     | 1 572 927                                    |                                                              | 8 489                              | 1 581 416                                           |
| Autres                                                                     |                     | 481 483                                      |                                                              | 2 047                              | 483 530                                             |
| <b>Total des prêts (avant compensation avec les corrections de valeur)</b> |                     |                                              |                                                              |                                    |                                                     |
|                                                                            | Exercice sous revue | 29 359 058                                   | 547 667                                                      | 596 737                            | 30 503 462                                          |
|                                                                            | Exercice précédent  | 29 031 042                                   | 628 924                                                      | 612 460                            | 30 272 426                                          |
| <b>Total des prêts (après compensation avec les corrections de valeur)</b> |                     |                                              |                                                              |                                    |                                                     |
|                                                                            | Exercice sous revue | 29 320 721                                   | 547 454                                                      | 496 511                            | 30 364 686                                          |
|                                                                            | Exercice précédent  | 28 995 975                                   | 628 763                                                      | 524 009                            | 30 148 747                                          |
| <b>Hors bilan</b>                                                          |                     |                                              |                                                              |                                    |                                                     |
| Engagements conditionnels                                                  |                     | 8 311                                        | 26 841                                                       | 104 491                            | 139 643                                             |
| Engagements irrévocables                                                   |                     | 945 255                                      |                                                              | 154 941                            | 1 100 196                                           |
| Engagements de libérer et d'effectuer des versements supplémentaires       |                     |                                              |                                                              | 66 697                             | 66 697                                              |
| <b>Total du hors bilan</b>                                                 |                     |                                              |                                                              |                                    |                                                     |
|                                                                            | Exercice sous revue | 953 566                                      | 26 841                                                       | 326 129                            | 1 306 536                                           |
|                                                                            | Exercice précédent  | 733 351                                      | 18 279                                                       | 331 997                            | 1 083 627                                           |
| <b>Créances compromises</b>                                                |                     |                                              |                                                              |                                    |                                                     |
|                                                                            |                     | Montant brut en milliers de CHF              | Valeur estimée de réalisation des sûretés en milliers de CHF | Montant net en milliers de CHF     | Correctifs de valeur individuels en milliers de CHF |
| Exercice sous revue                                                        |                     | 152 034                                      | 91 463                                                       | 60 572                             | 60 572                                              |
| Exercice précédent                                                         |                     | 121 721                                      | 80 632                                                       | 41 089                             | 41 089                                              |

Le montant net des créances compromises a augmenté de CHF 19,5 millions en comparaison annuelle. Cette hausse s'explique par quelques positions dont la notation s'est détériorée. Aucune détérioration systématique de la situation globale n'a été constatée.

Les actifs sans rendement s'élèvent à CHF 53,1 millions (contre CHF 64,9 millions l'exercice précédent).

### 3. Opérations de négoce et autres instruments financiers évalués à la juste valeur

|                                                                | 31.12.2025<br>en milliers de CHF | 31.12.2024<br>en milliers de CHF |
|----------------------------------------------------------------|----------------------------------|----------------------------------|
| <b>Actifs</b>                                                  |                                  |                                  |
| <b>Opérations de négoce</b>                                    | <b>1 027</b>                     | <b>10 226</b>                    |
| Titres de participation                                        | 1 027                            | 10 226                           |
| <b>Autres instruments financiers évalués à la juste valeur</b> | <b>0</b>                         | <b>0</b>                         |
| <b>Total actifs</b>                                            | <b>1 027</b>                     | <b>10 226</b>                    |

### 4. Instruments financiers dérivés

|                                                | Instruments de négoce                                |                                                      |                                         | Instruments de couverture                            |                                                      |                                         |           |
|------------------------------------------------|------------------------------------------------------|------------------------------------------------------|-----------------------------------------|------------------------------------------------------|------------------------------------------------------|-----------------------------------------|-----------|
|                                                | Valeurs de remplacement positives en milliers de CHF | Valeurs de remplacement négatives en milliers de CHF | Volumes des contrats en milliers de CHF | Valeurs de remplacement positives en milliers de CHF | Valeurs de remplacement négatives en milliers de CHF | Volumes des contrats en milliers de CHF |           |
| Swaps                                          |                                                      |                                                      |                                         | 43 886                                               | 105                                                  | 2 412 000                               |           |
| Instruments de taux                            | 0                                                    | 0                                                    | 0                                       | 43 886                                               | 105                                                  | 2 412 000                               |           |
| Contrats à terme                               | 4 640                                                | 5 257                                                | 1 679 753                               |                                                      |                                                      |                                         |           |
| Devises/métaux précieux                        | 4 640                                                | 5 257                                                | 1 679 753                               | 0                                                    | 0                                                    | 0                                       |           |
| Options (exchange traded)                      |                                                      |                                                      |                                         |                                                      |                                                      |                                         |           |
| Titres de participation/indices                | 0                                                    | 0                                                    | 0                                       | 0                                                    | 0                                                    | 0                                       |           |
| Total dérivés                                  | Exercice sous revue                                  | 4 640                                                | 5 257                                   | 1 679 753                                            | 43 886                                               | 105                                     | 2 412 000 |
|                                                | Exercice précédent                                   | 18 706                                               | 5 953                                   | 1 718 015                                            | 46 732                                               | 0                                       | 1 680 000 |
| dont établis au moyen d'un modèle d'évaluation | Exercice sous revue                                  | 4 640                                                | 5 257                                   |                                                      | 43 886                                               | 105                                     |           |
|                                                | Exercice précédent                                   | 18 706                                               | 5 953                                   |                                                      | 46 732                                               | 0                                       |           |

|                                                      | Valeurs de remplacement positives (cumulées)<br>en milliers de CHF | Valeurs de remplacement négatives (cumulées)<br>en milliers de CHF |
|------------------------------------------------------|--------------------------------------------------------------------|--------------------------------------------------------------------|
| <b>Après prise en compte des contrats de netting</b> |                                                                    |                                                                    |
| <b>Exercice sous revue</b>                           | <b>48 526</b>                                                      | <b>5 362</b>                                                       |
| Exercice précédent                                   | 65 438                                                             | 5 953                                                              |

|                                   | Instances centrales de clearing<br>en milliers de CHF | Banques et négociants en valeurs mobilières<br>en milliers de CHF | Autres clients<br>en milliers de CHF |
|-----------------------------------|-------------------------------------------------------|-------------------------------------------------------------------|--------------------------------------|
| <b>Selon les contreparties</b>    |                                                       |                                                                   |                                      |
| Valeurs de remplacement positives | 0                                                     | 48 243                                                            | 283                                  |
| Valeurs de remplacement négatives | 0                                                     | 4 570                                                             | 792                                  |

Aucune compensation n'a été effectuée au bilan à la date de clôture.

|                                       | Valeurs de remplacement positives<br>en milliers de CHF | Valeurs de remplacement négatives<br>en milliers de CHF | Volumes des contrats<br>en milliers de CHF |
|---------------------------------------|---------------------------------------------------------|---------------------------------------------------------|--------------------------------------------|
| <b>Banques selon durée résiduelle</b> |                                                         |                                                         |                                            |
| Avec durée résiduelle jusqu'à 1 an    | 4 293                                                   | 4 405                                                   | 1 535 232                                  |
| Avec durée résiduelle de plus de 1 an | 43 950                                                  | 165                                                     | 2 448 622                                  |

## 5. Immobilisations financières

|                                                                               | Valeur comptable                 |                                  | Juste valeur                     |                                  |
|-------------------------------------------------------------------------------|----------------------------------|----------------------------------|----------------------------------|----------------------------------|
|                                                                               | 31.12.2025<br>en milliers de CHF | 31.12.2024<br>en milliers de CHF | 31.12.2025<br>en milliers de CHF | 31.12.2024<br>en milliers de CHF |
| Titres de créance                                                             | 2 785 106                        | 2 267 240                        | 2 820 788                        | 2 335 891                        |
| dont destinés à être conservés jusqu'à l'échéance                             | 2 785 106                        | 2 267 240                        | 2 820 788                        | 2 335 891                        |
| Titres de participation                                                       | 1 690                            | 1 882                            | 7 273                            | 7 183                            |
| dont participations qualifiées <sup>1</sup>                                   | 88                               | 88                               | 210                              | 210                              |
| Métaux précieux                                                               | 618                              | 85                               | 618                              | 85                               |
| Immeubles                                                                     | 783                              | 1 334                            | 783                              | 1 334                            |
| <b>Total immobilisations financières</b>                                      | <b>2 788 197</b>                 | <b>2 270 541</b>                 | <b>2 829 462</b>                 | <b>2 344 493</b>                 |
| dont titres admis en pension selon les prescriptions en matière de liquidités | 2 785 106                        | 2 266 740                        |                                  |                                  |

<sup>1</sup> En cas de détention de 10 % au moins du capital ou des voix

|                                         | De AAA à AA- <sup>1</sup><br>De Aaa à Aa3 <sup>2</sup><br>en milliers de CHF | De A+ à A- <sup>1</sup><br>De A1 à A3 <sup>2</sup><br>en milliers de CHF | De BBB+ à BBB- <sup>1</sup><br>De Baa1 à Baa3 <sup>2</sup><br>en milliers de CHF | De BB+ à B- <sup>1</sup><br>De Ba1 à B3 <sup>2</sup><br>en milliers de CHF | Inférieur à B- <sup>1</sup><br>Inférieur à B3 <sup>2</sup><br>en milliers de CHF | Sans notation<br>en milliers de CHF | Total<br>en milliers de CHF |
|-----------------------------------------|------------------------------------------------------------------------------|--------------------------------------------------------------------------|----------------------------------------------------------------------------------|----------------------------------------------------------------------------|----------------------------------------------------------------------------------|-------------------------------------|-----------------------------|
| Titres de créance à la valeur comptable | 2 785 106                                                                    |                                                                          |                                                                                  |                                                                            |                                                                                  |                                     | 2 785 106                   |

<sup>1</sup> Classement S&P, Fitch, ZKB

<sup>2</sup> Classement Moody's

La classification d'un titre est déterminée sur la base de l'examen de solvabilité des trois agences de notation S&P, Moody's et Fitch. Lorsqu'un titre est noté par plusieurs de ces agences, c'est la deuxième meilleure notation qui est retenue.

En l'absence de notation d'une de ces trois agences, la notation publiée par la Banque cantonale de Zurich est utilisée.

## 6. Participations non consolidées

|                                                             | Valeur d'acquisition<br>en milliers de CHF | Corrections de valeur<br>cumulées et adaptations<br>de valeur<br>en milliers de CHF | Valeur comptable<br>31.12.2024<br>en milliers de CHF | Changements d'affectation<br>en milliers de CHF | Investissements<br>en milliers de CHF | Désinvestissements<br>en milliers de CHF | Corrections de valeur<br>en milliers de CHF | Adaptations de valeur en cas de mise en équivalence/<br>reprises d'amortissements<br>en milliers de CHF | Valeur comptable<br>31.12.2025<br>en milliers de CHF |
|-------------------------------------------------------------|--------------------------------------------|-------------------------------------------------------------------------------------|------------------------------------------------------|-------------------------------------------------|---------------------------------------|------------------------------------------|---------------------------------------------|---------------------------------------------------------------------------------------------------------|------------------------------------------------------|
| <b>Participations évaluées selon la mise en équivalence</b> | <b>183 045</b>                             |                                                                                     | <b>183 045</b>                                       |                                                 |                                       |                                          |                                             | <b>2 516</b>                                                                                            | <b>185 561</b>                                       |
| sans valeur boursière                                       | 183 045                                    |                                                                                     | 183 045                                              |                                                 |                                       |                                          |                                             | 2 516                                                                                                   | 185 561                                              |
| <b>Autres participations non consolidées</b>                | <b>80 057</b>                              | <b>- 3 050</b>                                                                      | <b>77 007</b>                                        |                                                 |                                       | <b>- 20</b>                              |                                             |                                                                                                         | <b>76 987</b>                                        |
| sans valeur boursière                                       | 80 057                                     | - 3 050                                                                             | 77 007                                               |                                                 |                                       | - 20                                     |                                             |                                                                                                         | 76 987                                               |
| <b>Total des participations non consolidées</b>             | <b>263 102</b>                             | <b>- 3 050</b>                                                                      | <b>260 052</b>                                       | <b>0</b>                                        | <b>0</b>                              | <b>- 20</b>                              | <b>0</b>                                    | <b>2 516</b>                                                                                            | <b>262 548</b>                                       |

## 7. Entreprises dans lesquelles le groupe détient une participation permanente significative, directe ou indirecte

### Participations entièrement consolidées

| Raison sociale et siège      | Activité            | Capital social en milliers de CHF | Part au capital en % | Part aux voix en % |
|------------------------------|---------------------|-----------------------------------|----------------------|--------------------|
| Banque Valiant SA, Berne     | Banque              | 153 800                           | 100,00               | 100,00             |
| Valiant Immobilien AG, Berne | Gérance d'immeubles | 2 000                             | 100,00               | 100,00             |

### Participations non consolidées

| Raison sociale et siège                                                               | Activité                                        | Capital social en milliers de CHF | Part au capital en % | Part aux voix en % | Évaluation selon la méthode de la mise en équivalence | Évaluation selon la valeur d'acquisition |
|---------------------------------------------------------------------------------------|-------------------------------------------------|-----------------------------------|----------------------|--------------------|-------------------------------------------------------|------------------------------------------|
| AgentSelly SA, Risch                                                                  | Prestations Internet dans le domaine immobilier | 144                               | 100,00               | 100,00             |                                                       | x                                        |
| Bernexpo AG, Berne                                                                    | Organisation d'événements                       | 3 900                             | 18,69                | 18,69              |                                                       | x                                        |
| Crédit Mutuel de la Vallée SA, Le Chenit                                              | Banque                                          | 1 200                             | 49,97                | 49,97              | x                                                     |                                          |
| Entris Holding SA, Muri bei Bern                                                      | Prestataire de services                         | 25 000                            | 58,84                | 58,84              | x                                                     |                                          |
| Parkhaus Kesselturm AG, Lucerne                                                       | Exploitation de parkings                        | 2 825                             | 7,96                 | 7,96               |                                                       | x                                        |
| Banque des Lettres de Gage d'Établissements suisses de Crédit hypothécaire SA, Zurich | Octroi de moyens de refinancement               | 1 200 000                         | 9,92                 | 9,92               |                                                       | x                                        |
| SIX Group SA, Zurich                                                                  | Dépôt collectif de titres                       | 19 522                            | 0,33                 | 0,33               |                                                       | x                                        |
| ValFinance SA, Berne                                                                  | Prestataire de services financiers              | 100                               | 100,00               | 100,00             |                                                       | x                                        |
| Valiant Garantie SA, Berne                                                            | Octroi de garanties                             | 100                               | 98,00                | 98,00              |                                                       | x                                        |
| Valiant Hypothèques SA, Berne                                                         | Octroi de garanties                             | 100                               | 98,00                | 98,00              |                                                       | x                                        |

### Participations indirectes

| Raison sociale et siège                         | Activité                                               | Capital social en milliers de CHF | Part au capital en % | Part aux voix en % |
|-------------------------------------------------|--------------------------------------------------------|-----------------------------------|----------------------|--------------------|
| Entris Banking SA, Muri bei Bern <sup>1</sup>   | Exploitation d'une banque                              | 35 766                            | 58,84                | 58,84              |
| Viseca Payment Services SA, Zurich <sup>1</sup> | Détention de participations et financement de filiales | 25 000                            | 8,24                 | 8,24               |

<sup>1</sup> Participation dans le groupe bancaire Entris

AgentSelly SA propose la vente de biens immobiliers comme un service de A à Z. Valiant détient 100 % d'AgentSelly SA. Étant donné que la participation n'est pas significative pour les rapports financiers ni pour la situation de risque du groupe Valiant, il est renoncé à la consolidation. La participation est évaluée à la valeur d'acquisition, déduction faite des corrections de valeur économiquement nécessaires.

En dépit d'une part au capital de 58,84 %, la participation dans Entris Holding SA est comptabilisée selon la méthode de la mise en équivalence, car :

- Certaines décisions doivent être approuvées par une majorité qualifiée des deux tiers selon le pacte d'actionnaires d'Entris. Il s'agit essentiellement de dispositions relatives à la gestion et de mandats stratégiques du pool d'actionnaires.
- Les représentants de Valiant ne disposent pas d'une majorité au conseil d'administration d'Entris Holding SA et/ou des sociétés du groupe Entris.
- Le groupe Entris résulte d'une collaboration entre toutes les banques Entris.

ValFinance SA est une entreprise inactive dont les capitaux propres sont négligeables du point de vue du groupe. La participation est évaluée à la valeur d'acquisition, déduction faite des corrections de valeur économiquement nécessaires.

Valiant Hypothèques SA et Valiant Garantie SA ont été fondées spécifiquement et exclusivement en rapport avec l'émission de Covered Bonds (tableau 15). Elles font office de garantes des Covered Bonds émises par la Banque Valiant SA. Valiant Hypothèques SA et Valiant Garantie SA ne sont pas significatives, s'agissant du total du bilan comme du compte de résultat. C'est pourquoi elles sont portées au bilan à la valeur d'acquisition, déduction faite des corrections de valeur économiquement nécessaires.

Les participations indirectes sont indiquées à partir d'un seuil d'importance relative de 5 % des voix et d'une part proportionnelle du capital social de CHF 2 millions.

## 8. Immobilisations corporelles

|                                               | Valeur d'acquisition en milliers de CHF | Amortissements cumulés en milliers de CHF | Valeur comptable 31.12.2024 en milliers de CHF | Changements d'affectation en milliers de CHF | Investissements en milliers de CHF | Désinvestissements en milliers de CHF | Amortissements en milliers de CHF | Valeur comptable 31.12.2025 en milliers de CHF |
|-----------------------------------------------|-----------------------------------------|-------------------------------------------|------------------------------------------------|----------------------------------------------|------------------------------------|---------------------------------------|-----------------------------------|------------------------------------------------|
| Immeubles                                     | 181 001                                 | -113 406                                  | 67 595                                         |                                              | 626                                | -1 038                                | -5 951                            | 61 232                                         |
| Immeubles à l'usage de la banque <sup>1</sup> | 155 297                                 | -96 738                                   | 58 559                                         |                                              | 622                                |                                       | -5 635                            | 53 546                                         |
| Autres immeubles                              | 25 704                                  | -16 668                                   | 9 036                                          |                                              | 4                                  | -1 038                                | -316                              | 7 686                                          |
| Autres immobilisations corporelles            | 28 146                                  | -15 739                                   | 12 407                                         |                                              | 11 248                             |                                       | -11 169                           | 12 486                                         |
| <b>Total des immobilisations corporelles</b>  | <b>209 147</b>                          | <b>-129 145</b>                           | <b>80 002</b>                                  | <b>0</b>                                     | <b>11 874</b>                      | <b>-1 038</b>                         | <b>-17 120</b>                    | <b>73 718</b>                                  |

<sup>1</sup> Y compris les installations dans des immeubles loués

Aucun engagement ne résulte de futures primes de leasing opérationnel. Certains contrats de location pour des locaux professionnels (succursales) d'une durée résiduelle supérieure à un an ne sont pas considérés comme du leasing opérationnel.

## 9. Valeurs immatérielles

|                                        | Valeur d'acquisition en milliers de CHF | Amortissements cumulés en milliers de CHF | Valeur comptable 31.12.2024 en milliers de CHF | Investissements en milliers de CHF | Amortissements en milliers de CHF | Valeur comptable 31.12.2025 en milliers de CHF |
|----------------------------------------|-----------------------------------------|-------------------------------------------|------------------------------------------------|------------------------------------|-----------------------------------|------------------------------------------------|
| Autres valeurs immatérielles           |                                         |                                           |                                                | 1 531                              | -1 531                            | 0                                              |
| <b>Total des valeurs immatérielles</b> | <b>0</b>                                | <b>0</b>                                  | <b>0</b>                                       | <b>1 531</b>                       | <b>-1 531</b>                     | <b>0</b>                                       |

## 10. Autres actifs et autres passifs

|                                                                         | Autres actifs                    |                                  | Autres passifs                   |                                  |
|-------------------------------------------------------------------------|----------------------------------|----------------------------------|----------------------------------|----------------------------------|
|                                                                         | 31.12.2025<br>en milliers de CHF | 31.12.2024<br>en milliers de CHF | 31.12.2025<br>en milliers de CHF | 31.12.2024<br>en milliers de CHF |
| Compte de compensation                                                  |                                  |                                  | 146 950                          | 206 076                          |
| Montant activé relatif aux réserves de contribution de l'employeur      | 2 020                            | 2 020                            |                                  |                                  |
| Impôts indirects                                                        | 8 168                            | 6 244                            | 4 723                            | 21 556                           |
| Résultats sur les cours avant aliénations d'immobilisations financières | 12 562                           | 16 765                           | 14 887                           | 7 465                            |
| Divers                                                                  | 3 121                            | 3 338                            | 2 041                            | 794                              |
| <b>Total autres actifs et autres passifs</b>                            | <b>25 871</b>                    | <b>28 367</b>                    | <b>168 601</b>                   | <b>235 891</b>                   |

## 11. Actifs mis en gage ou cédés en garantie de propres engagements et actifs faisant l'objet d'une réserve de propriété

|                                                                                 | Montant de la créance<br>ou valeur comptable |                                  | Engagements<br>effectifs         |                                  |
|---------------------------------------------------------------------------------|----------------------------------------------|----------------------------------|----------------------------------|----------------------------------|
|                                                                                 | 31.12.2025<br>en milliers de CHF             | 31.12.2024<br>en milliers de CHF | 31.12.2025<br>en milliers de CHF | 31.12.2024<br>en milliers de CHF |
| Liquidités (compte de garantie Esisuisse)                                       | 77 471                                       | 78 245                           |                                  |                                  |
| Actifs hypothécaires mis en gage ou cédés pour prêts de lettres de gage         | 10 165 006                                   | 9 316 579                        | 7 802 900                        | 7 114 100                        |
| Créances sur la clientèle mises en gage ou cédées pour Covered Bonds            | 6 500                                        | 3 600                            |                                  |                                  |
| Créances cédées envers la clientèle pour une facilité de refinancement COVID-19 | 35 061                                       | 61 731                           | 33 300                           | 61 900                           |
| Actifs hypothécaires mis en gage ou cédés pour Covered Bonds                    | 4 717 183                                    | 4 643 879                        | 2 648 000                        | 2 828 000                        |
| Créances sur les banques                                                        | 3 430                                        | 3 260                            |                                  |                                  |
| <b>Actifs mis en gage</b>                                                       | <b>15 004 651</b>                            | <b>14 107 294</b>                | <b>10 484 200</b>                | <b>10 004 000</b>                |

## 12. Engagements envers les propres institutions de prévoyance professionnelle ainsi qu'instruments de capitaux propres de la banque détenus par ces institutions

|                                             | 31.12.2025<br>en milliers de CHF | 31.12.2024<br>en milliers de CHF |
|---------------------------------------------|----------------------------------|----------------------------------|
| <b>Caisse de pension de Valiant Holding</b> |                                  |                                  |
| Engagements                                 | 16 245                           | 9 156                            |
| <b>Total des engagements</b>                | <b>16 245</b>                    | <b>9 156</b>                     |

La caisse de pension de Valiant Holding ne détient aucun droit de participation dans Valiant Holding SA.

## 13. Situation économique des propres institutions de prévoyance

| Réserves de contributions de l'employeur (RCE) | Valeur nominale<br>31.12.2025<br>en milliers de CHF | Renonciation<br>d'utilisation<br>31.12.2025<br>en milliers de CHF | Montant net<br>31.12.2025<br>en milliers de CHF | Montant net<br>31.12.2024<br>en milliers de CHF | Impact sur les<br>charges de<br>personnel au<br>31.12.2025<br>en milliers de CHF | Impact sur les<br>charges de<br>personnel au<br>31.12.2024<br>en milliers de CHF |
|------------------------------------------------|-----------------------------------------------------|-------------------------------------------------------------------|-------------------------------------------------|-------------------------------------------------|----------------------------------------------------------------------------------|----------------------------------------------------------------------------------|
| Caisse de pension de Valiant Holding           | 2020                                                |                                                                   | 2020                                            | 2020                                            |                                                                                  | -168                                                                             |

Les réserves de cotisations de l'employeur correspondent à la valeur nominale selon le décompte de l'institution de prévoyance. Elles sont inscrites au bilan sous autres actifs. La valeur nominale des réserves de cotisations de l'employeur n'est pas escomptée. Les réserves de cotisations de l'employeur n'ont pas été rémunérées.

| Présentation de l'avantage /<br>engagement économique et<br>des charges de prévoyance | Excédent/<br>insuffisance<br>de couverture<br>31.12.2025<br>en milliers de CHF <sup>1</sup> | Part<br>économique<br>de Valiant au<br>31.12.2025<br>en milliers de CHF | Part<br>économique<br>de Valiant au<br>31.12.2024<br>en milliers de CHF | Modification<br>de la part<br>économique<br>par rapport<br>à l'année<br>précédente<br>en milliers de CHF | Cotisations<br>payées pour<br>l'année de<br>référence<br>en milliers de CHF | Charges de<br>prévoyance<br>comprises dans<br>les charges de<br>personnel au<br>31.12.2025<br>en milliers de CHF | Charges de<br>prévoyance<br>comprises dans<br>les charges de<br>personnel au<br>31.12.2024<br>en milliers de CHF |
|---------------------------------------------------------------------------------------|---------------------------------------------------------------------------------------------|-------------------------------------------------------------------------|-------------------------------------------------------------------------|----------------------------------------------------------------------------------------------------------|-----------------------------------------------------------------------------|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| Fondation collective avenirplus.ch                                                    | p.m.                                                                                        |                                                                         |                                                                         |                                                                                                          | 1 274                                                                       | 1 274                                                                                                            | 1 231                                                                                                            |
| Plans de prévoyance avec excédent                                                     | 55 898                                                                                      |                                                                         |                                                                         |                                                                                                          | 10 737                                                                      | 10 994                                                                                                           | 10 621                                                                                                           |
| Plans de prévoyance avec insuffisance                                                 |                                                                                             |                                                                         |                                                                         |                                                                                                          |                                                                             |                                                                                                                  |                                                                                                                  |

<sup>1</sup> Non audité

À la fin de l'exercice sous revue, le degré de couverture provisoire de la caisse de pension de Valiant Holding s'élevait à 112,8 % pour un taux technique de 1,50 % (contre 1,50 % l'exercice précédent). La réserve de fluctuation de valeur s'établit à CHF 61,6 millions. La valeur cible de la réserve de fluctuation de valeur n'étant pas atteinte, il n'y a aucun avantage économique. Le conseil d'administration considère que malgré l'excédent de couverture au sens de la norme Swiss GAAP RPC 26, aucun engagement économique ne s'impose pour l'instant pour l'employeur ; ce montant doit être utilisé pour les assuré·e·s.

Les membres du comité de direction et de la direction sont également affilié·e·s à une caisse complémentaire (fondation collective avenirplus.ch). Le degré de couverture n'est pas encore connu au moment de la publication du rapport de gestion. Il s'élevait à 115,5 % au 31.12.2024. La caisse complémentaire n'a pas de personnalité juridique indépendante. Elle est rattachée à l'institution de prévoyance collective IGP-Personalvorsorge-Stiftung. Conformément au règlement de prévoyance actuel de la caisse, il n'est prévu aucun avantage futur ou engagement futur.

La présentation des comptes de la caisse de pension de Valiant Holding et d'IGP-Personalvorsorge-Stiftung est conforme aux prescriptions des recommandations relatives à la présentation des comptes Swiss GAAP RPC 26. Il n'existe aucun autre engagement de la part de l'employeur.

## 14. Produits structurés émis

Il n'y a aucune position en produits structurés émis par la banque elle-même.

## 15. Emprunts obligataires et emprunts à conversion obligatoire en cours

| Emprunteur                                                                    |                                   | Taux d'intérêt     | Année d'émission | Date de résiliation anticipée | Échéances  | Montant en milliers de CHF |
|-------------------------------------------------------------------------------|-----------------------------------|--------------------|------------------|-------------------------------|------------|----------------------------|
| Banque Valiant SA                                                             | Obligation sécurisée Covered Bond | 0,000              | 2021             | aucune                        | 20.01.2026 | 270 000                    |
| Banque Valiant SA                                                             | Obligation sécurisée Covered Bond | 0,050              | 2025             | aucune                        | 09.07.2026 | 30 000                     |
| Banque Valiant SA                                                             | Obligation sécurisée Covered Bond | 0,050              | 2025             | aucune                        | 31.08.2026 | 100 000                    |
| Banque Valiant SA                                                             | Obligation sécurisée Covered Bond | 0,200              | 2019             | aucune                        | 29.01.2027 | 303 000                    |
| Banque Valiant SA                                                             | Obligation sécurisée Covered Bond | 0,375              | 2017             | aucune                        | 06.12.2027 | 250 000                    |
| Banque Valiant SA                                                             | Obligation sécurisée Covered Bond | 1,850              | 2023             | aucune                        | 31.05.2028 | 180 000                    |
| Banque Valiant SA                                                             | Obligation sécurisée Covered Bond | 0,000              | 2019             | aucune                        | 31.07.2029 | 400 000                    |
| Banque Valiant SA                                                             | Obligation sécurisée Covered Bond | 0,100              | 2021             | aucune                        | 29.11.2030 | 215 000                    |
| Banque Valiant SA                                                             | Obligation sécurisée Covered Bond | 0,100              | 2021             | aucune                        | 07.05.2031 | 190 000                    |
| Banque Valiant SA                                                             | Obligation sécurisée Covered Bond | 1,550              | 2024             | aucune                        | 23.04.2032 | 400 000                    |
| Banque Valiant SA                                                             | Obligation sécurisée Covered Bond | 0,125              | 2019             | aucune                        | 04.12.2034 | 310 000                    |
| Banque des Lettres de Gage d'Établissements suisses de Crédit hypothécaire SA | Non subordonné                    | 1,175 <sup>1</sup> |                  |                               |            | 7 802 900                  |
| <b>Total</b>                                                                  |                                   |                    |                  |                               |            | <b>10 450 900</b>          |

<sup>1</sup> Valeur moyenne

Les Covered Bonds émis sont garantis par des créances hypothécaires. Les créances hypothécaires sont alors cédées aux garantes des Covered Bonds, respectivement Valiant Hypothèques SA et Valiant Garantie SA. Pour de plus amples informations, se référer au prospectus d'émission.

|                                                                                                              | Échéance 2026 en milliers de CHF | Échéance 2027 en milliers de CHF | Échéance 2028 en milliers de CHF | Échéance 2029 en milliers de CHF | Échéance 2030 en milliers de CHF | Échéance >2030 en milliers de CHF | Total en milliers de CHF |
|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------|----------------------------------|----------------------------------|----------------------------------|----------------------------------|----------------------------------|-----------------------------------|--------------------------|
| Emprunts obligataires                                                                                        | 400 000                          | 553 000                          | 180 000                          | 400 000                          | 215 000                          | 900 000                           | 2 648 000                |
| Prêts de lettres de gage de la Banque des Lettres de Gage d'Établissements suisses de Crédit hypothécaire SA | 924 600                          | 522 600                          | 478 400                          | 715 300                          | 538 900                          | 4 623 100                         | 7 802 900                |
| <b>Total</b>                                                                                                 | <b>1 324 600</b>                 | <b>1 075 600</b>                 | <b>658 400</b>                   | <b>1 115 300</b>                 | <b>753 900</b>                   | <b>5 523 100</b>                  | <b>10 450 900</b>        |

## 16. Corrections de valeur, provisions et réserves pour risques bancaires généraux

|                                                                                   | 31.12.2024<br>en milliers<br>de CHF | Utilisations<br>conformes<br>au but<br>en milliers<br>de CHF | Constitution<br>corrections<br>de valeur<br>pour risques<br>inhérents de<br>défaillance<br>en milliers<br>de CHF | Reclasi-<br>fications<br>en milliers<br>de CHF | Intérêts en<br>souffrance,<br>recouvre-<br>ments<br>en milliers<br>de CHF | Nouvelles<br>constitutions<br>à la charge<br>du compte<br>de résultat<br>en milliers<br>de CHF | Dissolutions<br>par le compte<br>de résultat<br>en milliers<br>de CHF | 31.12.2025<br>en milliers<br>de CHF |
|-----------------------------------------------------------------------------------|-------------------------------------|--------------------------------------------------------------|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|------------------------------------------------|---------------------------------------------------------------------------|------------------------------------------------------------------------------------------------|-----------------------------------------------------------------------|-------------------------------------|
| Provisions pour impôts latents                                                    | 1 838                               |                                                              |                                                                                                                  |                                                |                                                                           | 33                                                                                             | -6                                                                    | 1 865                               |
| Provisions pour engagements de prévoyance                                         |                                     |                                                              |                                                                                                                  |                                                |                                                                           |                                                                                                |                                                                       | 0                                   |
| Provisions pour risques de défaillance                                            | 11 042                              |                                                              | 134                                                                                                              | 811                                            |                                                                           |                                                                                                |                                                                       | 11 987                              |
| Provisions de restructurations <sup>1</sup>                                       | 3 945                               | -2 623                                                       |                                                                                                                  |                                                |                                                                           |                                                                                                |                                                                       | 1 322                               |
| Autres provisions <sup>2</sup>                                                    | 3 586                               | -101                                                         |                                                                                                                  |                                                |                                                                           | 4 268                                                                                          | -149                                                                  | 7 604                               |
| <b>Total des provisions</b>                                                       | <b>20 411</b>                       | <b>-2 724</b>                                                | <b>134</b>                                                                                                       | <b>811</b>                                     | <b>0</b>                                                                  | <b>4 301</b>                                                                                   | <b>-155</b>                                                           | <b>22 778</b>                       |
| <b>Réserves pour risques bancaires généraux<sup>3</sup></b>                       | <b>155 786</b>                      |                                                              |                                                                                                                  |                                                |                                                                           | <b>35 000</b>                                                                                  |                                                                       | <b>190 786</b>                      |
| Corrections de valeur pour les risques de<br>défaillance des créances compromises | 41 089                              | -4 865                                                       |                                                                                                                  | 13 511                                         | 1 405                                                                     | 19 819                                                                                         | -10 387                                                               | 60 572                              |
| Corrections de valeur pour les risques<br>latents <sup>4</sup>                    | 82 590                              |                                                              | 7 410                                                                                                            | -14 322                                        |                                                                           | 22 328                                                                                         | -19 802                                                               | 78 204                              |
| <b>Corrections de valeur pour risques<br/>de défaillance et risques pays</b>      | <b>123 679</b>                      | <b>-4 865</b>                                                | <b>7 410</b>                                                                                                     | <b>-811</b>                                    | <b>1 405</b>                                                              | <b>42 147</b>                                                                                  | <b>-30 189</b>                                                        | <b>138 776</b>                      |

<sup>1</sup> Provision pour l'achèvement des travaux entamés dans le cadre du projet zone clients et de la stratégie 2020-2024

<sup>2</sup> Provisions pour risques juridiques, pour rémunérations variables et pour la mise en œuvre de projets stratégiques. Au cours de l'exercice sous revue, une provision de CHF 2,9 millions a été constituée dans le cadre de cette position en relation avec une migration informatique. La sortie de fonds est prévue entre 2026 et 2028.

<sup>3</sup> 0,5 million de francs non imposé (exercice précédent : 0,5 million de francs)

<sup>4</sup> Au cours de l'exercice sous revue, des corrections de valeur pour risques inhérents ont été constituées à hauteur de CHF 7,5 millions selon une approche basée sur le portefeuille. Elles ont été comptabilisées au débit des réserves de bénéfices. La constitution de ces corrections de valeur s'est achevée à la fin de l'année 2025. Au total, CHF 35,7 millions ont été constitués.

## 17. Capital social

Conformément à l'ordonnance de la FINMA sur les comptes (OEPC-FINMA), la publication au niveau du groupe n'est pas prévue. Pour les informations relatives au capital social, se référer aux comptes annuels statutaires de Valiant Holding SA.

## 18. Droits de participation ou options sur de tels droits accordés durant l'exercice sous revue à tous les membres des organes de direction et d'administration ainsi qu'au personnel

|                                     | Nombre<br>droits de participation |               | Valeur<br>droits de participation |                                  |
|-------------------------------------|-----------------------------------|---------------|-----------------------------------|----------------------------------|
|                                     | 31.12.2025                        | 31.12.2024    | 31.12.2025<br>en milliers de CHF  | 31.12.2024<br>en milliers de CHF |
| Membres du conseil d'administration | 3 610                             | 4 077         | 358                               | 358                              |
| Membres du comité de direction      | 5 391                             | 6 125         | 535                               | 538                              |
| Membres de direction                | 8 081                             | 9 437         | 802                               | 829                              |
| <b>Total</b>                        | <b>17 082</b>                     | <b>19 639</b> | <b>1 695</b>                      | <b>1 725</b>                     |

Les membres du conseil d'administration ont reçu durant l'exercice sous revue 30 % de leurs honoraires sous la forme d'actions de Valiant bloquées pour une période de trois ans. Les membres du comité de direction et de la direction reçoivent une rémunération variable dont 20 à 30 % sont versés sous la forme d'actions de Valiant bloquées pour une période de trois

ans (voir également le rapport relatif aux rémunérations, aux pages 77 à 100). L'évaluation s'effectue selon la méthode de la valeur de marché et moyennant un escompte pour les actions bloquées. Il n'existe pas de plan de participation pour le personnel hors de ces échelons de fonction. Il n'existe pas de programme d'option.

## 19. Parties liées

|                                   | Créances                         |                                  | Engagements                      |                                  |
|-----------------------------------|----------------------------------|----------------------------------|----------------------------------|----------------------------------|
|                                   | 31.12.2025<br>en milliers de CHF | 31.12.2024<br>en milliers de CHF | 31.12.2025<br>en milliers de CHF | 31.12.2024<br>en milliers de CHF |
| Sociétés du groupe <sup>1</sup>   | 17 049                           | 13 605                           | 8 911                            | 6 527                            |
| Affaires d'organes <sup>2</sup>   | 2 861                            | 2 862                            | 3 979                            | 2 267                            |
| Autres parties liées <sup>3</sup> | 4 129 840                        | 4 094 403                        | 1 329                            | 1 325                            |

<sup>1</sup> ValFinance SA, AgentSelly SA, Valiant Hypothèques SA, Valiant Garantie SA

<sup>2</sup> Membres du conseil d'administration et du comité de direction de la Valiant Holding SA

<sup>3</sup> Entris Holding SA, y compris Entris Banking SA

Il existe des opérations hors bilan avec des personnes proches qui s'élèvent à CHF 77,3 millions. Les transactions (opérations sur titres, trafic des paiements, octroi de crédits, rémunération de dépôts) avec des parties liées sont réalisées aux conditions applicables aux tiers. Les collaboratrices et collaborateurs bénéficient des conditions spéciales usuelles du secteur. Les rémunérations des membres du conseil d'administration et du comité de direction sont détaillées dans le rapport relatif aux rémunérations aux pages 92 à 95.

## 20. Participants significatifs

Conformément à l'ordonnance de la FINMA sur les comptes (OEPC-FINMA), la publication au niveau du groupe n'est pas prévue. Pour les données des participations principales, se référer aux comptes annuels statutaires de Valiant Holding SA.

## 21. Propres parts du capital

| Propres parts du capital                                                           | Prix moyen des transactions<br>en CHF | Nombre<br>d'actions |
|------------------------------------------------------------------------------------|---------------------------------------|---------------------|
| Propres actions nominatives au 01.01.2025                                          |                                       | 0                   |
| + Achats                                                                           | 127.89                                | 55 801              |
| - Ventes                                                                           | 117.40                                | -8 719              |
| - Remise d'actions propres pour rémunérations liées aux actions                    | 118.16                                | -17 082             |
| <b>Propres actions nominatives au 31.12.2025</b>                                   |                                       | <b>30 000</b>       |
| Actions réservées pour le programme de participation des salarié-e-s au 01.01.2025 |                                       |                     |
| Actions réservées pour le programme de participation des salarié-e-s au 31.12.2025 |                                       | 12 011              |

Durant l'exercice sous revue, les propres parts du capital ont été négociées à la juste valeur. La cession d'actions nominatives propres a généré une perte de CHF 0,04 million, imputée aux réserves issues du capital. La cession de parts portait sur d'autres propres parts du capital non destinées au négoce. Les propres titres de participation cédés n'ont impliqué aucun engagement de rachat ou de vente ni aucun autre engagement conditionnel. Les filiales et sociétés liées ne détiennent aucun instrument de capital propre de Valiant Holding SA.

## 22. Participations des organes et rapport relatif aux rémunérations

Conformément à l'ordonnance de la FINMA sur les comptes (OEPC-FINMA), la publication au niveau du groupe n'est pas prévue. Les informations qui sont à publier conformément aux dispositions légales sont présentées dans le rapport relatif aux rémunérations. Il est par ailleurs fait référence au tableau 18 de l'annexe des comptes annuels de Valiant Holding SA.

## 23. Structure des échéances des instruments financiers

|                                                                          | À vue<br>en milliers<br>de CHF | Dénonçable<br>en milliers<br>de CHF | Échéant dans<br>les 3 mois<br>en milliers<br>de CHF | Échéant entre<br>3 et 12 mois<br>en milliers<br>de CHF | Échéant entre<br>12 mois<br>et 5 ans<br>en milliers<br>de CHF | Échéant dans<br>plus de 5 ans<br>en milliers<br>de CHF | Immobilisé<br>en milliers<br>de CHF | Total<br>en milliers<br>de CHF |
|--------------------------------------------------------------------------|--------------------------------|-------------------------------------|-----------------------------------------------------|--------------------------------------------------------|---------------------------------------------------------------|--------------------------------------------------------|-------------------------------------|--------------------------------|
| Liquidités                                                               | 4 120 980                      | 77 471                              |                                                     |                                                        |                                                               |                                                        |                                     | 4 198 451                      |
| Créances sur les banques                                                 | 56 886                         | 16 048                              |                                                     |                                                        |                                                               |                                                        |                                     | 72 934                         |
| Créances sur la clientèle                                                | 3 906                          | 384 157                             | 154 449                                             | 191 314                                                | 373 877                                                       | 114 301                                                |                                     | 1 222 004                      |
| Créances hypothécaires                                                   | 3 810                          | 3 188 133                           | 1 758 696                                           | 3 806 892                                              | 14 962 081                                                    | 5 423 070                                              |                                     | 29 142 682                     |
| Opérations de négoce                                                     | 1 027                          |                                     |                                                     |                                                        |                                                               |                                                        |                                     | 1 027                          |
| Valeurs de remplacement<br>positives d'instruments financiers<br>dérivés | 48 526                         |                                     |                                                     |                                                        |                                                               |                                                        |                                     | 48 526                         |
| Immobilisations financières                                              | 2 309                          |                                     | 12 002                                              | 185 879                                                | 1 067 551                                                     | 1 519 673                                              | 783                                 | 2 788 197                      |
| <b>Total</b>                                                             | <b>4 237 444</b>               | <b>3 665 809</b>                    | <b>1 925 147</b>                                    | <b>4 184 085</b>                                       | <b>16 403 509</b>                                             | <b>7 057 044</b>                                       | <b>783</b>                          | <b>37 473 821</b>              |
| Exercice<br>précédent                                                    | 4 213 823                      | 4 779 632                           | 1 735 319                                           | 3 218 108                                              | 15 248 650                                                    | 7 511 886                                              | 1 334                               | 36 708 752                     |
| Engagements envers les banques                                           | 64 243                         | 33 300                              | 1 063 774                                           | 324 449                                                |                                                               |                                                        |                                     | 1 485 766                      |
| Engagements résultant des<br>dépôts de la clientèle                      | 11 295 430                     | 9 416 530                           | 1 141 976                                           | 714 314                                                | 25 200                                                        | 250                                                    |                                     | 22 593 700                     |
| Valeurs de remplacement<br>négatives d'instruments<br>financiers dérivés | 5 362                          |                                     |                                                     |                                                        |                                                               |                                                        |                                     | 5 362                          |
| Obligations de caisse                                                    |                                |                                     | 35 767                                              | 23 820                                                 | 100 046                                                       | 14 472                                                 |                                     | 174 105                        |
| Emprunts et prêts des lettres<br>de gage                                 |                                |                                     | 338 000                                             | 986 600                                                | 3 603 200                                                     | 5 523 100                                              |                                     | 10 450 900                     |
| <b>Total</b>                                                             | <b>11 365 035</b>              | <b>9 449 830</b>                    | <b>2 579 517</b>                                    | <b>2 049 183</b>                                       | <b>3 728 446</b>                                              | <b>5 537 822</b>                                       | <b>0</b>                            | <b>34 709 833</b>              |
| Exercice<br>précédent                                                    | 9 638 070                      | 8 871 662                           | 4 186 410                                           | 1 986 602                                              | 3 529 910                                                     | 5 766 745                                              | 0                                   | 33 979 399                     |

## 24. Actifs et passifs répartis entre la Suisse et l'étranger

|                                                                    | 31.12.2025                   |                                | 31.12.2024                   |                                |
|--------------------------------------------------------------------|------------------------------|--------------------------------|------------------------------|--------------------------------|
|                                                                    | Suisse<br>en milliers de CHF | Étranger<br>en milliers de CHF | Suisse<br>en milliers de CHF | Étranger<br>en milliers de CHF |
| <b>Actifs</b>                                                      |                              |                                |                              |                                |
| Liquidités                                                         | 4 197 230                    | 1 221                          | 4 158 059                    | 1 352                          |
| Créances sur les banques                                           | 43 873                       | 29 061                         | 38 208                       | 16 181                         |
| Créances sur la clientèle                                          | 1 218 069                    | 3 935                          | 1 467 151                    | 4 075                          |
| Créances hypothécaires                                             | 29 142 682                   |                                | 28 677 521                   |                                |
| Opérations de négoce                                               | 1 027                        |                                | 10 226                       |                                |
| Valeurs de remplacement positives d'instruments financiers dérivés | 48 526                       |                                | 65 438                       |                                |
| Immobilisations financières                                        | 1 865 272                    | 922 925                        | 1 716 280                    | 554 261                        |
| Comptes de régularisation                                          | 38 185                       |                                | 46 555                       |                                |
| Participations non consolidées                                     | 262 548                      |                                | 260 052                      |                                |
| Immobilisations corporelles                                        | 73 718                       |                                | 80 002                       |                                |
| Valeurs immatérielles                                              | 0                            |                                | 0                            |                                |
| Autres actifs                                                      | 25 871                       |                                | 28 367                       |                                |
| <b>Total des actifs</b>                                            | <b>36 917 001</b>            | <b>957 142</b>                 | <b>36 547 859</b>            | <b>575 869</b>                 |
| <b>Passifs</b>                                                     |                              |                                |                              |                                |
| Engagements envers les banques                                     | 213 547                      | 1 272 219                      | 519 405                      | 1 109 764                      |
| Engagements résultant des dépôts de la clientèle                   | 22 407 618                   | 186 082                        | 21 921 874                   | 243 976                        |
| Valeurs de remplacement négatives d'instruments financiers dérivés | 5 362                        |                                | 5 953                        |                                |
| Obligations de caisse                                              | 174 105                      |                                | 236 327                      |                                |
| Emprunts et prêts des centrales de lettres de gage                 | 10 450 900                   |                                | 9 942 100                    |                                |
| Comptes de régularisation                                          | 209 001                      |                                | 210 615                      |                                |
| Autres passifs                                                     | 168 601                      |                                | 235 891                      |                                |
| Provisions                                                         | 22 778                       |                                | 20 411                       |                                |
| Réserves pour risques bancaires généraux                           | 190 786                      |                                | 155 786                      |                                |
| Capital social                                                     | 7 896                        |                                | 7 896                        |                                |
| Réserve légale issue du capital                                    | 592 563                      |                                | 592 555                      |                                |
| Réserve légale issue du bénéfice                                   | 1 822 035                    |                                | 1 770 792                    |                                |
| Propres parts du capital (poste négatif)                           | -4 059                       |                                | 0                            |                                |
| Bénéfice consolidé                                                 | 154 709                      |                                | 150 383                      |                                |
| <b>Total des passifs</b>                                           | <b>36 415 842</b>            | <b>1 458 301</b>               | <b>35 769 988</b>            | <b>1 353 740</b>               |

## 25. Actifs par pays ou par groupe de pays

Il est renoncé à une répartition des actifs par pays et par groupe de pays, car moins de 5 % des actifs sont domiciliés à l'étranger.

## 26. Actifs selon la solvabilité des groupes de pays

Il est renoncé à une répartition des actifs par solvabilité des groupes de pays, car moins de 5 % des actifs sont domiciliés à l'étranger.

## 27. Bilan selon les monnaies les plus importantes pour la banque

| <b>Actifs</b>                                                                                    | <b>CHF<br/>en milliers de CHF</b> | <b>EUR<br/>en milliers de CHF</b> | <b>USD<br/>en milliers de CHF</b> | <b>Divers<br/>en milliers de CHF</b> | <b>Total<br/>en milliers de CHF</b> |
|--------------------------------------------------------------------------------------------------|-----------------------------------|-----------------------------------|-----------------------------------|--------------------------------------|-------------------------------------|
| Liquidités                                                                                       | 4 191 495                         | 6 403                             | 342                               | 211                                  | 4 198 451                           |
| Créances sur les banques                                                                         | 15 466                            | 16 034                            | 7 660                             | 33 774                               | 72 934                              |
| Créances sur la clientèle                                                                        | 1 177 685                         | 44 051                            | 123                               | 145                                  | 1 222 004                           |
| Créances hypothécaires                                                                           | 29 142 682                        |                                   |                                   |                                      | 29 142 682                          |
| Opérations de négoce                                                                             | 1 027                             |                                   |                                   |                                      | 1 027                               |
| Valeurs de remplacement positives d'instruments financiers dérivés                               | 48 526                            |                                   |                                   |                                      | 48 526                              |
| Immobilisations financières                                                                      | 2 390 669                         | 396 910                           |                                   | 618                                  | 2 788 197                           |
| Comptes de régularisation actifs                                                                 | 38 185                            |                                   |                                   |                                      | 38 185                              |
| Participations non consolidées                                                                   | 262 548                           |                                   |                                   |                                      | 262 548                             |
| Immobilisations corporelles                                                                      | 73 718                            |                                   |                                   |                                      | 73 718                              |
| Valeurs immatérielles                                                                            |                                   |                                   |                                   |                                      | 0                                   |
| Autres actifs                                                                                    | 25 669                            | 174                               |                                   | 28                                   | 25 871                              |
| <b>Total des actifs bilantaires</b>                                                              | <b>37 367 670</b>                 | <b>463 572</b>                    | <b>8 125</b>                      | <b>34 776</b>                        | <b>37 874 143</b>                   |
| Prétentions à la livraison découlant d'opérations au comptant, à terme et en options sur devises | 504 668                           | 846 997                           | 298 209                           | 29 879                               | 1 679 753                           |
| <b>Total des actifs</b>                                                                          | <b>37 872 338</b>                 | <b>1 310 569</b>                  | <b>306 334</b>                    | <b>64 655</b>                        | <b>39 553 896</b>                   |
| <b>Passifs</b>                                                                                   |                                   |                                   |                                   |                                      |                                     |
| Engagements envers les banques                                                                   | 883 203                           | 455 990                           | 146 564                           | 9                                    | 1 485 766                           |
| Engagements résultant des dépôts de la clientèle                                                 | 22 039 886                        | 365 448                           | 145 160                           | 43 206                               | 22 593 700                          |
| Valeurs de remplacement négatives d'instruments financiers dérivés                               | 5 362                             |                                   |                                   |                                      | 5 362                               |
| Obligations de caisse                                                                            | 174 105                           |                                   |                                   |                                      | 174 105                             |
| Emprunts et prêts des centrales de lettres de gage                                               | 10 450 900                        |                                   |                                   |                                      | 10 450 900                          |
| Comptes de régularisation passifs                                                                | 209 001                           |                                   |                                   |                                      | 209 001                             |
| Autres passifs                                                                                   | 168 497                           |                                   | 59                                | 45                                   | 168 601                             |
| Provisions                                                                                       | 22 778                            |                                   |                                   |                                      | 22 778                              |
| Réserves pour risques bancaires généraux                                                         | 190 786                           |                                   |                                   |                                      | 190 786                             |
| Capital social                                                                                   | 7 896                             |                                   |                                   |                                      | 7 896                               |
| Réserve légale issue du capital                                                                  | 592 563                           |                                   |                                   |                                      | 592 563                             |
| Réserve légale issue du bénéfice                                                                 | 1 822 035                         |                                   |                                   |                                      | 1 822 035                           |
| Propres parts du capital (poste négatif)                                                         | -4 059                            |                                   |                                   |                                      | -4 059                              |
| Bénéfice consolidé                                                                               | 154 709                           |                                   |                                   |                                      | 154 709                             |
| <b>Total des passifs bilantaires</b>                                                             | <b>36 717 662</b>                 | <b>821 438</b>                    | <b>291 783</b>                    | <b>43 260</b>                        | <b>37 874 143</b>                   |
| Engagements à la livraison découlant d'opérations au comptant, à terme et en options sur devises | 1 139 012                         | 505 937                           | 15 478                            | 19 943                               | 1 680 370                           |
| <b>Total des passifs</b>                                                                         | <b>37 856 674</b>                 | <b>1 327 375</b>                  | <b>307 261</b>                    | <b>63 203</b>                        | <b>39 554 513</b>                   |
| <b>Position nette par monnaie</b>                                                                | <b>15 664</b>                     | <b>-16 806</b>                    | <b>-927</b>                       | <b>1 452</b>                         | <b>-617</b>                         |

## Informations se rapportant aux opérations hors bilan

### 28. Engagements et créances conditionnels

|                                                   | 31.12.2025<br>en milliers de CHF | 31.12.2024<br>en milliers de CHF |
|---------------------------------------------------|----------------------------------|----------------------------------|
| Engagements de couverture de crédit et similaires | 20 706                           | 17 808                           |
| Garanties de prestation de garantie et similaires | 65 568                           | 62 537                           |
| Autres engagements conditionnels                  | 53 369                           | 54 699                           |
| <b>Total des engagements conditionnels</b>        | <b>139 643</b>                   | <b>135 044</b>                   |

Il n'existe pas de créances conditionnelles.

Le groupe Valiant appartient au groupe d'imposition du groupe de banques Entris et est solidairement responsable envers les autorités fiscales du paiement de la taxe sur la valeur ajoutée. Actuellement, il n'existe aucun indice au sein du groupe Entris suggérant qu'il ne pourrait pas s'acquitter de ses obligations.

En tant qu'émettrice de la Debit Mastercard® et de cartes de crédit, Valiant fait partie du système de cartes Mastercard et Visa. En cas de défaut de l'un des émetteurs du système de cartes, tous les émetteurs sont en principe solidairement responsables, à hauteur, proportionnellement, de leur volume de transactions par rapport au volume total du système. Même en cas de défaut d'un grand émetteur, Valiant estime que son préjudice serait négligeable.

### 29. Crédits par engagement

|                                     | 31.12.2025<br>en milliers de CHF | 31.12.2024<br>en milliers de CHF |
|-------------------------------------|----------------------------------|----------------------------------|
| <b>Total crédits par engagement</b> | <b>0</b>                         | <b>0</b>                         |

### 30. Opérations fiduciaires

|                                                   | 31.12.2025<br>en milliers de CHF | 31.12.2024<br>en milliers de CHF |
|---------------------------------------------------|----------------------------------|----------------------------------|
| Placements fiduciaires auprès de sociétés tierces | 24 410                           | 25 646                           |
| <b>Total des opérations fiduciaires</b>           | <b>24 410</b>                    | <b>25 646</b>                    |

### 31. Patrimoine géré

Le seuil à partir duquel une répartition du patrimoine géré est requise n'a pas été dépassé. Il est donc renoncé à la présentation correspondante.

Valiant n'a aucune position en cryptoactifs. Les cryptoactifs détenus par les clientes et clients dans les valeurs de dépôt s'élevaient à CHF 13,1 millions au 31 décembre 2025 (CHF 14,4 millions l'exercice précédent).

## Informations sur le compte de résultat

### 32. Résultat des opérations de négoce et de l'option de la juste valeur

|                                                                                        | 2025<br>en milliers de CHF | 2024<br>en milliers de CHF |
|----------------------------------------------------------------------------------------|----------------------------|----------------------------|
| <b>Répartition du résultat des opérations de négoce selon les secteurs d'activités</b> |                            |                            |
| Opérations de négoce avec clients                                                      | 39 809                     | 48 315                     |
| Autres opérations de négoce                                                            | 1 240                      | 2 137                      |
| <b>Résultat des opérations de négoce<sup>1</sup></b>                                   | <b>41 049</b>              | <b>50 452</b>              |

|                                                                         | 2025<br>en milliers de CHF | 2024<br>en milliers de CHF |
|-------------------------------------------------------------------------|----------------------------|----------------------------|
| <b>Répartition du résultat des opérations de négoce selon le risque</b> |                            |                            |
| Titres                                                                  | 455                        | 813                        |
| Devises                                                                 | 39 034                     | 47 723                     |
| Matières premières/métaux précieux                                      | 1 560                      | 1 916                      |
| <b>Résultat des opérations de négoce<sup>1</sup></b>                    | <b>41 049</b>              | <b>50 452</b>              |

<sup>1</sup> L'option de la juste valeur n'est pas appliquée.

### 33. Produit de refinancement dans la position produit des intérêts et des escomptes et intérêts négatifs significatifs

|                                                                                                   | 2025<br>en milliers de CHF | 2024<br>en milliers de CHF |
|---------------------------------------------------------------------------------------------------|----------------------------|----------------------------|
| <b>Intérêts négatifs</b>                                                                          |                            |                            |
| Intérêts négatifs sur les opérations actives (réduction du produit des intérêts et des escomptes) | 2                          |                            |
| Intérêts négatifs sur les opérations passives (réduction des charges d'intérêts)                  | 641                        |                            |

Le produit des intérêts et des escomptes ne bénéficie du crédit d'aucun coût de refinancement pour les opérations de négoce.

### 34. Charges de personnel

|                                                                                                                               | 2025<br>en milliers de CHF | 2024<br>en milliers de CHF |
|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|----------------------------|----------------------------|
| Appointements (jetons de présence et indemnités fixes aux organes de la banque, appointements et allocations supplémentaires) | 135 655                    | 134 550                    |
| dont charges en lien avec les rémunérations basées sur des actions et les formes alternatives de la rémunération variable     | 2018                       | 2 054                      |
| Prestations sociales                                                                                                          | 22 568                     | 21 971                     |
| Autres frais de personnel                                                                                                     | 4 973                      | 5 030                      |
| <b>Total des charges de personnel</b>                                                                                         | <b>163 196</b>             | <b>161 551</b>             |

## 35. Autres charges d'exploitation

|                                                                                                                         | 2025<br>en milliers de CHF | 2024<br>en milliers de CHF |
|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|----------------------------|----------------------------|
| Coût des locaux                                                                                                         | 15 870                     | 16 877                     |
| Charges relatives à la technique de l'information et de la communication                                                | 76 850                     | 77 392                     |
| Charges relatives aux véhicules, aux machines, au mobilier et aux autres installations ainsi qu'au leasing opérationnel | 4 270                      | 3 481                      |
| Honoraires de/des société(s) d'audit (art. 961a, ch. 2, CO)                                                             | 846                        | 908                        |
| dont pour les prestations en matière d'audit financier et d'audit prudentiel, prestations liées aux audits comprises    | 846                        | 900                        |
| dont pour d'autres prestations de service                                                                               |                            | 8                          |
| Autres charges d'exploitation                                                                                           | 40 312                     | 39 794                     |
| <b>Total des charges d'exploitation</b>                                                                                 | <b>138 148</b>             | <b>138 452</b>             |

## 36. Pertes significatives, produits et charges extraordinaires, réserves pour risques bancaires généraux et corrections de valeur et provisions libérées

|                                                  | 2025<br>en milliers de CHF | 2024<br>en milliers de CHF |
|--------------------------------------------------|----------------------------|----------------------------|
| <b>Produits extraordinaires</b>                  |                            |                            |
| Bénéfice provenant de la vente d'immeubles       | 967                        | 509                        |
| Bénéfice provenant de la vente de participations | 4                          |                            |
| Autres postes                                    | 42                         | 162                        |
| <b>Total des produits extraordinaires</b>        | <b>1 013</b>               | <b>671</b>                 |
| <b>Charges extraordinaires</b>                   |                            |                            |
| Autres postes                                    | 10                         | 6                          |
| <b>Total des charges extraordinaires</b>         | <b>10</b>                  | <b>6</b>                   |

Aucune perte significative n'est survenue durant l'exercice sous revue. Les informations relatives aux réserves pour risques bancaires généraux et corrections de valeur et provisions libérées figurent dans le tableau 16.

## 37. Revalorisation de participations et immobilisations corporelles jusqu'à la valeur d'acquisition au maximum

Aucune revalorisation n'a eu lieu durant l'exercice sous revue.

## 38. Répartition du résultat opérationnel entre Suisse et étranger selon le principe des sites d'exploitation

Valiant n'a pas de sites d'exploitation à l'étranger.

### 39. Impôts courants et latents et indication du taux d'imposition

|                                                                | 2025<br>en milliers de CHF | 2024<br>en milliers de CHF |
|----------------------------------------------------------------|----------------------------|----------------------------|
| Charges relatives aux impôts affectant le revenu et le capital | 36 759                     | 37 638                     |
| dont charges relatives aux impôts courants                     | 38 657                     | 40 201                     |
| dont variations des régularisations des exercices précédents   | -1 898                     | -2 563                     |
| Constitution/dissolution de provisions pour impôts latents     | 27                         | 18                         |
| <b>Total impôts</b>                                            | <b>36 786</b>              | <b>37 656</b>              |

Le taux d'imposition moyen pondéré sur la base du résultat opérationnel s'élevait pendant l'exercice sous revue à 16,3 % (contre 16,1 % l'exercice précédent).

### 40. Résultat par droit de participation

|                                                                 | 2025       | 2024       |
|-----------------------------------------------------------------|------------|------------|
| Bénéfice consolidé (en milliers de CHF)                         | 154 709    | 150 383    |
| <b>Droits de participation en circulation</b>                   |            |            |
| Nombre moyen de titres de participation en circulation          | 15 792 461 | 15 792 461 |
| Nombre moyen de titres de participation détenus en propre       | -8 174     | -2 012     |
| Total des titres de participation non dilués                    | 15 784 287 | 15 790 449 |
| <b>Résultat par titre de participation</b>                      |            |            |
| Non dilué, en tenant compte des propres titres de participation | 9.80       | 9.52       |

Le résultat non dilué par titre de participation est calculé à partir du bénéfice consolidé de l'exercice sous revue, divisé par le nombre moyen pondéré de titres de participation en circulation. Au cours de l'exercice sous revue, comme au cours de l'exercice précédent, aucun droit de participation, aucune option sur action pouvant être exercée ou obligation convertible n'était susceptible d'avoir un effet sur la dilution.

# Rapport de l'organe de révision du groupe



## Rapport de l'organe de révision à l'Assemblée générale de Valiant Holding SA, Lucerne

### Rapport sur l'audit des comptes consolidés

#### Opinion d'audit

Nous avons effectué l'audit des comptes consolidés de Valiant Holding SA et ses filiales (« le groupe »), comprenant le bilan consolidé au 31 décembre 2025, le compte de résultat consolidé, le tableau des flux de trésorerie consolidés et l'état des capitaux propres consolidés pour l'exercice clos à cette date, ainsi que l'annexe aux comptes consolidés, y compris un résumé des principales méthodes comptables.

Selon notre appréciation, les comptes consolidés (pages 106 à 150) donnent une image fidèle du patrimoine et de la situation financière consolidés du groupe au 31 décembre 2025, ainsi que de ses résultats et de ses flux de trésorerie consolidés pour l'exercice clos à cette date conformément aux prescriptions comptables pour les banques et sont conformes à la loi suisse.

#### Fondement de l'opinion d'audit

Nous avons effectué notre audit conformément à la loi suisse et aux Normes suisses d'audit des états financiers (NA-CH). Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces dispositions et de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'organe de révision relatives à l'audit des comptes consolidés » de notre rapport. Nous sommes indépendants du groupe, conformément aux dispositions légales suisses et aux exigences de la profession qui s'appliquent aux audits des états financiers des sociétés d'intérêt public. Nous avons aussi satisfait aux autres obligations éthiques professionnelles qui nous incombent dans le respect de ces exigences.

Nous estimons que les éléments probants recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

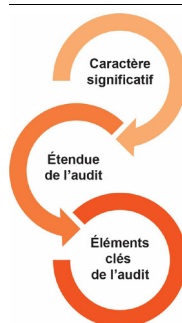
PricewaterhouseCoopers AG, Robert-Zünd-Strasse 2, 6005 Lucerne  
+41 58 792 62 00

[www.pwc.ch](http://www.pwc.ch)

PricewaterhouseCoopers AG est membre du réseau mondial PwC, un réseau de sociétés juridiquement autonomes et indépendantes les unes des autres.



#### Notre approche d'audit



##### Vue d'ensemble

Caractère significatif global : CHF 9'574'000

Nous avons finalisé les travaux d'audit des trois sociétés du groupe entièrement consolidées. Les comptes consolidés 2025 d'Entris Holding SA sont audités par PricewaterhouseCoopers SA. Cette participation est comptabilisée dans les comptes consolidés du groupe Valiant selon la méthode de la mise en équivalence.

Le domaine suivant a été identifié comme élément clé de l'audit :

Évaluation des créances clients

##### Caractère significatif

L'étendue de notre audit a été influencée par le caractère significatif appliqué. Notre opinion d'audit a pour but de donner une assurance raisonnable que les comptes consolidés ne comportent pas d'anomalies significatives. Des anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs. Elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, prises individuellement ou collectivement, elles puissent influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes consolidés prennent en se fondant sur ceux-ci.

Nous fondant sur notre jugement professionnel, nous avons déterminé certains seuils de matérialité quantitatifs, notamment le caractère significatif global applicable aux comptes consolidés pris dans leur ensemble, tel que décrit dans le tableau ci-dessous. Sur la base de ces seuils quantitatifs et d'autres considérations qualitatives, nous avons déterminé l'étendue de notre audit ainsi que la nature, le calendrier et l'étendue des procédures d'audit et nous avons évalué les effets d'anomalies, prises individuellement ou collectivement, sur les comptes consolidés pris dans leur ensemble.

**Caractère significatif global pour le groupe** CHF 9'574'000

| Point de référence                                                                                         | Résultat avant impôts consolidé                                                                                                                                                                                                                                                               |
|------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| <b>Justification du choix du point de référence pour la détermination du caractère significatif global</b> | Nous avons choisi le bénéfice consolidé avant impôts comme grandeur de référence. Selon notre appréciation, il s'agit de la grandeur de référence communément utilisée pour mesurer la performance du groupe, d'une part, et d'une grandeur de référence généralement reconnue, d'autre part. |



Nous avons convenu avec le Conseil d'administration de lui rapporter les anomalies supérieures à CHF 957'000 que nous avons constatées lors de notre audit, ainsi que toutes les anomalies en dessous de ce montant mais qui, selon notre jugement, doivent être rapportées pour des raisons qualitatives.

#### Etendue de l'audit

Nous avons défini notre approche d'audit en déterminant le caractère significatif et en évaluant les risques d'anomalies significatives dans les comptes consolidés. En particulier, nous avons tenu compte des jugements lorsqu'ils ont été effectués, par exemple en relation avec des estimations comptables significatives pour lesquelles des hypothèses doivent être choisies et qui reposent sur des événements futurs qui sont par définition incertains. Comme pour tous nos audits, nous avons également considéré le risque que la direction ait pu contourner des contrôles internes, en tenant compte entre autres de l'éventuelle présence de biais subjectifs qui pourraient représenter un risque d'anomalies significatives provenant de fraudes.

Nous avons adapté l'étendue de notre audit de manière à effectuer suffisamment de travaux pour être en mesure d'émettre une opinion d'audit sur les comptes consolidés pris dans leur ensemble, en considérant la structure du groupe, les processus et contrôles internes relatifs à l'établissement des comptes consolidés et le secteur d'activité du groupe.

#### Éléments clés de l'audit

Les éléments clés de l'audit sont les éléments qui, selon notre jugement professionnel, sont les plus importants lors de notre audit des comptes consolidés de la période sous revue. Ces éléments ont été traités dans le contexte de l'audit des comptes consolidés pris dans leur ensemble et lors de la formation de notre opinion d'audit sur ceux-ci. Nous n'exprimons pas d'opinion d'audit distincte sur ces éléments.

#### Évaluation des créances clients

| Éléments clés de l'audit                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                            | Manière dont les éléments clés ont été examinés                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                           |
|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| Nous considérons l'évaluation des créances clients comme un élément clé de l'audit compte tenu, d'une part, du montant de l'actif par rapport au total du bilan et, d'autre part, des marges d'appréciation lors de l'évaluation de l'ampleur et du montant de la correction de valeur pour les risques de défaillance.                                             | Notre approche d'audit contenait en premier lieu des tests fonctionnels des contrôles internes en matière de créances clients de la banque consolidé. Ainsi nous avons évalué les contrôles clés et vérifié leur bonne exécution par sondage. Ceci nous a permis de constituer une base pour évaluer si les directives du Conseil d'administration sont appliquées. Là où d'importantes marges d'appréciation ont été constatées (p. ex. lors de l'estimation des résultats futurs des clients entreprises ou des immeubles), nous avons également procédé, dans le cadre des contrôles de substance, à une appréciation critique propre. |
| Au 31 décembre 2025 les créances clients s'inscrivent à CHF 30.4 milliards et représentent 80.2% du total du bilan. Ils se composent des créances sur la clientèle de CHF 1.2 milliards et créances hypothécaires de CHF 29.1 milliards. Les créances clients sont présentées net, moins la correction de valeur pour risques de défaillance de CHF 138.8 millions. | Nos tests fonctionnels comprenaient notamment la vérification des notations et du calcul de la capacité financière ainsi que l'évaluation des garanties, la vérification du versement de crédit et le contrôle de clôture des dossiers, la vérification des correctifs de                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                 |
| La direction juge au cas par cas, sur la base de différents facteurs importants au niveau des banques, si une variation négative entraîne une dépréciation de la créance. Parmi ces facteurs, il convient de citer les                                                                                                                                              |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                           |



conditions cadres économiques locales, le patrimoine, la situation financière et les résultats de l'emprunteur, l'affectation du modèle d'entreprise ainsi que la valeur des garanties. En particulier, l'évaluation de la valeur intrinsèque des garanties, qui ne se base pas sur une valeur marchande observable (p. ex. immeubles), est soumise à une importante marge d'appréciation.

Pour ce qui est des principes régissant les comptes consolidés, les méthodes employées pour l'identification des risques de défaillance et la détermination du besoin de corrections de valeur, ainsi que pour l'évaluation des couvertures, prière de se reporter aux pages 112 - 113 (Principes d'établissement des comptes consolidés et d'évaluation pour les créances sur la clientèle et les créances hypothécaires ainsi que les corrections de valeur pour risques de défaillance), aux pages 130 - 131 (Méthodes appliquées pour l'identification des risques de défaillance et la détermination du besoin de corrections de valeur), ainsi qu'à la page 131 (Évaluation des couvertures) en annexe des comptes consolidés.

valeur mis en oeuvre et le calcul des valeurs de liquidation ainsi que la vérification du traitement des listes de surveillance des crédits et des rapports correspondants. Nos contrôles de substance détaillés comprenaient en particulier des contrôles de la solvabilité par sondage.

Nous avons procédé à une évaluation de l'approche utilisée pour déterminer et constituer des provisions pour risques de crédit inhérents. Ce faisant, nous avons apprécié les hypothèses sur lesquelles se fonde le calcul et vérifié leur cohérence d'application.

Dans le cadre de notre audit final nous avons actualisé les résultats émanant des examens de contrôle et des contrôles de substance détaillée. En plus nous avons vérifié le traitement correct des évaluations réalisées concernant la valeur intrinsèque des créances clients dans les comptes consolidés.

La combinaison de nos tests fonctionnels et de nos procédures d'audit par sondage nous a fourni une assurance d'audit suffisante pour évaluer les créances clients.

#### Autres informations

La responsabilité des autres informations incombe au Conseil d'administration. Les autres informations comprennent les informations présentées dans le rapport de gestion, à l'exception des comptes annuels, des comptes consolidés, du rapport de rémunération et de nos rapports correspondants.

Notre opinion d'audit sur les comptes consolidés ne s'étend pas aux autres informations et nous n'exprimons aucune forme d'assurance que ce soit sur ces informations.

Dans le cadre de notre audit des comptes consolidés, notre responsabilité consiste à lire les autres informations et, ce faisant, à apprécier si elles présentent des incohérences significatives par rapport aux comptes consolidés ou aux connaissances que nous avons acquises au cours de notre audit ou si elles semblent, par ailleurs, comporter des anomalies significatives.

Si, sur la base des travaux que nous avons effectués, nous arrivons à la conclusion que les autres informations présentent une anomalie significative, nous sommes tenus de le déclarer. Nous n'avons aucune remarque à formuler à cet égard.

#### Responsabilités du Conseil d'administration relatives aux comptes consolidés

Le Conseil d'administration est responsable de l'établissement des comptes consolidés lesquels donnent une image fidèle conformément aux prescriptions comptables pour les banques et aux dispositions légales. Il est en



autre responsable des contrôles internes qu'il juge nécessaires pour permettre l'établissement de comptes consolidés ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes consolidés, le Conseil d'administration est responsable d'évaluer la capacité du groupe à poursuivre son exploitation. Il a en outre la responsabilité de présenter, le cas échéant, les éléments en rapport avec la capacité du groupe à poursuivre ses activités et d'établir les comptes consolidés sur la base de la continuité de l'exploitation, sauf si le Conseil d'administration a l'intention de liquider le groupe ou de cesser l'activité, ou s'il n'existe aucune autre solution alternative réaliste.

#### **Responsabilités de l'organe de révision relatives à l'audit des comptes consolidés**

Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes consolidés pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, et de délivrer un rapport contenant notre opinion d'audit. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, mais ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément à la loi suisse et aux NA-CH permettra de toujours détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, prises individuellement ou collectivement, elles puissent influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes consolidés prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément à la loi suisse et aux NA-CH, nous exerçons notre jugement professionnel tout au long de l'audit et faisons preuve d'esprit critique. En outre :

- Nous identifions et évaluons les risques que les comptes consolidés comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant de fraudes est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, des omissions volontaires, de fausses déclarations ou le contournement de contrôles internes.
- Nous acquérons une compréhension du système de contrôle interne pertinent pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, mais non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du système de contrôle interne du groupe.
- Nous évaluons le caractère approprié des méthodes comptables appliquées et le caractère raisonnable des estimations comptables ainsi que des informations y afférentes.
- Nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par le Conseil d'administration du principe comptable de continuité d'exploitation appliqué et, sur la base des éléments probants recueillis, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité du groupe à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention dans notre rapport sur les informations à ce sujet fournies dans les comptes consolidés ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion d'audit modifiée. Nous établissons nos conclusions sur la base des éléments probants recueillis jusqu'à la date de notre rapport. Des situations ou événements futurs peuvent cependant amener le groupe à cesser son exploitation.



- Nous évaluons la présentation dans son ensemble, la structure et le contenu des comptes consolidés, y compris les informations fournies dans les notes, et estimons si les comptes consolidés reflètent les opérations et événements sous-jacents d'une manière telle à donner une présentation sincère.
- Nous planifions et réalisons l'audit des comptes consolidés afin de recueillir des éléments probants suffisants et appropriés sur les informations financières des entités ou des unités du groupe pour servir de fondement à la formation d'une opinion d'audit sur les comptes consolidés. Nous sommes responsables de la direction, de la supervision et de la revue des travaux d'audit effectués pour les besoins de l'audit des comptes consolidés. Nous assumons l'entière responsabilité de l'opinion d'audit.

Nous communiquons au Conseil d'administration ou à sa commission compétente, notamment l'étendue des travaux d'audit et le calendrier de réalisation prévus ainsi que nos constatations d'audit importantes, y compris toute déficience majeure dans le système de contrôle interne, relevée au cours de notre audit.

Nous remettons au Conseil d'administration ou au Comité d'audit et de risque une déclaration, dans laquelle nous attestons avoir respecté les règles d'éthique pertinentes relatives à l'indépendance, et leur communiquons toutes les relations et les autres éléments qui peuvent raisonnablement être considérés comme susceptibles d'avoir une incidence sur notre indépendance ainsi que, le cas échéant, les mesures visant à éliminer les menaces ou les mesures de protection prises.

Parmi les éléments communiqués au Conseil d'administration ou à sa commission compétente, nous déterminons ceux qui ont été les plus importants lors de l'audit des comptes consolidés de la période sous revue et qui constituent, de ce fait, les éléments clés de l'audit. Nous décrivons ces éléments dans notre rapport, à moins que la loi ou d'autres réglementations n'en interdisent la publication ou, dans des circonstances extrêmement rares, que nous déterminions que nous ne devrions pas communiquer un tel élément dans notre rapport parce que les conséquences négatives raisonnablement attendues de la communication de cet élément dépassent les avantages qu'elle aurait au regard de l'intérêt public.

#### Rapport sur d'autres obligations légales et réglementaires

Conformément à l'art. 728a, al. 1, ch. 3, CO et à la NAS-CH 890, nous attestons qu'il existe un système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes consolidés, défini selon les prescriptions du Conseil d'administration.

Nous recommandons d'approuver les comptes consolidés qui vous sont soumis.

PricewaterhouseCoopers AG

Thomas Romer  
Expert-réviseur agréé  
Réviseur responsable

Corinne Schmid  
Experte-révisseuse agréée

Lucerne, le 20 mars 2026

# Publication des fonds propres et des liquidités

|                                                                                                                                                     | a                | e                |
|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|------------------|------------------|
|                                                                                                                                                     | T                | T-1              |
| <b>Fonds propres pris en compte (en milliers de CHF)</b>                                                                                            |                  |                  |
| 1 Fonds propres de base durs (CET1)                                                                                                                 | 2 664 217        | 2 580 958        |
| 2 Fonds propres de base (Tier1)                                                                                                                     | 2 664 217        | 2 580 958        |
| <b>3 Total des fonds propres</b>                                                                                                                    | <b>2 666 581</b> | <b>2 583 186</b> |
| <b>Positions pondérées en fonction des risques (RWA) (en milliers de CHF)</b>                                                                       |                  |                  |
| 4 RWA                                                                                                                                               | 15 480 452       | 15 653 408       |
| <b>Ratios de fonds propres basés sur les risques (en % des RWA)</b>                                                                                 |                  |                  |
| 5 Ratio CET1                                                                                                                                        | 17,21            | 16,49            |
| 6 Ratio de fonds propres de base                                                                                                                    | 17,21            | 16,49            |
| 7 Ratio de fonds propres total                                                                                                                      | 17,23            | 16,50            |
| <b>Exigences en matière de réserves CET1 (en % des RWA)</b>                                                                                         |                  |                  |
| 8 Réserve de fonds propres selon la norme minimale de Bâle (2,5 %)                                                                                  | 2,50             | 2,50             |
| 9 Réserve anticyclique selon la norme minimale de Bâle : réserve anticyclique élargie selon l'article 44a OFR                                       | 0,00             | 0,00             |
| 11 Exigences totales en matière de réserves de qualité CET1 (lignes 8 + 9 + 10)                                                                     | 2,50             | 2,50             |
| 12 CET1 disponible pour satisfaire aux exigences en matière de réserves (ligne 11), après déduction du CET1 pour satisfaire aux exigences minimales | 9,23             | 8,50             |
| <b>Ratios-cibles de fonds propres selon l'annexe 8 de l'OFR (en % des RWA)</b>                                                                      |                  |                  |
| 12a Volant de fonds propres selon l'annexe 8 OFR                                                                                                    | 4,00             | 4,00             |
| 12b Volants anticycliques (art. 44 et 44a OFR)                                                                                                      | 1,68             | 1,54             |
| 12c Ratio-cible en CET1 selon l'annexe 8 de l'OFR majoré par les volants anticycliques selon les art. 44 et 44a OFR                                 | 9,48             | 9,34             |
| 12d Ratio-cible en Tier1 selon l'annexe 8 de l'OFR majoré par les volants anticycliques selon les art. 44 et 44a OFR                                | 11,28            | 11,14            |
| 12e Ratio-cible global de fonds propres selon l'annexe 8 de l'OFR majoré par les volants anticycliques selon les art. 44 et 44a OFR                 | 13,68            | 13,54            |
| <b>Ratio de levier Bâle III</b>                                                                                                                     |                  |                  |
| 13 Engagement total (LRD) (en CHF)                                                                                                                  | 39 985 085       | 38 916 287       |
| 14 Ratio de levier, exprimé en Tier 1 en % du LRD, y compris l'effet d'une exemption temporaire des avoirs auprès de la banque centrale             | 6,66             | 6,63             |
| 14b Ratio de levier, sans l'effet d'une exemption temporaire des avoirs auprès de la banque centrale                                                | 6,66             | 6,63             |
| 14e Fonds propres minimaux (art. 42 OFR)                                                                                                            | 1 238 436        | 1 252 273        |

|                                                                                        | a          | b          | c          | d          | e          |
|----------------------------------------------------------------------------------------|------------|------------|------------|------------|------------|
|                                                                                        | T          | T-(3 mois) | T-(6 mois) | T-(9 mois) | T-1        |
| <b>Ratio de liquidité à court terme (LCR)</b>                                          |            |            |            |            |            |
| 15 Numérateur du LCR : total des actifs liquides de haute qualité (en milliers de CHF) | 6 295 323  | 6 486 673  | 5 733 463  | 6 036 597  | 5 393 399  |
| 16 Dénominateur du LCR : total des sorties nettes de trésorerie (en milliers de CHF)   | 4 227 005  | 4 605 229  | 4 085 157  | 4 406 658  | 4 063 492  |
| <b>17 Ratio de liquidité, LCR (en %)</b>                                               | <b>149</b> | <b>141</b> | <b>140</b> | <b>137</b> | <b>133</b> |

|                                                         | a          | e          |
|---------------------------------------------------------|------------|------------|
|                                                         | T          | T-1        |
| <b>Ratio de financement (NSFR)</b>                      |            |            |
| 18 Refinancement stable disponible (en milliers de CHF) | 30 073 509 | 29 622 265 |
| 19 Refinancement stable requis (en milliers de CHF)     | 25 195 601 | 25 860 411 |
| <b>20 Taux de financement, NSFR (en %)</b>              | <b>119</b> | <b>115</b> |

T = Année

La publication intégrale pour le groupe Valiant, conformément à l'ordonnance de la FINMA sur les obligations des banques et des maisons de titres en matière de publication (OPub-FINMA), est disponible sur le site Internet de Valiant, sous le lien suivant: [valiant.ch/resultats](http://valiant.ch/resultats).

# Comptes annuels statutaires de Valiant Holding SA

## Bilan

|                                                                           |               | 31.12.2025<br>en milliers<br>de CHF | 31.12.2024<br>en milliers<br>de CHF | Variation<br>en milliers<br>de CHF | Variation<br>en % |
|---------------------------------------------------------------------------|---------------|-------------------------------------|-------------------------------------|------------------------------------|-------------------|
| <b>Actifs</b>                                                             | <b>Annexe</b> |                                     |                                     |                                    |                   |
| Liquidités                                                                | 2             | 43 489                              | 41 502                              | 1 987                              | 4,8               |
| Actifs détenus à court terme en titres                                    | 15            | 1 027                               | 10 226                              | -9 199                             | -90,0             |
| <b>Total des liquidités et des actifs détenus à court terme en titres</b> |               | <b>44 516</b>                       | <b>51 728</b>                       | <b>-7 212</b>                      | <b>-13,9</b>      |
| Autres créances à court terme                                             |               | 92                                  | 177                                 | -85                                | -48,0             |
| Actifs de régularisation                                                  |               | 170 000                             | 140 233                             | 29 767                             | 21,2              |
| dont envers les entreprises affiliées                                     |               | 170 000                             | 140 233                             | 29 767                             | 21,2              |
| <b>Total de l'actif circulant</b>                                         |               | <b>214 608</b>                      | <b>192 138</b>                      | <b>22 470</b>                      | <b>11,7</b>       |
| Immobilisations financières                                               | 2             | 788                                 | 954                                 | -166                               | -17,4             |
| Participations                                                            | 2, 5          | 1 221 609                           | 1 221 609                           | 0                                  | 0,0               |
| <b>Total de l'actif immobilisé</b>                                        |               | <b>1 222 397</b>                    | <b>1 222 563</b>                    | <b>-166</b>                        | <b>-0,0</b>       |
| <b>Total des actifs</b>                                                   |               | <b>1 437 005</b>                    | <b>1 414 701</b>                    | <b>22 304</b>                      | <b>1,6</b>        |
| <b>Passifs</b>                                                            |               |                                     |                                     |                                    |                   |
| Autres dettes à court terme                                               |               | 249                                 | 242                                 | 7                                  | 2,9               |
| Passifs de régularisation                                                 |               | 1 572                               | 1 326                               | 246                                | 18,6              |
| dont envers les entreprises affiliées                                     |               | 0                                   | 0                                   | 0                                  | n/a               |
| <b>Total capitaux étrangers à court terme</b>                             |               | <b>1 821</b>                        | <b>1 568</b>                        | <b>253</b>                         | <b>16,1</b>       |
| Engagements envers les banques                                            |               | 100 000                             | 150 000                             | -50 000                            | -33,3             |
| dont envers les entreprises affiliées                                     |               | 100 000                             | 150 000                             | -50 000                            | -33,3             |
| Provisions                                                                |               | 0                                   | 0                                   | 0                                  | n/a               |
| <b>Total capitaux étrangers à long terme</b>                              |               | <b>100 000</b>                      | <b>150 000</b>                      | <b>-50 000</b>                     | <b>-33,3</b>      |
| <b>Total des fonds étrangers</b>                                          |               | <b>101 821</b>                      | <b>151 568</b>                      | <b>-49 747</b>                     | <b>-32,8</b>      |
| Capital social                                                            | 16            | 7 896                               | 7 896                               | 0                                  | 0,0               |
| Réserve légale issue du capital                                           |               | 1 531                               | 1 523                               | 8                                  | 0,5               |
| dont réserves d'apports en capital exonérés fiscalement                   |               | 70                                  | 70                                  | 0                                  | 0,0               |
| Réserve légale issue du bénéfice                                          |               | 711 846                             | 711 846                             | 0                                  | 0,0               |
| Réserves facultatives issues du bénéfice                                  |               | 450 271                             | 403 841                             | 46 430                             | 11,5              |
| Bénéfice au bilan                                                         |               | 167 699                             | 138 027                             | 29 672                             | 21,5              |
| dont bénéfice reporté                                                     |               | 0                                   | 1                                   | -1                                 | -100,0            |
| dont bénéfice de l'exercice                                               |               | 167 699                             | 138 026                             | 29 673                             | 21,5              |
| Propres parts du capital                                                  | 6             | -4 059                              | 0                                   | -4 059                             | n/a               |
| <b>Total des fonds propres</b>                                            |               | <b>1 335 184</b>                    | <b>1 263 133</b>                    | <b>72 051</b>                      | <b>5,7</b>        |
| <b>Total des passifs</b>                                                  |               | <b>1 437 005</b>                    | <b>1 414 701</b>                    | <b>22 304</b>                      | <b>1,6</b>        |

## Compte de résultat

|                                                                        |        | 2025<br>en milliers<br>de CHF | 2024<br>en milliers<br>de CHF | Variation<br>en milliers<br>de CHF | Variation<br>en % |
|------------------------------------------------------------------------|--------|-------------------------------|-------------------------------|------------------------------------|-------------------|
| <b>Recettes des prestations</b>                                        | Annexe |                               |                               |                                    |                   |
| Frais de gestion                                                       |        | 2 878                         | 3 239                         | - 361                              | - 11,1            |
| <b>Recettes des prestations</b>                                        |        | <b>2 878</b>                  | <b>3 239</b>                  | <b>- 361</b>                       | <b>- 11,1</b>     |
| <b>Charges d'exploitation</b>                                          |        |                               |                               |                                    |                   |
| Charges salariales, assurances sociales et autres frais de personnel   |        | - 2 770                       | - 3 066                       | 296                                | - 9,7             |
| <b>Charges de personnel</b>                                            |        | <b>- 2 770</b>                | <b>- 3 066</b>                | <b>296</b>                         | <b>- 9,7</b>      |
| Autres charges d'exploitation                                          |        | - 1 708                       | - 1 788                       | 80                                 | - 4,5             |
| <b>Autres charges d'exploitation</b>                                   |        | <b>- 1 708</b>                | <b>- 1 788</b>                | <b>80</b>                          | <b>- 4,5</b>      |
| Provisions                                                             |        | 0                             | 0                             | 0                                  | n/a               |
| <b>Amortissements et corrections de valeur</b>                         |        | <b>0</b>                      | <b>0</b>                      | <b>0</b>                           | <b>n/a</b>        |
| <b>Résultat d'exploitation avant résultat financier et impôts</b>      |        | <b>- 1 600</b>                | <b>- 1 615</b>                | <b>15</b>                          | <b>- 0,9</b>      |
| <b>Résultat financier</b>                                              |        |                               |                               |                                    |                   |
| Produit des participations                                             | 19     | 170 000                       | 140 000                       | 30 000                             | 21,4              |
| Charges d'intérêts                                                     |        | - 313                         | - 513                         | 200                                | - 39,0            |
| dont envers les entreprises affiliées                                  |        | - 313                         | - 513                         | 200                                | - 39,0            |
| Produit des intérêts                                                   |        | 184                           | 236                           | - 52                               | - 22,0            |
| Autres produits financiers                                             |        | 1 118                         | 2 409                         | - 1 291                            | - 53,6            |
| dont bénéfice des aliénations d'immobilisations                        |        | 121                           | 0                             | 121                                | n/a               |
| Autres charges financières                                             |        | - 1 240                       | - 2 119                       | 879                                | - 41,5            |
| <b>Résultat financier</b>                                              |        | <b>169 749</b>                | <b>140 013</b>                | <b>29 736</b>                      | <b>21,2</b>       |
| <b>Résultat d'exploitation avant résultat extraordinaire et impôts</b> |        | <b>168 149</b>                | <b>138 398</b>                | <b>29 751</b>                      | <b>21,5</b>       |
| Produits extraordinaires                                               | 13     | 0                             | 0                             | 0                                  | n/a               |
| Charges extraordinaires                                                | 13     | 0                             | 0                             | 0                                  | n/a               |
| <b>Résultat extraordinaire</b>                                         |        | <b>0</b>                      | <b>0</b>                      | <b>0</b>                           | <b>n/a</b>        |
| <b>Résultat d'exploitation avant impôts</b>                            |        | <b>168 149</b>                | <b>138 398</b>                | <b>29 751</b>                      | <b>21,5</b>       |
| Impôts                                                                 |        | - 450                         | - 372                         | - 78                               | 21,0              |
| <b>Bénéfice de l'exercice</b>                                          |        | <b>167 699</b>                | <b>138 026</b>                | <b>29 673</b>                      | <b>21,5</b>       |

## Annexe aux comptes annuels

Valiant Holding SA est une société de participation du secteur financier, domiciliée à Lucerne. Sa principale participation correspond à la détention de 100 % de la Banque Valiant SA, active à l'échelon suprarégional. Vous trouverez le rapport annuel détaillé aux pages 13 à 40.

### 1. Indications relatives aux principes appliqués dans les comptes annuels

Les présents comptes annuels ont été établis conformément aux dispositions de la loi suisse, en particulier celles des articles relatifs à la comptabilité commerciale et à la présentation des comptes (art. 957 à 962 CO). Les principes appliqués sont conformes à la loi. Les actifs détenus à court terme en titres qui sont portés au bilan dans les liquidités sont évalués à la valeur de marché. Les immobilisations financières sont évaluées selon le principe de la valeur la plus basse. Une réévaluation jusqu'à hauteur des frais d'acquisition au maximum a lieu si la valeur de marché tombée en dessous de celle d'acquisition devait remonter par la suite. Les adaptations de valeur en résultant ont lieu par le biais des « Autres produits financiers » ou « Autres charges financières ». Les participations sont inscrites au bilan à la valeur d'acquisition, et leur valeur intrinsèque est contrôlée au minimum une fois par an. Par ailleurs, il n'y a aucune particularité relative à la comptabilisation au bilan nécessitant une présentation distincte. Les propres parts de capital acquises durant l'année comptable 2025 ont été utilisées pour des rémunérations liées aux actions. Le montant résiduel figure à l'annexe 6. Le revenu a été comptabilisé dans la réserve légale issue du capital, sans impact sur le compte de résultat. Conformément à l'art. 961d, al. 1, CO, il est renoncé aux mentions supplémentaires dans l'annexe aux comptes annuels, au tableau des flux de trésorerie et au rapport annuel. Par ailleurs, il n'est pas établi d'états financiers selon une norme reconnue au sens de l'art. 962, al. 3, CO.

### 2. Indications et précisions relatives aux positions du bilan et au compte de résultat

Les immobilisations financières de CHF 0,8 million (contre CHF 1,0 million l'exercice précédent) sont exclusivement des actions de sociétés suisses. Les participations de CHF 1222 millions (contre CHF 1222 millions l'exercice précédent) comprennent les positions citées au point 5. Les liquidités sont placées auprès de la Banque Valiant SA, une filiale à 100 % de Valiant Holding SA.

### 3. Dissolution nette de réserves latentes

Aucune réserve latente n'a été dissoute.

### 4. Nombre de collaboratrices et collaborateurs

Au sein de Valiant Holding SA, 3,0 équivalents temps plein (contre 3,0 équivalents temps plein l'exercice précédent) sont occupés.

## 5. Participations directes et indirectes

| Raison sociale et siège                                                               | Activité                                               | Capital social en milliers de CHF | Part au capital en % | Part aux voix en % | Participation directe | Participation indirecte |
|---------------------------------------------------------------------------------------|--------------------------------------------------------|-----------------------------------|----------------------|--------------------|-----------------------|-------------------------|
| AgentSelly SA, Risch                                                                  | Prestations Internet dans le domaine immobilier        | 144                               | 100,00               | 100,00             |                       | x                       |
| Bernexpo AG, Berne                                                                    | Organisation d'événements                              | 3 900                             | 18,69                | 18,69              |                       | x                       |
| Crédit Mutuel de la Vallée SA, Le Chenit                                              | Banque                                                 | 1 200                             | 49,97                | 49,97              |                       | x                       |
| Entris Banking SA, Muri bei Bern <sup>1</sup>                                         | Exploitation d'une banque                              | 35 766                            | 58,84                | 58,84              |                       | x                       |
| Entris Holding SA, Muri bei Bern                                                      | Prestataire de services                                | 25 000                            | 58,84                | 58,84              |                       | x                       |
| Parkhaus Kesselturm AG, Lucerne                                                       | Exploitation de parkings                               | 2 825                             | 7,96                 | 7,96               |                       | x                       |
| Banque des Lettres de Gage d'Établissements suisses de Crédit hypothécaire SA, Zurich | Octroi de moyens de refinancement                      | 1 200 000                         | 9,92                 | 9,92               |                       | x                       |
| SIX Group SA, Zurich                                                                  | Dépôt collectif de titres                              | 19 522                            | 0,33                 | 0,33               |                       | x                       |
| ValFinance SA, Berne                                                                  | Services financiers                                    | 100                               | 100,00               | 100,00             | x                     |                         |
| Banque Valiant SA, Berne                                                              | Banque                                                 | 153 800                           | 100,00               | 100,00             | x                     |                         |
| Valiant Hypothèques SA, Berne                                                         | Octroi de garanties                                    | 100                               | 98,00                | 98,00              |                       | x                       |
| Valiant Garantie SA, Berne                                                            | Octroi de garanties                                    | 100                               | 98,00                | 98,00              |                       | x                       |
| Valiant Immobilien AG, Berne                                                          | Gérance d'immeubles                                    | 2 000                             | 100,00               | 100,00             | x                     |                         |
| Viseca Payment Services SA, Zurich <sup>1</sup>                                       | Détention de participations et financement de filiales | 25 000                            | 8,24                 | 8,24               |                       | x                       |

<sup>1</sup> Participation dans le groupe bancaire Entris

Les participations indirectes sont indiquées à partir d'un seuil d'importance relative de 5 % des voix et d'une part proportionnelle du capital social de CHF 2 millions.

## 6. Propres parts

| Propres parts du capital                                                           | Prix moyen des transactions en CHF | Nombre d'actions |
|------------------------------------------------------------------------------------|------------------------------------|------------------|
| Propres actions nominatives au 01.01.2025                                          |                                    | 0                |
| + Achats                                                                           | 127.89                             | 55 801           |
| - Ventes                                                                           | 117.40                             | - 8 719          |
| - Remise d'actions propres pour rémunérations liées aux actions                    | 118.16                             | - 17 082         |
| <b>Propres actions nominatives au 31.12.2025</b>                                   |                                    | <b>30 000</b>    |
| Actions réservées pour le programme de participation des salarié-e-s au 01.01.2025 |                                    |                  |
| Actions réservées pour le programme de participation des salarié-e-s au 31.12.2025 |                                    | 12 011           |

Durant l'exercice sous revue, les propres parts du capital ont été négociées à la juste valeur. La cession d'actions nominatives propres a généré une perte de CHF 0,04 million, imputée à la réserve légale issue du capital. La cession de parts portait sur d'autres propres parts du capital non destinées au négoce. Les propres titres de participation cédés n'ont impliqué aucun engagement de rachat ou de vente ni aucun autre engagement conditionnel. Les filiales ne détiennent aucun instrument de capital propre de Valiant Holding SA.

## 7. Valeur résiduelle des dettes découlant d'opérations de crédit-bail assimilables à des contrats de vente et des autres dettes résultant d'opérations de crédit-bail

Il n'existe pas de dette résultant d'opérations de crédit-bail (leasing) n'arrivant à échéance, ni ne pouvant être dénoncée au cours des douze mois qui suivent la date de clôture du bilan.

## 8. Engagements envers les institutions de prévoyance

Il n'existe aucun engagement envers les institutions de prévoyance.

## 9. Montant total des sûretés constituées pour des dettes en faveur de tiers

Il n'existe aucune sûreté constituée pour des dettes en faveur de tiers.

## 10. Montant total des actifs engagés en garantie des dettes de l'entreprise et celui des actifs grevés d'une réserve de propriété

Il n'existe pas d'actif engagé en garantie des dettes de l'entreprise et d'actifs grevés d'une réserve de propriété.

## 11. Engagements conditionnels

Les engagements conditionnels s'élèvent à CHF 0,1 million (contre CHF 0,1 million l'exercice précédent) sous forme de garanties pour les engagements des sociétés du groupe.

## 12. Droits de participation ou options sur de tels droits accordés aux membres de l'ensemble des organes de direction ou d'administration ainsi qu'au personnel durant l'exercice sous revue

|                                     | Nombre<br>droits de participation |              | Valeur<br>droits de participation |                                  |
|-------------------------------------|-----------------------------------|--------------|-----------------------------------|----------------------------------|
|                                     | 31.12.2025                        | 31.12.2024   | 31.12.2025<br>en milliers de CHF  | 31.12.2024<br>en milliers de CHF |
| Membres du conseil d'administration | 3 610                             | 4 077        | 358                               | 358                              |
| Membres du comité de direction      | 1 587                             | 1 822        | 157                               | 160                              |
| Membres de direction                | 235                               | 268          | 23                                | 24                               |
| <b>Total</b>                        | <b>5 432</b>                      | <b>6 167</b> | <b>538</b>                        | <b>542</b>                       |

Les membres du conseil d'administration ont reçu durant l'exercice sous revue 30 % de leurs honoraires sous la forme d'actions de Valiant bloquées pour une période de trois ans. Les membres du comité de direction et de la direction reçoivent une rémunération variable dont 20 à 30 % sont versés sous la forme d'actions de Valiant bloquées pour une période de trois ans (voir également le rapport relatif aux rémunérations, aux pages 77 à 100). L'évaluation s'effectue selon la méthode de la valeur de marché et moyennant un escompte pour les actions bloquées. Il n'existe pas de plan de participation pour le personnel hors de ces échelons de fonction. Il n'existe pas de programme d'option.

## 13. Explications relatives aux positions extraordinaires, uniques ou hors période du compte de résultat

|                                    | 2025<br>en milliers de CHF | 2024<br>en milliers de CHF |
|------------------------------------|----------------------------|----------------------------|
| <b>Produits extraordinaires</b>    |                            |                            |
| Total des produits extraordinaires | 0                          | 0                          |
| <b>Charges extraordinaires</b>     |                            |                            |
| Total des charges extraordinaires  | 0                          | 0                          |

## 14. Événements significatifs survenus après la date de clôture du bilan

Après la date de clôture du bilan, il ne s'est produit aucun événement significatif susceptible d'influencer de manière importante la situation de fortune, financière et bénéficiaire de Valiant Holding SA au cours de l'exercice sous revue.

## 15. Évaluation des actifs aux valeurs de marché/boursières

Les actifs détenus à court terme en titres sont évalués à la valeur de marché.

## 16. Propriétaires importants de capital et groupes de propriétaires de capital liés par des conventions de vote

- UBS Fund Management (Switzerland) AG indiquait posséder une participation de 10,26 % dans Valiant Holding SA le 9 mai 2024.
- Swisscanto Directions de Fonds SA indiquait posséder une participation de 4,99 % dans Valiant Holding SA le 14 juin 2023.
- BlackRock, Inc. indiquait posséder une participation de 3,01 % dans Valiant Holding SA le 12 décembre 2025.
- Dimensional Holdings Inc. indiquait posséder une participation de 3,00 % dans Valiant Holding SA le 30 avril 2025.

## 17. Renseignements concernant l'évaluation des risques

L'évaluation des risques de Valiant Holding SA s'effectue conjointement avec l'évaluation des risques de la Banque Valiant SA au niveau de l'ensemble du groupe. Les renseignements sur l'évaluation des risques sont fournis dans l'annexe des comptes consolidés sous « Commentaires relatifs à la gestion des risques », aux pages 119 à 129.

## 18. Créances et engagements envers les parties liées

|                                                                                                                          | 31.12.2025<br>en milliers de CHF | 31.12.2024<br>en milliers de CHF |
|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|----------------------------------|----------------------------------|
| <b>Créances et engagements envers des participants directs ou indirects et des organes</b>                               |                                  |                                  |
| Engagements envers des participants directs                                                                              | 248                              | 242                              |
| <b>Créances et engagements envers des entreprises dans lesquelles une participation directe ou indirecte est détenue</b> |                                  |                                  |
| Créances sur des sociétés affiliées                                                                                      | 213 489                          | 181 735                          |
| Engagements sur des sociétés affiliées                                                                                   | 100 000                          | 150 000                          |

Le conseil d'administration statue sur la rémunération variable après la date de clôture du bilan. Aucune délimitation pour bonus n'est donc comptabilisée sous les engagements envers les organes.

## 19. Distributions de dividendes des sociétés affiliées

La date de clôture du bilan pour Valiant Holding SA et l'ensemble de ses sociétés affiliées est le 31 décembre. Valiant Holding SA tient compte, à titre provisoire, des dividendes versés par les sociétés affiliées qui ont déjà tenu leur assemblée générale et tranché sur la question des versements de dividendes.

## Proposition de répartition du bénéfice

|                                                          | 2025<br>en CHF        | 2024<br>en CHF        |
|----------------------------------------------------------|-----------------------|-----------------------|
| Bénéfice de l'exercice                                   | 167 699 126.16        | 138 025 693.41        |
| Report de bénéfice                                       | 79.52                 | 659.91                |
| <b>Bénéfice au bilan</b>                                 | <b>167 699 205.68</b> | <b>138 026 353.32</b> |
| <b>Proposition du conseil d'administration</b>           |                       |                       |
| <b>Total à disposition de l'assemblée générale</b>       | <b>167 699 205.68</b> | <b>138 026 353.32</b> |
| Affectation aux réserves facultatives issues du bénéfice | -72 944 000.00        | -46 430 000.00        |
| Versement du dividende                                   | -94 754 766.00        | -91 596 273.80        |
| <b>Report du bénéfice à compte nouveau</b>               | <b>439.68</b>         | <b>79.52</b>          |

# Rapport de l'organe de révision de Valiant Holding SA



## Rapport de l'organe de révision à l'Assemblée générale de Valiant Holding SA, Lucerne

### Rapport sur l'audit des comptes annuels

#### Opinion d'audit

Nous avons effectué l'audit des comptes annuels de Valiant Holding SA (« la société »), comprenant le bilan au 31 décembre 2025, le compte de résultat pour l'exercice clos à cette date, ainsi que l'annexe, y compris un résumé des principales méthodes comptables.

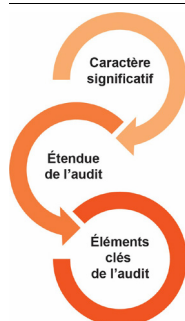
Selon notre appréciation, les comptes annuels (pages 158 à 165) sont conformes à la loi suisse et aux statuts.

#### Fondement de l'opinion d'audit

Nous avons effectué notre audit conformément à la loi suisse et aux Normes suisses d'audit des états financiers (NA-CH). Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces dispositions et de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'organe de révision relatives à l'audit des comptes annuels » de notre rapport. Nous sommes indépendants de la société, conformément aux dispositions légales suisses et aux exigences de la profession qui s'appliquent aux audits des états financiers des sociétés d'intérêt public. Nous avons aussi satisfait aux autres obligations éthiques professionnelles qui nous incombent dans le respect de ces exigences.

Nous estimons que les éléments probants recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

#### Notre approche d'audit



#### Vue d'ensemble

Caractère significatif global : CHF 5'748'000

Nous avons adapté l'étendue de notre audit de manière à effectuer suffisamment de travaux pour être en mesure d'émettre une opinion d'audit sur les comptes annuels pris dans leur ensemble, en considérant la structure de la société, les processus et contrôles internes relatifs à l'établissement des comptes annuels et le secteur d'activité de la société.

Le domaine suivant a été identifié comme élément clé de l'audit :

Evaluation des participations

PricewaterhouseCoopers AG, Robert-Zünd-Strasse 2, 6005 Lucerne  
+41 58 792 62 00



#### Caractère significatif

L'étendue de notre audit a été influencée par le caractère significatif appliqué. Notre opinion d'audit a pour but de donner une assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Des anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs. Elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, prises individuellement ou collectivement, elles puissent influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes annuels prennent en se fondant sur ceux-ci.

Nous fondant sur notre jugement professionnel, nous avons déterminé certains seuils de matérialité quantitatifs, notamment le caractère significatif global applicable aux comptes annuels pris dans leur ensemble, tel que décrit dans le tableau ci-dessous. Sur la base de ces seuils quantitatifs et d'autres considérations qualitatives, nous avons déterminé l'étendue de notre audit ainsi que la nature, le calendrier et l'étendue des procédures d'audit et nous avons évalué les effets d'anomalies, prises individuellement ou collectivement, sur les comptes annuels pris dans leur ensemble.

|                                                                                                            |                                                                                                                                                                                                          |
|------------------------------------------------------------------------------------------------------------|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| <b>Caractère significatif global</b>                                                                       | CHF 5'748'000                                                                                                                                                                                            |
| <b>Point de référence</b>                                                                                  | Total des actifs                                                                                                                                                                                         |
| <b>Justification du choix du point de référence pour la détermination du caractère significatif global</b> | Nous avons choisi le total des actifs de référence pour déterminer l'importance relative. Selon notre appréciation, il représente une norme pour les considérations de matérialité des sociétés holding. |

Nous avons convenu avec le Conseil d'administration de lui rapporter les anomalies supérieures à CHF 574'000 que nous avons constatées lors de notre audit, ainsi que toutes les anomalies en dessous de ce montant mais qui, selon notre jugement, doivent être rapportées pour des raisons qualitatives.

#### Etendue de l'audit

Nous avons défini notre approche d'audit en déterminant le caractère significatif et en évaluant les risques d'anomalies significatives dans les comptes annuels. En particulier, nous avons tenu compte des jugements lorsqu'ils ont été effectués, par exemple en relation avec des estimations comptables significatives pour lesquelles des hypothèses doivent être choisies et qui reposent sur des événements futurs qui sont par définition incertains. Comme pour tous nos audits, nous avons également considéré le risque que la direction ait pu contourner des contrôles internes, en tenant compte entre autres de l'éventuelle présence de biais subjectifs qui pourraient représenter un risque d'anomalies significatives provenant de fraudes.

#### Éléments clés de l'audit

Les éléments clés de l'audit sont les éléments qui, selon notre jugement professionnel, sont les plus importants lors de notre audit des comptes annuels de la période sous revue. Ces éléments ont été traités dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et lors de la formation de notre opinion d'audit sur ceux-ci. Nous n'exprimons pas d'opinion d'audit distincte sur ces éléments.



#### Evaluation des participations

| Eléments clés de l'audit                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                               | Manière dont les éléments clés ont été examinés                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                             |
|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| <p>Nous considérons l'évaluation des participations comme un élément clé de l'audit compte tenu, d'une part, du montant de l'actif par rapport au total du bilan et, d'autre part, des marges d'appréciation lors de la valorisation des participations.</p> <p>Au 31 décembre 2025 les participations dans la Banque Valiant SA et autres filiales, s'élèvent à CHF 1.2 milliards et représentent 85.0% du total du bilan.</p> <p>Un correctif de valeur de cette position aurait des répercussions importantes sur les capitaux propres de Valiant Holding SA. La valeur intrinsèque des participations dépend des résultats futurs des filiales, notamment de Banque Valiant SA. Certaines marges d'appréciation existent quant à la détermination des hypothèses concernant les résultats futurs.</p> <p>Pour ce qui est des principes d'établissement du bilan et d'évaluation ainsi que des données relatives aux participations, prière de se reporter aux pages 160 et 161 en annexe des états financiers.</p> | <p>Dans notre approche d'audit nous avons examiné comment la Direction a procédé à des tests de dépréciation concernant les participations les plus importantes.</p> <p>Nous avons :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>comparé les résultats actuels de toutes les sociétés avec les budgets correspondants dans le but d'identifier des hypothèses optimistes de projection concernant les profits;</li> <li>validé les perspectives d'avenir compte tenu de l'approbation de la planification pluriannuelle par le Conseil d'administration, et les avons discutées avec la Direction;</li> <li>procédé à des analyses de sensibilité des paramètres clés des tests de dépréciation (taux d'escompte et taux de croissance durables).</li> </ul> |

#### Autres informations

La responsabilité des autres informations incombe au Conseil d'administration. Les autres informations comprennent les informations présentées dans le rapport de gestion, à l'exception des comptes annuels, des comptes consolidés et de notre rapport correspondant.

Notre opinion d'audit sur les comptes annuels ne s'étend pas aux autres informations et nous n'exprimons aucune forme d'assurance que ce soit sur ces informations.

Dans le cadre de notre audit des comptes annuels, notre responsabilité consiste à lire les autres informations et, ce faisant, à apprécier si elles présentent des incohérences significatives par rapport aux comptes annuels ou aux connaissances que nous avons acquises au cours de notre audit ou si elles semblent, par ailleurs, comporter des anomalies significatives.

Si, sur la base des travaux que nous avons effectués, nous arrivons à la conclusion que les autres informations présentent une anomalie significative, nous sommes tenus de le déclarer. Nous n'avons aucune remarque à formuler à cet égard.

#### Responsabilités du Conseil d'administration relatives aux comptes annuels

Le Conseil d'administration est responsable de l'établissement des comptes annuels conformément aux dispositions légales et aux statuts. Il est en outre responsable des contrôles internes qu'il juge nécessaires pour



permettre l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, le Conseil d'administration est responsable d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Il a en outre la responsabilité de présenter, le cas échéant, les éléments en rapport avec la capacité de la société à poursuivre ses activités et d'établir les comptes annuels sur la base de la continuité de l'exploitation, sauf si le Conseil d'administration a l'intention de liquider la société ou de cesser l'activité, ou s'il n'existe aucune autre solution alternative réaliste.

#### **Responsabilités de l'organe de révision relatives à l'audit des comptes annuels**

Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, et de délivrer un rapport contenant notre opinion d'audit. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, mais ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément à la loi suisse et aux NA-CH permettra de toujours détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, prises individuellement ou collectivement, elles puissent influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes annuels prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément à la loi suisse et aux NA-CH, nous exerçons notre jugement professionnel tout au long de l'audit et faisons preuve d'esprit critique. En outre :

- Nous identifions et évaluons les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant de fraudes est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, des omissions volontaires, de fausses déclarations ou le contournement de contrôles internes.
- Nous acquérons une compréhension du système de contrôle interne pertinent pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, mais non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du système de contrôle interne de la société.
- Nous évaluons le caractère approprié des méthodes comptables appliquées et le caractère raisonnable des estimations comptables ainsi que des informations y afférentes.
- Nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par le Conseil d'administration du principe comptable de continuité d'exploitation appliqué et, sur la base des éléments probants recueillis, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention dans notre rapport sur les informations à ce sujet fournies dans les comptes annuels ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion d'audit modifiée. Nous établissons nos conclusions sur la base des éléments probants recueillis jusqu'à la date de notre rapport. Des situations ou événements futurs peuvent cependant amener la société à cesser son exploitation.



Nous communiquons au Conseil d'administration ou à sa commission compétente, notamment l'étendue des travaux d'audit et le calendrier de réalisation prévus ainsi que nos constatations d'audit importantes, y compris toute déficience majeure dans le système de contrôle interne, relevée au cours de notre audit.

Nous remettons au Conseil d'administration ou au Comité d'audit et de risque une déclaration, dans laquelle nous attestons avoir respecté les règles d'éthique pertinentes relatives à l'indépendance, et leur communiquons toutes les relations et les autres éléments qui peuvent raisonnablement être considérés comme susceptibles d'avoir une incidence sur notre indépendance ainsi que, le cas échéant, les mesures visant à éliminer les menaces ou les mesures de protection prises.

Parmi les éléments communiqués au Conseil d'administration ou à sa commission compétente, nous déterminons ceux qui ont été les plus importants lors de l'audit des comptes annuels de la période sous revue et qui constituent, de ce fait, les éléments clés de l'audit. Nous décrivons ces éléments dans notre rapport, à moins que la loi ou d'autres réglementations n'en interdisent la publication ou, dans des circonstances extrêmement rares, que nous déterminions que nous ne devrions pas communiquer un tel élément dans notre rapport parce que les conséquences négatives raisonnablement attendues de la communication de cet élément dépassent les avantages qu'elle aurait au regard de l'intérêt public.

#### **Rapport sur d'autres obligations légales et réglementaires**

Conformément à l'art. 728a, al. 1, ch. 3, CO et à la NAS-CH 890, nous attestons qu'il existe un système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels, défini selon les prescriptions du Conseil d'administration.

Sur la base de notre audit réalisé en vertu de l'art. 728a, al. 1, ch. 2, CO, nous confirmons que la proposition du Conseil d'administration est conforme à la loi suisse et aux statuts et nous recommandons d'approuver les comptes annuels qui vous sont soumis.

PricewaterhouseCoopers AG

A handwritten signature in blue ink, appearing to read 'Romer'.

Thomas Romer  
Expert-réviseur agréé  
Réviseur responsable

A handwritten signature in blue ink, appearing to read 'C. Schmid'.

Corinne Schmid  
Experte-révisseuse agréée

Lucerne, le 20 mars 2026